

Découverte de la Coopération internationale

dossier n°10



Introduction

Ce dossier va vous faire découvrir des domaines passionnants de la coopération internationale : l'économie, le travail et le développement. L'économie est une dimension essentielle de notre vie : chacun d'entre nous participe au système économique dans ses comportements quotidiens, même les plus simples. Ainsi, par exemple, nous dépensons de l'argent pour subvenir à nos besoins essentiels (nourriture, boissons), pour utiliser des services (bus), ou pour consommer (loisirs). Tous les jours, des millions de personnes à travers le monde travaillent pour gagner de l'argent et pour répondre à leurs besoins. Des millions d'autres cherchent un travail ou ne gagnent pas suffisamment pour mener une vie décente. Alors à la notion d'économie est liée celle de développement et plus particulièrement la notion de développement humain. La faim, la maladie et la surmortalité sont, en effet, autant de conséquences du manque de ressources financières et de la pauvreté.

Depuis une soixantaine d'années, les organisations basées à Genève assument un rôle moteur et pionnier dans les domaines de l'économie et du développement. Ce dossier vous fera donc découvrir quelques facettes de cet univers. Comment est née l'économie ? Quelles sont les caractéristiques de la mondialisation actuelle ? Quelle est la situation dans les pays pauvres ? Quelles sont les actions des organisations internationales dans ce domaine ? Peut-on espérer un monde plus juste pour les années à venir ? Voilà quelques-unes des grandes questions auxquelles nous tenterons de répondre à travers ce dossier.

Nous vous souhaitons bonne lecture, à la découverte de la Genève internationale !

Utilisation du dossier

Le dossier est structuré de façon à être traité soit globalement soit par partie.

Au fil du texte, vous découvrirez :

- → des explications de termes rencontrés au cours de la lecture
 - divers éclairages sur des personnages historiques
- → des illustrations concrètes sur les notions développées



Table des matières

BREVE HISTOIRE ECONOMIQUE	4
Définition : Qu'est-ce que l'économie ?	4
Comment est née l'économie moderne ?	4
Les premiers échanges	4
Le Moyen Âge	6
La Renaissance et la découverte du Nouveau Monde	
La première Révolution industrielle	
La deuxième Révolution industrielle et après	
La crise de 1929	
Les Trente Glorieuses	
Les chocs pétroliers de 1973 et 1979	
La troisième Révolution industrielle L'accroissement du commerce mondial	
La libéralisation du commerce mondial	
L'amélioration des moyens de transports	
Les multinationales et la délocalisation de la production	
La mondialisation financière	
La crise financière	
Economie & Commerce	22
Le système de Bretton Woods, le GATT et l'OMC	22
La Banque mondiale	
Le Fonds Monétaire International (FMI)	
Le GATT et l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC)	
Quelques unes des principales organisations présentes à Genève	
Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU)	
Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)	
Centre du Commerce International (CCI)	
La Banque des Règlements Internationaux (BRI)	
World Economic Forum (WEF)	
Association Européenne de Libre-Echange (AELE)	
La contestation altermondialiste	37
Travail	38
Travail Organisation Internationale du Travail (OIT)	
Travail Organisation Internationale du Travail (OIT) Le Travail décent	38 39 43
Travail Organisation Internationale du Travail (OIT) Le Travail décent IPEC et le travail des enfants	38 39 43 46
Travail Organisation Internationale du Travail (OIT) Le Travail décent IPEC et le travail des enfants Développement	38 39 43 46
Travail Organisation Internationale du Travail (OIT) Le Travail décent IPEC et le travail des enfants Développement Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)	38 39 43 46 49
Travail Organisation Internationale du Travail (OIT) Le Travail décent IPEC et le travail des enfants Développement Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) Les Objectifs du Millénaire pour le Développement	38 39 43 46 49 49
Travail Organisation Internationale du Travail (OIT) Le Travail décent IPEC et le travail des enfants Développement Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) Les Objectifs du Millénaire pour le Développement Zoom sur les disparités mondiales (PAM, FAO)	38 39 43 46 49 49 50
Travail Organisation Internationale du Travail (OIT) Le Travail décent IPEC et le travail des enfants Développement Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) Les Objectifs du Millénaire pour le Développement Zoom sur les disparités mondiales (PAM, FAO) Situation dans les pays les plus pauvres	38 39 43 46 49 49 50 51 54
Travail Organisation Internationale du Travail (OIT) Le Travail décent IPEC et le travail des enfants Développement Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) Les Objectifs du Millénaire pour le Développement Zoom sur les disparités mondiales (PAM, FAO) Situation dans les pays les plus pauvres L'insécurité alimentaire	38 39 43 46 49 50 51 54 54
Travail Organisation Internationale du Travail (OIT) Le Travail décent IPEC et le travail des enfants Développement Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) Les Objectifs du Millénaire pour le Développement Zoom sur les disparités mondiales (PAM, FAO) Situation dans les pays les plus pauvres L'insécurité alimentaire Une faible intégration dans le commerce mondial	38 39 43 46 49 50 51 54 54
Travail Organisation Internationale du Travail (OIT) Le Travail décent IPEC et le travail des enfants Développement Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) Les Objectifs du Millénaire pour le Développement Zoom sur les disparités mondiales (PAM, FAO) Situation dans les pays les plus pauvres L'insécurité alimentaire Une faible intégration dans le commerce mondial Le problème de la dette extérieure des PVD	38 39 43 46 49 50 51 54 54 58
Travail Organisation Internationale du Travail (OIT) Le Travail décent IPEC et le travail des enfants Développement Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) Les Objectifs du Millénaire pour le Développement Zoom sur les disparités mondiales (PAM, FAO) Situation dans les pays les plus pauvres L'insécurité alimentaire Une faible intégration dans le commerce mondial Le problème de la dette extérieure des PVD Pauvreté et conflits armés	38 39 43 46 49 50 51 54 54 58 61 64
Travail Organisation Internationale du Travail (OIT) Le Travail décent IPEC et le travail des enfants Développement Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) Les Objectifs du Millénaire pour le Développement Zoom sur les disparités mondiales (PAM, FAO) Situation dans les pays les plus pauvres L'insécurité alimentaire Une faible intégration dans le commerce mondial Le problème de la dette extérieure des PVD Pauvreté et conflits armés L'aide publique au développement (APD)	38 39 43 46 49 50 51 54 54 58 61 64
Travail Organisation Internationale du Travail (OIT) Le Travail décent IPEC et le travail des enfants Développement Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) Les Objectifs du Millénaire pour le Développement Zoom sur les disparités mondiales (PAM, FAO) Situation dans les pays les plus pauvres L'insécurité alimentaire Une faible intégration dans le commerce mondial Le problème de la dette extérieure des PVD Pauvreté et conflits armés L'aide publique au développement (APD) Le rôle de la Banque mondiale dans l'aide publique au développement	38 39 43 46 49 50 51 54 58 61 64 66
Travail Organisation Internationale du Travail (OIT) Le Travail décent IPEC et le travail des enfants Développement Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) Les Objectifs du Millénaire pour le Développement Zoom sur les disparités mondiales (PAM, FAO) Situation dans les pays les plus pauvres L'insécurité alimentaire Une faible intégration dans le commerce mondial Le problème de la dette extérieure des PVD Pauvreté et conflits armés L'aide publique au développement (APD) Le rôle de la Banque mondiale dans l'aide publique au développement Les financements innovants du développement	38 39 43 46 49 50 51 54 54 61 64 66 68 70
Travail Organisation Internationale du Travail (OIT) Le Travail décent IPEC et le travail des enfants Développement Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) Les Objectifs du Millénaire pour le Développement Zoom sur les disparités mondiales (PAM, FAO) Situation dans les pays les plus pauvres L'insécurité alimentaire Une faible intégration dans le commerce mondial Le problème de la dette extérieure des PVD Pauvreté et conflits armés L'aide publique au développement (APD) Le rôle de la Banque mondiale dans l'aide publique au développement Les financements innovants du développement Le microcrédit	38 39 43 46 49 50 51 54 54 66 66 68 70
Travail Organisation Internationale du Travail (OIT) Le Travail décent IPEC et le travail des enfants Développement Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) Les Objectifs du Millénaire pour le Développement Zoom sur les disparités mondiales (PAM, FAO) Situation dans les pays les plus pauvres L'insécurité alimentaire Une faible intégration dans le commerce mondial Le problème de la dette extérieure des PVD Pauvreté et conflits armés L'aide publique au développement (APD) Le rôle de la Banque mondiale dans l'aide publique au développement Les financements innovants du développement Le microcrédit Le cycle de Doha	38 39 43 46 49 50 51 54 58 61 64 66 68 70 71
Travail Organisation Internationale du Travail (OIT) Le Travail décent IPEC et le travail des enfants Développement Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) Les Objectifs du Millénaire pour le Développement Zoom sur les disparités mondiales (PAM, FAO). Situation dans les pays les plus pauvres L'insécurité alimentaire Une faible intégration dans le commerce mondial Le problème de la dette extérieure des PVD Pauvreté et conflits armés L'aide publique au développement (APD) Le rôle de la Banque mondiale dans l'aide publique au développement Les financements innovants du développement Le microcrédit Le cycle de Doha Les initiatives des Organisations Non Gouvernementales	38 39 43 46 49 49 50 51 54 58 61 64 66 68 70 71 72
Travail Organisation Internationale du Travail (OIT) Le Travail décent IPEC et le travail des enfants Développement Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) Les Objectifs du Millénaire pour le Développement Zoom sur les disparités mondiales (PAM, FAO) Situation dans les pays les plus pauvres L'insécurité alimentaire Une faible intégration dans le commerce mondial Le problème de la dette extérieure des PVD Pauvreté et conflits armés L'aide publique au développement (APD) Le rôle de la Banque mondiale dans l'aide publique au développement Les financements innovants du développement Le microcrédit Le cycle de Doha Les initiatives des Organisations Non Gouvernementales Les ONG : fers de lance du commerce équitable	38 39 43 46 49 50 51 54 54 66 66 68 70 71 72 72
Travail Organisation Internationale du Travail (OIT) Le Travail décent IPEC et le travail des enfants Développement Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) Les Objectifs du Millénaire pour le Développement Zoom sur les disparités mondiales (PAM, FAO). Situation dans les pays les plus pauvres L'insécurité alimentaire Une faible intégration dans le commerce mondial Le problème de la dette extérieure des PVD Pauvreté et conflits armés L'aide publique au développement (APD) Le rôle de la Banque mondiale dans l'aide publique au développement Les financements innovants du développement Le microcrédit Le cycle de Doha Les initiatives des Organisations Non Gouvernementales	38 39 43 46 49 50 51 54 54 66 66 68 70 71 72 72
Travail Organisation Internationale du Travail (OIT) Le Travail décent IPEC et le travail des enfants Développement Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) Les Objectifs du Millénaire pour le Développement Zoom sur les disparités mondiales (PAM, FAO) Situation dans les pays les plus pauvres L'insécurité alimentaire Une faible intégration dans le commerce mondial Le problème de la dette extérieure des PVD Pauvreté et conflits armés L'aide publique au développement (APD) Le rôle de la Banque mondiale dans l'aide publique au développement Les financements innovants du développement Le microcrédit Le cycle de Doha Les initiatives des Organisations Non Gouvernementales Les ONG : fers de lance du commerce équitable Le rôle des ONG dans le développement économique local : l'exemple d'OXFAM	38 39 43 46 49 50 51 54 54 66 66 68 70 71 72 72 73 75
Travail Organisation Internationale du Travail (OIT) Le Travail décent IPEC et le travail des enfants Développement Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (PNUD) Les Objectifs du Millénaire pour le Développement Zoom sur les disparités mondiales (PAM, FAO) Situation dans les pays les plus pauvres L'insécurité alimentaire Une faible intégration dans le commerce mondial Le problème de la dette extérieure des PVD Pauvreté et conflits armés L'aide publique au développement (APD) Le rôle de la Banque mondiale dans l'aide publique au développement Les financements innovants du développement Le microcrédit Le cycle de Doha Les initiatives des Organisations Non Gouvernementales Les ONG: fers de lance du commerce équitable Le rôle des ONG dans le développement économique local: l'exemple d'OXFAM	38 39 43 46 49 49 50 51 54 58 61 64 66 68 70 71 72 72 73 75
Travail Organisation Internationale du Travail (OIT) Le Travail décent IPEC et le travail des enfants Développement Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) Les Objectifs du Millénaire pour le Développement Zoom sur les disparités mondiales (PAM, FAO) Situation dans les pays les plus pauvres L'insécurité alimentaire Une faible intégration dans le commerce mondial Le problème de la dette extérieure des PVD Pauvreté et conflits armés L'aide publique au développement (APD) Le rôle de la Banque mondiale dans l'aide publique au développement Les financements innovants du développement Le microcrédit Le cycle de Doha Les initiatives des Organisations Non Gouvernementales Les ONG : fers de lance du commerce équitable Le rôle des ONG dans le développement économique local : l'exemple d'OXFAM Le saviez-vous ? Sélection d'organisations	38 39 43 46 49 49 50 51 54 58 61 64 66 68 70 71 72 72 73 75
Travail Organisation Internationale du Travail (OIT) Le Travail décent IPEC et le travail des enfants Développement Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (PNUD) Les Objectifs du Millénaire pour le Développement Zoom sur les disparités mondiales (PAM, FAO) Situation dans les pays les plus pauvres L'insécurité alimentaire Une faible intégration dans le commerce mondial Le problème de la dette extérieure des PVD Pauvreté et conflits armés L'aide publique au développement (APD) Le rôle de la Banque mondiale dans l'aide publique au développement Les financements innovants du développement Le microcrédit Le cycle de Doha Les initiatives des Organisations Non Gouvernementales Les ONG: fers de lance du commerce équitable Le rôle des ONG dans le développement économique local: l'exemple d'OXFAM	38 39 43 46 49 49 50 51 54 58 61 64 66 68 70 71 72 72 73 75

Brève histoire économique

Définition : qu'est-ce que l'économie ?

Le terme économie vient du grec oikos (maison) et nomos (règle). Etymologiquement, l'économie représente donc l'art de bien administrer une maison, de gérer les possessions d'une personne, puis par extension d'un pays. Dans son sens actuel, l'économie désigne l'ensemble des activités d'une société qui visent la production, la distribution et la consommation de biens et de ressources.

Dans les années 1940, l'économiste australien Colin Clark a établit la notion de **secteur d'activité économique**. Cette expression désigne le classement des activités économiques en trois grandes catégories :

- Le **secteur primaire** qui regroupe l'ensemble des activités liées à l'exploitation directe des ressources naturelles (agriculture, pêche, viticulture, etc.) ;
- Le **secteur secondaire** qui rassemble l'ensemble des industries de transformation des matières premières (agro-alimentaire, production de biens de consommation, etc.);
- Le **secteur tertiaire**, également appelé le secteur des services, qui regroupe l'ensemble des activités ayant pour objet la fourniture de services immatériels (assurance, banque, administration, commerce, etc.).

Les secteurs d'activité économique **sont dépendants les uns des autres**. Ainsi, le pêcheur qui se rend en haute mer pour y prendre du poisson travaille dans le secteur primaire. L'industriel qui conditionne ce même poisson pour en faire un produit surgelé exerce une activité industrielle classée dans le secteur secondaire. Le commerçant qui propose à la vente ce poisson mis en barquette exerce une activité de service classée dans le secteur tertiaire.

Comment est née l'économie moderne ?

Les premiers échanges

Les tous premiers échanges se sont opérés dans le cadre d'une économie de troc, c'est-à-dire un système dans lequel on échange directement une marchandise contre une autre marchandise. L'origine du troc remonte à l'âge néolithique (pour la Suisse entre 5'500 et 2'200 avant J.-C.), période au cours de laquelle l'homme passe du stade de chasseur cueilleur à celui de producteur sédentaire : il domestique les animaux (chèvres et moutons dans un premier temps) qu'il ne faisait que chasser durant le paléolithique, prépare ses récoltes en semant des grains et améliore son milieu naturel par des labours et des travaux d'irrigation. L'invention de l'agriculture et de l'élevage assure alors aux hommes une sécurité alimentaire et leur permet d'échanger leurs surplus. Des marchés prennent donc place dans les premiers villages (les historiens estiment que la première ville, Catal Hoyuk en Anatolie, a été fondée en 6'000 avant J.-C.) et les hommes y troquent des objets non périssables (perles, outillage de pierre), mais également des céréales, des animaux, des poissons et des coquillages.

Puis, durant l'âge du Bronze, avec l'augmentation des villes et l'accroissement des échanges, apparaissent des systèmes économiques liés à des denrées, des objets et des métaux. Rapidement, pour simplifier les échanges, un étalon monétaire s'impose dans chaque société : coquillages, haches de bronze, bijoux, minéraux précieux ou utiles (sel), petits lingots de métal, etc. On sait alors que telle marchandise équivaut à telle quantité du référentiel.



En Chine, par exemple, la monnaie utilisée a longtemps été un petit coquillage de la famille des porcelaines : le cauri. A Babylone, achats et ventes se réglaient en orge tandis que durant l'Egypte antique, les transactions quotidiennes étaient payées en blé. A l'île de Pâques, n'importe quelle marchandise pouvait être échangée contre des rats! En effet, sur une île sans gibier, ces petits rongeurs représentaient des mets particulièrement prisés... Parallèlement, des circuits d'échange sur de longues distances s'établissent dans l'espace méditerranéen. A ce titre, les Phéniciens (originaires du Liban actuel et fondateurs de Carthage) représentent certainement les plus grands commerçants et marins du monde antique. Pendant le premier millénaire avant J.-C., leurs flottes parcourent toute la Méditerranée jusqu'à l'océan Atlantique; les commerçants troquent des céréales de Mésopotamie, des minerais d'Afrique (cuivre, argent et surtout étain), des papyrus d'Egypte ou encore des parfums de Syrie. Les Phéniciens organisent des routes commerciales dans toute la Méditerranée et créent de nombreux comptoirs : notamment à Marseille, Cadix et Carthage, ainsi que dans les îles de Rhodes et de Chypre. Ils ouvrent ainsi la voie au grand commerce intercontinental.

Les comptoirs phéniciens en Méditerranée Océan Atlantique Marseille Motyé Lixus Rachgoun Carthage Hadrumète Meditérannée Memphis

Source: http://www.memo.fr/article.asp?ID=ANT_PHE_000

Il faut attendre l'an 687 avant J.-C. pour voir apparaître la première véritable **pièce de monnaie métallique**. C'est le roi de Lydie (Etat grec de l'Asie Mineure), Gygès, qui l'invente. Dans sa capitale, Sardes, en plus du troc, on commence donc à utiliser des pièces d'électrum (alliage naturel d'or et d'argent), d'un poids invariable (14,5 grammes) et de même forme, marqué d'un poinçon authentifiant leur origine. Il s'agit du statère. Très rapidement, les Grecs vont étendre l'utilisation du statère, si propice aux échanges, au bassin de la Méditerranée et à l'Orient : monarques, aristocrates, cités et institutions se mettent donc à frapper des monnaies à leur effigie.



Drachme athénienne du V^{ème} siècle av. J.-C. ▲
Source: http://www.memo.fr/article.asp?ID=ANT_PHE_000

Le monnayage, s'il représente un moyen de propagande et de diffusion de l'autorité politique, constitue également un moyen de faciliter les échanges et d'assurer le développement du commerce. La monnaie permet, en effet, de mesurer et de comparer la valeur d'objets très différents.

Un autre facteur va permettre le développement du commerce : l'utilisation de grandes voies commerciales. A partir de l'an 100, la fameuse **Route de la Soie** relie l'Orient à l'Occident.

La Route de la Soie

La route de la Soie représente l'une des premières voies commerciales de grande importance. Elle est établie aux environs de l'an 100 av. J.-C. et relie, sur une distance de 6'000 km, la Chine au Moyen-Orient et à l'Europe occidentale. La Route de la Soie part de Xi'an en Chine et passe par l'Asie centrale, l'Afghanistan, l'Iran, l'Irak, la Syrie pour aboutir à la côte orientale de la Mer Méditerranée. Les caravanes sont bien évidemment chargées de soie chinoise, mais également d'épices et de pierres précieuses d'Inde, de récipients



en argent d'Iran, de tissus de Byzance et d'autres marchandises. Les marchandises s'échangent dans les oasis, devenues des comptoirs importants que fréquentaient, outre les commerçants, des pèlerins et des soldats.

Le Moyen Âge

Le haut Moyen Âge (Vème siècle - Xème siècle) correspond à une période troublée de l'histoire. La désintégration économique et les invasions barbares, puis l'établissement de tribus germaniques à l'intérieur des frontières de l'Empire romain d'Occident, changent la face du continent européen. Entre conflits, désorganisation sociale et épidémie, le haut Moyen Âge apparaît comme une période de régression. Mais à partir de l'an mille (début du bas Moyen Âge), l'économie occidentale se développe considérablement. Les villes poussent comme des champignons (le nombre de très grandes villes, comptant plus de 100'000 habitants, a été multiplié par cinq entre le début du XIème siècle et le milieu du XIVème siècle), la population augmente très vite (elle double entre l'an mille et 1340, quelques années avant que la Peste noire touche l'Europe et tue un tiers de sa population), le commerce s'enfièvre. De nombreuses inventions permettent d'augmenter la productivité agricole : on parle d'ailleurs de révolution économique médiévale. Citons entre autre l'amélioration de l'outillage (notamment de la charrue), l'extension de la rotation triennale (jachère) et l'augmentation des surfaces cultivées (grâce notamment à un puissant mouvement de défrichement des forêts.)

Ce gain de productivité associé à de nombreux progrès dans les transports (constructions de routes, de ponts, naissance des caravelles, etc.) et à de nouvelles techniques (moulins à vent et à eau, métier à tisser horizontal, etc.) engendrent une nette augmentation des échanges et le développement de groupes de commerçants tels que les colporteurs (marchands ambulants transportant leurs marchandises de ville en ville). Les villes de foires italiennes (Gênes, Venise) traversées par les routes commerciales développement et financent ces activités (apparition des prêteurs, ancêtres des banquiers).

La Renaissance et la découverte du Nouveau Monde

Après les affres de la Guerre de Cent ans, qui opposa entre 1337 et 1453 les deux grandes puissances européennes qu'étaient l'Angleterre et la France, avec la période de la Renaissance, l'Europe vit une période d'épanouissement culturel, artistique, technique et économique. Ainsi, durant cette période, plusieurs découvertes fondamentales ont été réalisées par les Européens, à l'image de l'**imprimerie** et du **Nouveau Monde**.

Si l'imprimerie par xylographie (impression de feuillets entiers à l'aide de planches gravées) existait en Chine depuis l'an 868, l'allemand Johannes Gutenberg est traditionnellement considéré comme l'inventeur de l'imprimerie européenne. En effet, vers 1450, Gutenberg utilisa pour la première fois des caractères mobiles métalliques en plomb, permettant une production en série : cette invention signe la naissance de la typographie. Grâce à cette découverte, Gutenberg commença à imprimer la Bible en latin ainsi que d'autres livres plus modestes. Dès lors, l'imprimerie se développa très rapidement : on estime qu'entre 1450 et 1500, plus de 6'000 oeuvres ont été imprimées. L'imprimerie en série provoqua une véritable révolution culturelle : le livre, auparavant si rare et généralement réservé à une élite savante, devient enfin accessible au public. L'accès plus facile à la connaissance et au savoir favorisera l'émergence d'un esprit critique et, avec lui, de l'humanisme.

Au XVème siècle, les Portugais, sous l'impulsion d'Henri le Navigateur, entreprennent la reconnaissance systématique des côtes occidentales de l'Afrique dans le but d'établir des comptoirs commerciaux et d'atteindre les Indes. Cette volonté économique et politique

The programment with the control of the control of

La « Bible de Gutenberg » surpasse de loin en beauté et en art tous les livres qui l'ont précédé.

est accompagnée de progrès techniques favorisant la navigation : des tables de déclinaison établies par des mathématiciens rendent plus juste la détermination de la latitude et les cartes marines se font plus précises. Un nouveau bateau, la caravelle, permet de s'aventurer au large. Dès le début du siècle, l'une des ambitions des Européens est d'atteindre les Indes par l'Ouest. La raison en est simple : depuis le XIème siècle, les musulmans contrôlent les principales routes de commerce entre l'Orient et l'Occident et prélèvent de lourdes taxes sur les épices et les soieries. Les Européens sont donc à la recherche de nouvelles voies de communication leur permettant d'entrer en contact direct avec les Indes et la Chine.

Le 3 août 1492, le navigateur et marchand génois **Christophe Colomb** se lance dans l'aventure. A la tête de trois navires (la Pinta, la Niña et la Santa Maria), Christophe Colomb aborde le 12 octobre 1492 ce qu'il croit être l'Inde : il s'agit en fait d'une île des Bahamas (Guanahani), qu'il baptisera **San Salvadore**. Au cours des semaines suivantes, Christophe Colomb, toujours persuadé d'avoir débarqué en Asie, se rend sur plusieurs îles, dont notamment Cuba qu'il dénomme Juana et La Española, devenue par la suite Hispaniola (comprenant les territoires actuels de la République dominicaine et de Haïti.)

Ci-dessous la Santa Maria de Christophe Colomb. Il s'agit du plus grand des trois navires de l'expédition (30 mètres). 39 hommes en constituaient l'équipage.



La « découverte » du Nouveau Monde par Christophe Colomb ouvre une période qui durera plus de quatre siècles : la colonisation.

L'occupation espagnole de l'Amérique commence dès octobre 1492. En effet, lors de ce premier voyage, Christophe Colomb laisse un petit groupe de colons sur l'île d'Hispaniola (Haïti) et revient l'année suivante avec une équipe plus importante. Rapidement, les conquistadores (terme qui signifie conquérant en castillan) s'emparent d'immenses territoires en Amérique latine au nom de la couronne espagnole, dont notamment Cuba en 1511, l'immense Empire aztèque en 1521 et le Pérou en 1532.

De son côté, le royaume du Portugal affrète ses navires sur le littoral oriental du Brésil et y établit, dès 1500, des comptoirs économiques. Au service de Lisbonne, l'italien Amerigo Vespucci poursuit l'exploration des côtes brésiliennes jusqu'à la baie de Rio de Janeiro, puis jusqu'au sud de la Patagonie. Les Portugais s'installent au Brésil de façon permanente en 1532.

Si, dans un premier temps, la colonisation a surtout été axée sur les métaux précieux (pillage de l'or amérindien), à partir de 1570, la culture des produits tropicaux (sucre, cacao, café, etc.) devient une priorité. Le Portugal, qui manque de main-d'oeuvre agricole pour l'exploitation intensive de ces produits dans les nouveaux territoires, est le premier pays européen à satisfaire ses besoins en main-d'oeuvre en faisant venir des esclaves d'Afrique : c'est la traite des Noirs.

« Des êtres humains capturés, enchaînés, déportés, vendus comme des marchandises, exploités, torturés. Dix millions ? Vingt millions ? Le chiffre exact n'est pas connu, mais importe-t-il vraiment au regard du drame vécu par ces personnes déshumanisés, ces familles désunies, ces peuples déchirés, ce continent dépossédé de sa plus grande richesse ? »

Jasmina Šopova, rédactrice à l'UNESCO



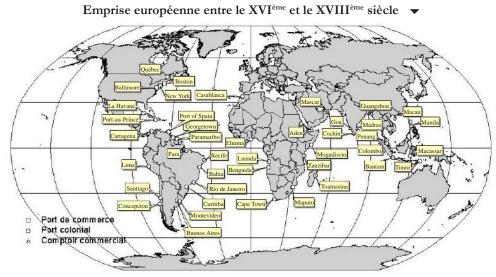
Source: http://img.search.com/d/d3/300px-Triangle_trade.png

La traite des Noirs a donné naissance à un circuit commercial que l'on appelle le commerce triangulaire : entre 1550 et 1850, les navires négriers partent d'Europe pour l'Afrique occidentale chargés de marchandises (armes à feu et barils de poudre, textiles, perles et autres produits manufacturés, rhum et eau de vie notamment) qu'ils échangent contre des esclaves. Ces esclaves sont ensuite transportés en Amérique pour être vendus aux colons. Avec le produit de la vente, les négriers achètent sur place des produits tropicaux (café, coton, sucre, chocolat, etc.) qu'ils revendent en Europe. Le bénéfice réalisé par les négriers à chaque voyage avoisine les 400 %.

On estime que ce commerce aboutira à la déportation de 14 à 20 millions d'Africains. A ce terrible chiffre, il faut ajouter les morts sur le chemin de l'exil, les victimes des razzias, les destructions des récoltes et des réserves, à l'origine de famines. Au final, cette ponction démographique est aujourd'hui estimée entre 50 et 80 millions d'individus.

Avec la découverte du Nouveau Monde et celle de voies maritimes menant au continent asiatique (Cap de Bonne-Espérance par Vasco de Gama en 1498), de véritables Empires coloniaux européens se mettent sur pied. Pour caractériser ce phénomène, on parle souvent de « partage du monde ». Les Espagnols s'assurent ainsi la domination de toute l'Amérique du Sud (à l'exception du Brésil appartenant au Portugal tout comme plusieurs régions d'Afrique), de presque toute l'Amérique centrale, de la majorité des Antilles, ainsi que de certaines parties de l'Amérique du Nord (Californie, Floride). Plus tard, l'Angleterre va dominer la majorité de l'Inde, le vrai royaume des épices, qui lui confère un pouvoir économique de très grande importance, puis l'Australie.

Une nouvelle géométrie des échanges se met donc en place à partir du XVIème siècle : le concept d'économie monde s'établit progressivement. En effet, l'espace économique passe d'une échelle essentiellement tournée vers l'étranger proche à une échelle mondiale. D'abord par l'implantation de comptoirs économiques européens sur l'ensemble de la planète entre le XVIème et le XVIIIème siècle : colonies américaines, comptoirs esclavagistes en Afrique, comptoirs hollandais, anglais et français en Inde, ports de commerce britanniques à New York ou Baltimore.



Source: http://people.hofstra.edu/faculty/Jean-paul_Rodrigue/downloads/EEM%20Chapitre%202.pdf

Ensuite par les différentes phases de la colonisation territoriale : la première consacre l'extension de l'influence européenne en Amérique (XVIème et XVIIème siècles) et la seconde (celle du XIXème siècle) l'étend à l'Afrique, à l'Asie du Sud et du Sud-Est (colonisation des Indes par le Royaume-Uni et contrôle des routes terrestres et maritimes vers l'Inde). L'Europe occidentale est le centre du système tandis que les régions exploitées d'outre-mer représentent la périphérie. Les Européens transforment profondément l'économie des territoires colonisés. Ils cherchent avant tout à s'assurer un approvisionnement en matières premières nécessaires à leurs industries et à développer les cultures d'exportation comme les épices ou le café, au détriment des cultures vivrières comme le riz ou le manioc. Dans cette optique, certaines régions perdent leur autosuffisance alimentaire et deviennent de plus en plus dépendantes des pays colonisateurs.

Parallèlement à l'élargissement de l'espace économique des nations européennes, la conception du commerce se modifie : il est dorénavant conçu comme un moyen d'enrichissement, sa finalité consistant à attirer les richesses du dehors afin de les conserver au-dedans, c'est le **mercantilisme**.

Le mercantilisme

Le mercantilisme représente l'une des premières doctrines de l'histoire économique. Elle prévaut en Europe entre 1500 et 1800. Le mercantilisme part de l'idée que la richesse et le pouvoir d'une Nation sont mesurés par la quantité d'or qu'elle possède. Le mercantilisme prône donc l'intervention de l'État pour développer et accroître la richesse nationale, en particulier les possessions d'or et de métaux précieux. L'accroissement de ces richesses est assuré par les échanges commerciaux et plus particulièrement par l'excédent des exportations sur les importations.



La première Révolution industrielle

A partir des années 1770-80, une nouvelle transition économique se profile en Grande-Bretagne : il s'agit de la **première Révolution industrielle**, c'est-à-dire le passage d'une économie artisanale et agricole vers une économie mécanisée et industrielle. Elle se propage dans l'Europe de l'Ouest à partir de 1820 : d'abord en France, puis en Allemagne (1830) et aux Etats-Unis (1870), avant d'atteindre la Russie et le Japon dans les années 1890. La Révolution industrielle représente un tournant majeur de l'histoire économique mondiale.

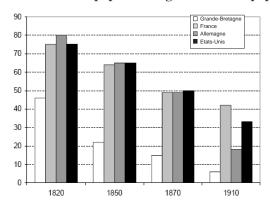
Les historiens mettent en avant plusieurs éléments explicatifs de cette transition mais insistent sur l'importance d'une invention : la machine à vapeur. Le perfectionnement de ce dispositif par James Watt en 1769 permet en effet la mécanisation du travail, c'est-à-dire d'utiliser des machines mécaniques à la place de la force humaine et animale. Dès 1800 par exemple, 80 % de la production cotonnière de l'Angleterre est mécanisée. Dans les transports, le piston à vapeur de Watt permet le développement de la locomotive et du navire à vapeur. Le recours massif à la houille, substitut du bois, permet la multiplication des machines à vapeur.

Parallèlement, au début des années 1800, de nouveaux procédés métallurgiques permettent d'améliorer les alliages et de produire de l'acier. Ce dernier est d'abord utilisé dans l'architecture (pont) avant d'être mis sur des rails et de donner naissance à la grande vedette de la révolution industrielle : le chemin de fer. L'acier devient donc un produit courant qui permet la construction de navires, de rails, de charpentes d'édifices et de machines à vapeur.



Source: http://trainsdumonde.chez-alice.fr/locomotive.htm

▼ Part de la population agricole dans la population active, 1820-1910.



Comme l'illustre le graphique ci-contre, à partir de 1820, l'emploi dans le secteur agricole baisse drastiquement. Pour l'Allemagne, par exemple, la part de la population agricole passe de 80 % en 1820 à 18 % en 1910. La force de travail est ainsi transférée de la production des produits primaires à celle de biens manufacturés et de services. On assiste donc à **un exode rural et à une urbanisation massive**. Manchester, grand centre industriel de l'époque, passe, par exemple, de 25'000 habitants en 1770 à 300'000 habitants en 1850. Vers 1901, les trois quarts de la population anglaise habitent dans des villes.

Source: Rioux, J-P (1989) La révolution industrielle 1780-1880, Paris: Éditions du Seuil, p. 197.

Avec la Révolution industrielle, l'usine remplace le travail agricole et artisanal. On dit d'ailleurs de cette époque que l'Europe s'habille d'un « manteau d'usines ». Les ouvriers vendent désormais directement leur travail, créant ainsi une nouvelle classe sociale, **le prolétariat**. Des syndicats et des partis politiques se forment afin de défendre les intérêts du prolétariat face aux propriétaires des moyens de production. Karl Marx et Friedrich Engels lancent les attaques les plus virulentes contre le **capitalisme** comme forme d'exploitation de l'homme par l'homme ; leurs écrits deviennent la référence intellectuelle du socialisme et du communisme européens. La réorganisation sociale voit l'émergence de la bourgeoisie face à l'aristocratie de l'Ancien régime.



Source: http://www.reflet-du-passe.fr/met-tre%20sur%20site/gpcpa/gp6305.jpg

Capitalisme et Prolétariat

La Révolution industrielle consacre un système économique dont le but principal est l'accumulation de capital : il s'agit du capitalisme. Dans ce système, deux classes sociales se distinguent : d'une part la bourgeoisie qui possède les moyens de productions (usines, capital, etc.) et d'autre part le prolétariat (ou classe ouvrière) qui ne possède que sa force de travail. Pour accroître ses profits et sa richesse, la bourgeoisie cherche la meilleure productivité possible, en exploitant notamment au maximum la force de travail des ouvriers. Les notions de prolétariat et de lutte des classes sont intimement liées à Karl Marx (1818-1883) et à son ouvrage majeur, le « Capital ». Pour Marx, les classes ouvrières du monde entier, opprimées et exploitées par la bourgeoisie, devraient s'unir pour renverser cette classe dominante et la supprimer. D'où cette phrase très connue : « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! » Marx représente le symbole

de la lutte des classes.

9

La Révolution industrielle engendre une augmentation considérable du volume de la production industrielle tandis que la révolution des transports tend à raccourcir les distances du marché mondial. Les exportations fournissent rapidement un débouché indispensable aux produits manufacturés des nations industrialisées. En contrepartie, les puissances européennes importent de grandes quantités de matières brutes : coton, lin, bois, minerais, charbon, pétrole. Dans cette optique, à partir de 1850, le volume des échanges internationaux ne cesse d'augmenter : on estime ainsi que, **durant le XIXème siècle, le volume du commerce mondial est multiplié par 25**. Au début du XXème siècle, les nations européennes possèdent un réseau d'échange mondial, un pouvoir financier sans rival, d'innombrables possessions coloniales et des zones de peuplements aux dimensions continentales (Amérique du Nord, Australie). La période s'étendant de 1880 à 1914 est considérée comme la **première véritable phase de mondialisation économique** qui désigne la structure planétaire d'interdépendance et d'interpénétration des économies nationales.

A partir des années 1840-1850, on assiste à une augmentation rapide de la circulation des capitaux (investissements à l'étranger). Le stock brut des investissements à l'étranger passe de 1,2 milliards en 1825 à presque 48 milliards en 1913! Le Royaume-Uni est très largement prédominant : en 1913, plus de 40 % des capitaux présents à l'étranger sont d'origine britannique. La plus grande partie des capitaux (37 %) est investie dans les pays de peuplement européen, qu'il s'agisse de l'Amérique du Nord, de l'Océanie ou des pays tempérés d'Amérique latine.

La deuxième Révolution industrielle et après

A partir des années 1880, de nouvelles innovations techniques ouvrent la voie à la deuxième Révolution industrielle. Cette nouvelle étape de l'histoire économique va très rapidement bouleverser le visage de l'activité industrielle et du travail humain.



Alors que jusque-là le monde entier s'éclairait au gaz ou plus généralement à la bougie, l'américain Thomas Alva Edison conçoit, en 1879, la première ampoule électrique à incandescence. Avec ses nombreux collaborateurs, Edison met également au point des dynamos, des régulateurs, des interrupteurs, des lignes souterraines, etc., si bien qu'à partir du 4 septembre 1882, il peut alimenter en courant et en lumière électrique une partie de Manhattan à New York. Ces premiers réseaux d'éclairage public et de distribution font de l'électricité le symbole de toute une époque. A Genève, suite à un voyage aux Etats-Unis où il rencontre Edison, le genevois Théodore Turrettini fonde, en 1882, la Société d'appareillage

électrique. Celle-ci obtient des autorités municipales l'autorisation de fournir le courant électrique pour l'éclairage public en 1887.

Les retombées industrielles de l'électricité se profilent très rapidement puisque, dès 1880, le moteur électrique est mis au point. Capable de produire de l'énergie mécanique à partir d'une alimentation électrique, il offre la possibilité d'une alimentation individuelle à chaque appareil. Outre les économies de matériel et le gain en sécurité, l'électricité donne une liberté nouvelle pour rationaliser l'organisation spatiale des activités. Elle consacre ainsi le modèle de la grande usine.

Après la mise au point du **moteur à explosion** au milieu des années 1880, Carl Benz, puis Gottlieb Daimler lancent avec succès les premières voitures à essence. Dès lors, la demande pour les automobiles s'emballe et l'industrie se développe très rapidement : en France, par exemple, on estime que l'industrie automobile est passée d'une production de 1'850 véhicules en 1898, à 45'000 à la veille de la Première Guerre mondiale.

Aux Etats-Unis, pour répondre à la forte demande et pour produire à moindre coût un modèle de véhicule accessible au grand public, Henry Ford instaure la standardisation du produit automobile et met en place les premières techniques de production de masse. Pour ce faire, il s'inspire de l'organisation du travail tayloriste et instaure le travail à la chaîne (1913). Grâce à l'introduction de la chaîne de montage, Ford parvient à réduire le temps de montage à 93 minutes, alors qu'il était de 728 minutes auparavant. Le prix du véhicule passe, quant à lui, de 850 \$ en 1908 à 265 \$ en 1922.

Chaîne de montage des automobiles Ford ▼



 $Source: http://www.lecerveau.mcgill.ca/flash/a/a_06/a_06_s/a_06_s_mou/a_06_s_mou.html$



◆ La Ford T est l'emblème des débuts de la production de masse : elle sera vendue à plus de 15 millions d'exemplaires entre 1908 et 1927.

Le taylorisme et l'organisation scientifique du travail

Le taylorisme est un système d'organisation du travail mis au point par l'ingénieur américain Frederick Winslow Taylor (1856-1915) au début du XXème siècle. Cette méthode de travail repose sur ce qu'il a appelé « l'Organisation Scientifique du Travail » (OST) dont le but premier est d'accroître la productivité dans les usines. Pour ce faire, il a mis au point plusieurs mesures : la division verticale du travail (« tout travail intellectuel doit être banni de l'atelier pour se concentrer dans les bureaux de planification et d'organisation »), la division horizontale du travail (c'est la parcellisation des tâches entre ouvrier : à chaque ouvrier est attribuée une tâche élémentaire, la plus simple possible, afin d'automatiser et d'accélérer les gestes) et le salaire au rendement (les gestes sont chronométrés : chaque tâche correspond à un temps d'exécution ; le chronomètre détermine alors la rémunération de l'ouvrier en écart au temps référentiel). Avec le taylorisme, l'ouvrier devient un automate dépossédé de toute participation à la réalisation du produit. La mise en œuvre, à grande échelle, de ces principes a permis de recruter et de mettre au travail des ouvriers peu ou pas qualifiés et de les astreindre à des tâches répétitives sans les former. Le taylorisme connaîtra son apogée de 1920 à 1950, appuyé par la standardisation des produits.

Signalons encore qu'une autre vague d'innovations caractéristique de la seconde Révolution industrielle s'opère dans la **chimie**. Les domaines d'application de cette industrie s'étendent énormément dans le dernier quart du XIXème siècle et la mise au point de procédés nouveaux multiplie les capacités de production de la chimie de base et ses débouchés possibles : plastiques, colorants, explosifs, consommations intermédiaires industrielles, etc.

Au final, de la première à la deuxième Révolution industrielle, un glissement s'est opéré du secteur des biens de consommation non durables (textiles) vers la fabrication de biens durables (véhicules à moteur, tramways électriques, appareils électro-ménagers, etc.), de produits intermédiaires et de biens d'équipement (chimie, matériaux, machines).

La crise de 1929

On appelle « crise de 1929 » la crise économique déclenchée aux États-Unis, le jeudi 24 octobre 1929, par le krach boursier de Wall Street. Cette crise s'est propagée rapidement au reste du monde et a plongé de nombreuses économies dans la récession pendant les années 1930.

A la fin des années 1920, malgré la bonne santé affichée par l'économie américaine, les bases de la croissance sont de plus en plus fragiles en raison notamment de la surproduction industrielle, de la spéculation boursière et du recours important au crédit par les ménages américains.

Durant le mois d'octobre 1929, à l'annonce de la baisse des prix et des bénéfices industriels, certains spéculateurs décident de vendre leurs actions au moment où les cotations boursières de Wall Street à New York sont encore à un niveau élevé. Très rapidement, l'effondrement des cours s'étend à toutes les valeurs boursières et des centaines de milliers de petits actionnaires sont ruinés. Les banques, qui ont multiplié les crédits pendant plusieurs années, ne peuvent récupérer leurs fonds auprès des personnes endettées.

Les banques américaines réclament donc le remboursement de leurs prêts à l'étranger et rapatrient les capitaux qu'elles y ont investis : c'est ainsi que la crise va s'étendre au reste du monde.

La crise frappe d'abord le domaine financier avant de devenir une vaste crise économique : la paralysie du crédit et l'inquiétude générale freinent la consommation et découragent l'investissement. Dès lors, les prix chutent, des milliers d'entreprises font faillite et un chômage de masse fait son apparition : en 1932, on compte 30 millions de chômeurs dans le monde (contre 10 millions en 1929). Dans toute l'Europe, les populations se paupérisent : au milieu des années trente, on estime par exemple qu'un cinquième de la population britannique est sous-alimentée. Pour sortir de la crise, différents gouvernements mettent en place des politiques économiques dirigistes. Aux Etats-Unis, le président Roosevelt lance le New Deal (programme économique basé sur un fort interventionnisme étatique) tandis qu'en Allemagne, Adolf Hitler, qui a amplement profité de la crise économique pour accéder au pouvoir, mène une politique d'industrialisation et de militarisation soutenue. Ceci étant, certains pays, à l'image de la France, ne seront toujours pas sortis de la récession lorsqu'éclate la Seconde Guerre mondiale en 1939.



Source: http://www.authentichistory.com/ed/1930s/images/1929_ panic_on_wall_street.jpg

Les Trente Glorieuses

L'expression « les Trente Glorieuses » a été inventée par l'économiste français Jean Fourastié pour désigner la période de forte croissance économique qu'ont connu les pays industrialisés entre 1945 et 1975. Entre ces deux dates, le taux de croissance moyen s'est établit à 4,5 %, alors qu'il était environ de 2 % entre 1920 et 1930. La croissance exceptionnelle des Trente Glorieuses n'est pas due à une seule cause, mais bien à une conjonction de plusieurs facteurs.

En 1945, les pays européens sortent complètement dévastés de la Seconde Guerre mondiale : la production agricole et minière a presque cessé et une grande partie de la population est menacée par la pénurie de denrées alimentaires. Le début de la Guerre froide, l'idée que cette situation économique désastreuse constitue un terreau favorable à la propagation du communisme sur le continent européen (Doctrine Truman, du nom de son initiateur, le président américain Harry S. Truman) et la volonté de trouver de nouveaux débouchés pour leurs produits, poussent les Etats-Unis à adopter, le 5 juin 1947, un programme d'aide financière destiné à l'Europe. Il s'agit de l'European Recovery Program (Programme de reconstruction européen), mieux connu sous le nom de **Plan Marshall**.

A partir de 1948, 16 pays européens bénéficient de l'assistance financière américaine (13 milliards de dollars dont 80 % de dons). Cette aide a donné l'impulsion décisive à la croissance européenne.

Parallèlement, les Etats interviennent plus franchement et plus durablement dans l'effort économique national. La croissance est soutenue par l'**intervention des Etats** : ils jettent les bases de politiques industrielles ambitieuses en soutenant les secteurs clés, qui deviennent les moteurs de la croissance. C'est le cas de l'aéronautique, de l'automobile, ou encore des industries mécaniques et électriques. Dès 1949, la production de biens manufacturés retrouve son niveau d'avant-guerre et ne cessera plus de croître jusqu'en 1975.

L'Etat intervient également pour redistribuer plus équitablement les fruits de la croissance. C'est les débuts de l'**Etat-Providence ou « Welfare State »** avec le développement des protections sanitaires et sociales, ainsi que la création des assurances chômage.

Publicité typique de l'ère de consommation de masse qui débute en 1945 ▼



Cette période voit également l'apparition de la consommation de masse. La croissance, le plein-emploi et la nette augmentation du niveau de vie permettent, en effet, aux ménages de consacrer une plus grande part de leur budget à la consommation. Après les privations de la Guerre, les populations découvrent avec enthousiasme de nouveaux objets, tels que le réfrigérateur, le lave-linge ou le téléviseur. De plus, alors que les revenus des familles augmentent, les prix des produits, standardisés et fabriqués en masse, baissent : ils deviennent relativement bon marché et ne sont plus réservés à une élite. Grâce à l'automobile, on part désormais en week-end et en vacances. Le tourisme de masse se développe.

Les deux chocs pétroliers de 1973 et 1979

Au début des années 1970, les pays producteurs de pétrole (regroupés au sein de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, OPEP) veulent réagir face à la dégradation du prix du brut qui, depuis 1950, a baissé de 40 % par rapport aux produits industriels. Nécessaire pour faire face à la croissance et à la production mondiales, le pétrole est alors une énergie bon marché. Ce sont deux événements politiques qui vont servir de détonateurs au début de la première crise pétrolière : la guerre israélo-arabe de 1967, puis et surtout la Guerre du Kippour en 1973. Pour la première fois de l'histoire, « l'arme pétrole » va être utilisée.

En juin 1967, la Guerre des Six-Jours oppose Israël aux pays arabes, soit l'Égypte, la Jordanie et la Syrie, soutenues par l'Irak, le Koweït, l'Arabie saoudite, le Soudan, le Yémen et l'Algérie. Très vite, les Etats arabes décrètent une suspension momentanée des livraisons de pétrole aux États-Unis et à la Grande-Bretagne, accusés de soutenir Israël. Les prix augmentent, mais sans véritables conséquences.

Par contre, lors de la guerre du Kippour (opposant à nouveau les pays arabes à Israël), les dix membres arabes de l'OPEP décident **un embargo complet** envers les États-Unis, les Pays-Bas, le Portugal et l'Afrique du Sud, jugés trop pro-israéliens. En outre, l'OPEP décide de réduire la production de pétrole brut arabe de 5 % chaque mois, jusqu'à ce que les Israéliens se soient retirés des territoires occupés. Par conséquent, **entre octobre et décembre 1973, le prix du baril de brut quadruple, passant de 2,32 dollars à 9 dollars**. Pour les pays très dépendants de

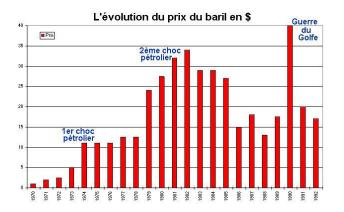
Gisement de pétrole en Arabie Saoudite, premier producteur de pétrole au monde ▼



Source: http://www.er.uqam.ca/nobel/oei/veille/IMG/jpg/NY-Times_oil_field_2_375.jpg

leurs importations de pétrole (par exemple la France et l'Italie qui importent respectivement 70 % et 80 % du pétrole qu'ils utilisent), les incidences du choc pétrolier sont importantes. Contraints de réduire leurs importations, ces pays vont connaître un ralentissement de leur activité économique, une augmentation rapide du chômage, une inflation galopante, une aggravation des déficits commerciaux et un ralentissement de la croissance. En France par exemple, les faillites augmentent de 17 % dans le courant de l'année 1974 et le chômage dépasse 900'000 personnes l'année suivante. Pour la première fois depuis 1945, la production industrielle baisse de 1974 à 1975.

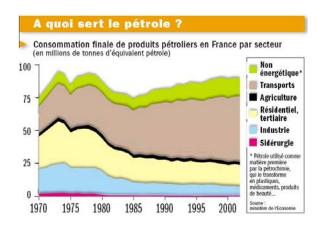
Les prix du pétrole finiront par se stabiliser en 1975. Mais la période de récession initiée en 1974 mettra fin à la prospérité des Trente Glorieuses.



La stabilisation des prix du pétrole entre 1975 et 1978 ne résistera pas aux nouveaux troubles politiques qui agitent le Moyen-Orient. La chute du chah d'Iran en janvier 1979 et le début de la guerre Iran-Irak en 1980, vont provoquer une baisse de la production (en Iran, entre septembre 1978 et février 1979, la production passe de 6 millions de barils par jour à 400'000), une ruée sur l'or noir et une nouvelle envolée des prix : le baril passe de 12,70 dollars en décembre 1978 à 32 dollars à la fin de l'année 1980. Les effets sur les économies industrialisées sont directs : la croissance mondiale chute de 3,4 % en 1979 à 1 % en 1980 ; celle du commerce international de 6,1 % en 1979 à 3,2 % en 1980. Dans le même temps, l'inflation passe de 8,9 % à 11,5 % et les pays industrialisés comptent 23 millions de chômeurs en 1980.

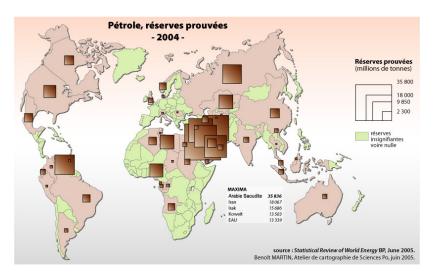
Les deux chocs pétroliers mettent en lumière à la fois l'importance cruciale du pétrole pour l'économie mondiale et le fait qu'il se concentre uniquement dans quelques régions du monde.

En tant que première source d'énergie mondiale, le pétrole est, en effet, utilisé dans de nombreux domaines tels que les transports, l'industrie et l'agriculture. Notre civilisation industrielle moderne **dépend du pétrole** et de ses dérivés ; il fournit près de la moitié de la demande totale d'énergie primaire.



Concernant la concentration du pétrole dans quelques pays du monde, un chiffre illustre bien ce phénomène: les douze pays de l'OPEP (Algérie, Gabon, Indonésie, Iran, Irak, Koweït, Libye, Nigeria, Qatar, Arabie saoudite, Émirats arabes unis et Venezuela) recouvrent à eux seuls 78 % des réserves mondiales de pétrole brut prouvées. Comme l'illustre la carte ci-contre, c'est au Proche-Orient que les réserves prouvées sont les plus abondantes: l'Arabie Saoudite, l'Iran, l'Irak, le Koweit et les Emirats arabes unis sont, dans l'ordre, les cinq nations les plus dotées en or noir.

Le pétrole est partout. Il sert de combustible sous forme de fioul pour le chauffage par exemple ou pour la production d'électricité. Il recouvre routes et bâtiments sous forme de bitume. On le retrouve aussi dans l'agriculture et pas uniquement pour alimenter les tracteurs et moissonneuses-batteuses. Les engrais azotés et la plupart des pesticides sont produits à partir de lui. Le pétrole et ses dérivés sont utilisés dans la production de médicaments, de produits agrochimiques et alimentaires, de matières plastiques, de matériaux de construction, de peintures et de fibres synthétiques, de détergents et de caoutchouc, ainsi que dans la production électrique. Mais comme l'illustre le graphique ci-contre, les transports représentent le plus grand poste d'utilisation du pétrole, sous la forme d'essence.



Selon certains spécialistes, 944 milliards de barils ont été extraits à ce jour. Il resterait 764 milliards de barils extractibles dans les réserves connues et 142 milliards que l'on considère comme encore à découvrir. Nous nous approchons donc du fameux « pic de Hubbert », c'est-à-dire du point où 50 % des réserves mondiales ont été consommées. A ce déclin des réserves, il faut ajouter une augmentation continue de la demande mondiale. La consommation de la Chine a ainsi augmenté de 17 % en une année et devrait doubler dans les 15 années à venir.

La troisième Révolution industrielle

Aujourd'hui, les sociétés industrialisées vivent au rythme de la troisième Révolution industrielle. Celle-ci puise ses racines au sortir de la Deuxième Guerre mondiale grâce à plusieurs inventions : le téléphone (Bell en 1876), la radio (Marconi en 1898), le tube à vide (De Forest en 1906), le premier ordinateur (1946), le transistor (1947), puis le microprocesseur (1970). Ces inventions engendrent l'essor de l'informatique et le développement accéléré des sciences et des technologies de la communication et de l'information, c'est la troisième révolution industrielle. Ce phénomène transforme radicalement les sociétés occidentales.

L'utilisation massive des ordinateurs permet l'automatisation et la robotisation du travail. Elle tend ainsi à réduire l'intervention humaine - dans la métallurgie, la mécanique de précision, l'automobile - à des fonctions de contrôle et de supervision, et placent les sociétés occidentales dans une logique de diminution continue de l'emploi industriel, ou du moins de modification profonde des critères de sélection et de formation de la main-d'œuvre.

Nous avons abordé les révolutions industrielles en nous concentrant sur une chronologie occidentale. Nous devons donc signaler que ce vaste mouvement d'industrialisation a touché l'ensemble de la planète mais de façon différée : si aucun pays non occidental, mis à part le Japon, n'a amorcé de véritable processus de développement



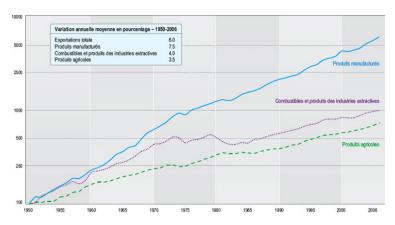
Source: www. weinbrenner-online.com

moderne au cours du XIXème siècle, les choses commencèrent à changer à partir des années 1930. Dès cette date, certains pays d'Amérique latine, à l'image par exemple de l'Argentine, débutent leur processus d'industrialisation et développent rapidement leurs activités. Suivent, dès les années 1960, certains pays asiatiques comme la Corée du Sud ou Singapour qui sont aujourd'hui aussi industrialisés que les pays occidentaux.

L'accroissement du commerce mondial

La période qui s'ouvre en 1945 est marquée par une croissance spectaculaire du commerce mondial, si bien qu'entre 1949 et 1974, le taux de croissance des échanges sera supérieure à celui de la production. De même, entre 1970 et 1993, la valeur du commerce mondial est passée de 292 milliards de dollars à 4'252 milliards de dollars, soit une croissance de 1'356 % en 20 ans. En outre, tandis qu'en 1970 le commerce international ne comptait que pour 25 % du PIB mondial, ce chiffre a atteint les 45 % en 1990.

Comme l'illustre ce graphique, ce sont principalement les échanges de produits manufacturés qui ont explosé depuis les années 1950.



▲ Commerce mondial des marchandises par grand groupe de produits, 1950-2006

 $http://www.lyc-arsonval-brive.ac-limoges. \\ fr/jp-simonnet/IMG/jpg/0Aa2G.jpg$

Selon les économistes contemporains, cette accélération des échanges de marchandises durant le XXème siècle est liée à plusieurs facteurs essentiels, **dont les trois suivants :**

La libéralisation du commerce international

Le libre-échange, c'est-à-dire la réduction générale des mesures protectionnistes sur les marchandises, a également largement contribué à l'augmentation des échanges commerciaux internationaux. Comme nous l'avons vu, l'institution de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) en 1947 a représenté le principal instrument de cette libéralisation du commerce mondial.

Depuis 1950, la libéralisation des échanges commerciaux est donc en constante progression. Les chiffres ci-dessous font état de la réduction pondérée de l'ensemble des droits de douane entre 1948 et 1999 :

1948-63 : Cinq premiers cycles du GATT (1947-1962) : - 36 %

1968-72 : Kennedy Round (1964-1967) : - 37 %

1980-87 : Tokyo Round (1973-1979) : - 33 %

1995–99 : Cycle d'Uruguay (1986-1994) : – 38 %. Avec la mise en œuvre des résultats du Cycle d'Uruguay, les droits de douane sur les produits industriels importés par les pays développés ont été ramenés

de 6,3 à 3,8 %.

Les négociations commerciales menées sous l'égide du GATT ont permis un énorme accroissement du commerce mondial grâce à deux moyens :

- en assurant la non-discrimination entre partenaires commerciaux au moyen de la clause de **la nation la plus favorisée** (si deux pays négocient afin de réduire, entre eux, une quelconque barrière douanière ou une autre forme de protection, alors cette concession doit être applicable à l'ensemble des autres États membres),
- en posant également **le principe de réciprocité** (le pays qui accepte une concession doit en consentir une en retour sur une base d'avantages mutuels et réciproques).

L'amélioration des moyens de transports

Depuis les années 1950, les moyens de transports ont connu de nombreuses améliorations qui ont permis de les rendre plus rapides, de diminuer leur coût de fonctionnement et d'augmenter largement leurs capacités de transport, c'est-à-dire le volume qu'ils sont capables de charrier. Ainsi, par exemple, les améliorations techniques intervenues dans les transports maritimes qui prennent actuellement en charge 3/4 du volume de commerce mondial de marchandises ont permis de diminuer le coût du transport maritime de 2/3 entre 1929 et 1960. En outre, l'apparition des navires porte-conteneurs à la fin des années 1950 a révolutionné le transport maritime international : les quantités transportées par voies maritimes sont passées de 500 millions de tonnes en 1950 à plus de 8,17 milliards de tonnes en 2008. Les plus récents porte-conteneurs peuvent ainsi transporter quelque 6'000 conteneurs qui, une fois à terre, nécessiteront 6'000 camions ou 30 trains complets.

Evolution du trafic maritime mondial en volume de 1960 à 2000 3500 3000 2500 2000 1500 1000 500 /racs majeurs

Comme l'illustre ce graphique, le volume du trafic mondial maritime a largement augmenté depuis les années 1960. Selon la CNUCED, 80 % du commerce international passe par la voie maritime en 2009.



Les multinationales et la délocalisation de la production

Grâce aux progrès des moyens de communication et de transports, il est devenu possible de concevoir un produit dans un bureau d'étude et de le faire fabriquer à moindre coût dans une usine située ailleurs sur la planète : on parle généralement de multinationales ou de firmes transnationales. Ces entreprises sont définies par l'ONU comme contrôlant des actifs dans au moins 2 pays en plus de celui dans lequel se trouve le siège social. La fabrication des produits est divisée en plusieurs étapes pouvant chacune être effectuée dans un pays différent.

Le cas de la console Xbox de Microsoft

La fabrication de cette console de jeu est un bon exemple de délocalisation de la production. Sa fabrication est confiée à une entreprise taïwanaise. Mais selon le PNUD : les processeurs Intel proviennent de l'un des onze sites de production, y compris de ceux situés en Chine, au Costa Rica, en Malaisie et aux Philippines; les processeurs graphiques sont fabriqués à Taiwan; le disque dur est assemblé en Chine et est constitué de composants fabriqués en Irlande ; le lecteur DVD est produit en Indonésie ; et finalement, les opérations d'assemblage ont récemment changé de site de fabrication, passant de celui situé au Mexique pour être dirigées vers un site chinois.



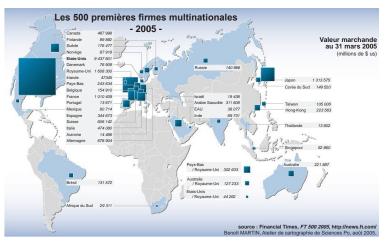
L'évolution de la multinationalisation des firmes s'est fortement accélérée depuis 1945 et leur confère aujourd'hui une place de premier ordre dans le commerce mondial. Elles réalisent actuellement près des deux tiers des échanges, une part sous forme d'exportations, une autre part sous forme d'échanges interentreprises entre société mère et filiale. En 2006, l'ONU recense plus de 40'000 multinationales contre 7'000 à la fin des années 1960.

Une multinationale suisse : l'exemple de Nestlé

Au milieu des années 1860, le pharmacien allemand Henri Nestlé développe un produit de substitution au lait maternel, espérant ainsi réduire le taux de mortalité des nourrissons qui ne peuvent être allaités. Convaincu de la qualité nutritive de son produit, Nestlé fonde à Vevey sa société dénommée Farine Lactée Henri Nestlé. En 1905, sa société fusionne avec Anglo-Swiss Condensed Milk, une société américaine concurrente, donnant ainsi naissance au groupe Nestlé and

Anglo-Swiss Milk Company. Au cours de la Première Guerre mondiale (1914-1918), la hausse de la demande en produits laitiers incite la société à développer son implantation à l'étranger. À la fin du conflit, Nestlé dispose de plus de quarante sites de fabrication dans le monde et son volume de production a été multiplié par deux en l'espace de quatre ans. Aujourd'hui, Nestlé 80 pays, possède 500 usines qui ont généré en 2005 un bénéfice net de 8 milliards de francs.

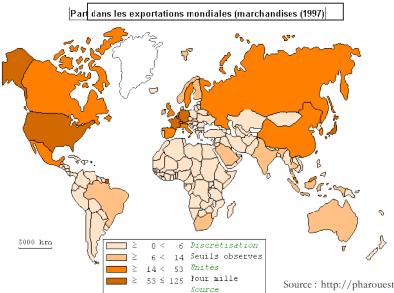
représente la plus grande société agroalimentaire du monde : elle emploie plus de 250'000 personnes à travers plus de



Au cours des trente dernières années, le volume du commerce mondial des biens et des services a donc été multiplié par 5, une progression deux fois plus rapide que celle de la production mondiale. Mais si les échanges mondiaux ont fortement augmenté, la participation des différents Etats dans ces échanges est très variable. Certains y participent beaucoup, d'autres très peu. Ainsi, en 2000, les trente pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques comptant les pays les plus développés du monde) représentaient 75 % des exportations mondiales, avec près de 80 % pour les services et près de 73 % pour les marchandises.

Source: http://www.sciences-po.fr/cartographie/cartes/monde/economie/04_500_fmn_2005.jpg

Dans l'ensemble, la part de l'Afrique dans les exportations mondiales est tombée d'environ 6 % en 1980 à 3,5 % en 2008, et sa part dans les importations mondiales de 4,6 % à 2,9 % sur la même période. En même temps, la part de l'Asie dans le commerce mondial a augmenté au fil des ans (de 17,9 % des exportations mondiales en 1980 à environ 27,7 % en 2008; d'environ 13,1 % des importations mondiales en 1980 à près de 26,4 % en 2008).



OMC

En 2008, l'Allemagne était le plus grand exportateur de marchandises au monde avec une part de 9,1 %. Elle devançait ainsi la Chine (8,9 %) et les Etats-Unis (8 %). La Suisse avait une part de 1,25 % du total.

Au niveau des importations, nous retrouvons le même tiercé : Etats-Unis (13,21 %), Allemagne (7,3 %) et Chine (6,9 %). Concernant la composition actuelle des exportations mondiales de marchandises, notons que 66,5 % de celles-ci sont des articles manufacturés, 22,5 % sont des combustibles et des produits des industries extractives, et 8.5 % sont des produits agricoles (dont 7,1 % sont des produits alimentaires).

Source: http://pharouest.ac-rennes.fr/e352009U/lycee/HGLyceeI-deF/OMC/Cartes_Croquis/Cartographies.htm#

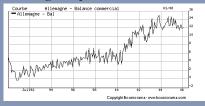
La balance commerciale des Etats-Unis

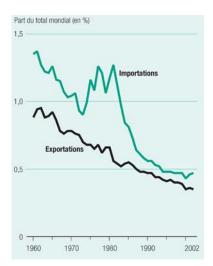
En août 2006, la première puissance économique mondiale a affiché un déficit commercial record. La balance commerciale des Etats-Unis, c'est-à-dire la différence entre les exportations de marchandises et les importations présentait en effet un solde négatif de 69.9 milliards de dollars. La balance commerciale des Etats-Unis est négative depuis plus de vingt ans déjà. Actuellement, cette contre-performance est en partie à mettre sur le compte des cours élevés du pétrole et donc sur la facture énergétique du pays. Le prix moyen du baril de l'or noir a atteint 66,12 milliards de dollars en août - un niveau sans précédent - contre 64,84 dollars en juillet. Résultat : la balance pétrolière des Etats-Unis affiche sur le seul mois d'août un déficit de 27,2 milliards de dollars, un montant là encore record.

Evolution de la balance commerciale des Etats-Unis depuis 1988



Evolution de la balance commerciale de l'Allemagne depuis 1988





Source: PNUD, Rapport mondial du développement humain, 2005.

L'Afrique subsaharienne souffre d'une très faible intégration dans le marché mondial et celle-ci tend encore à diminuer depuis quelques années. A l'heure actuelle, la part de ses exportations dans les exportations mondiales représente 0,45 %, soit moins de la moitié de la part de la Belgique. Soulignons que l'Afrique subsaharienne exporte principalement des produits agricoles traditionnels comme le cacao, le coton ou le café. Selon la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), les faibles résultats commerciaux de l'Afrique subsaharienne s'expliquent par le fait qu'elle ne bénéficie pas des éléments déterminants pour le commerce international : des sources de financement suffisantes, une logistique efficace et un accroissement des ressources en capitaux et en compétences.

De même, une grande partie de l'Afrique subsaharienne reste tributaire des produits de base.

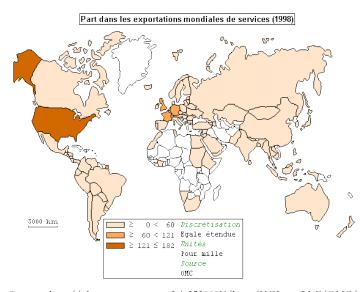
◆ Baisse de la part de l'Afrique subsaharienne dans le commerce mondial En 2003, un rapport de la CNUCED concernant la situation économique en Afrique évoquait les responsabilités de la communauté internationale envers l'Afrique et sa situation commerciale. Selon cette agence des Nations Unies, la dépendance des pays africains aux produits de base dont les prix fluctuent beaucoup et le manque de diversification de l'économie n'expliquent pas tout. En effet, la communauté internationale (notamment les pays occidentaux) ont une part non-négligeable en ce qui concerne la situation commerciale du continent. Par exemple, les subventions agricoles accordées aux paysans par les gouvernements des pays riches entraînent de grosses pertes pour les producteurs africains : les produits subventionnés arrivent sur le marché africain à des prix plus bas que les produits locaux. La Banque mondiale cite le cas des subventions ac-

cordées aux producteurs de coton américains et européens en 2002 qui ont entraîné un manque à gagner de 300 millions de dollars pour l'Afrique. Autre exemple, les entreprises étrangères qui engendrent de grands profits alors que les revenus des producteurs africains baissent. La vente au détail de café rapporte en moyenne 70 milliards de dollars par an, alors que les producteurs de café ne perçoivent que 5,5 milliards de dollars.





http://mathilde.despierre.free.fr/ Galerie/galleries/Afrique/Libye/ Libye.html



 $Source: http://pharouest.ac-rennes.fr/e352009U/lycee/HGLyceeIdeF/OMC/Cartes_Croquis/Cartographies.htm\#$

Les années 1990 sont marquées par l'augmentation des exportations de services (biens immatériels) tels que les services bancaires, les assurances, les télécommunications et le tourisme. Ces courants d'échanges représentent 20 % du commerce mondial et proviennent essentiellement des pays développés : en 2004, les Etats-Unis représentent le plus gros exportateur de services avec 15 % du total, devant le Royaume-Uni (8,1 %) et l'Allemagne (6,3 %). Nous retrouvons le même trio de tête au niveau des importations de services. Ici encore, nous voyons qu'une vaste partie de l'Afrique ne participe pas aux échanges. Au final, les pays industrialisés assument 80 % des exportations et 75 % des importations de services. Plus encore, les trois membres de la Triade (les Etats-Unis, l'Union Européenne et le Japon) représentent à eux seuls 60 % des échanges de service.

La Triade

Le terme Triade a été popularisé en 1985 par le japonais Kenichi Ohmae, directeur général de l'entreprise McKinsey au Japon et auteur de nombreux ouvrages économiques à succès. Il désigne l'ensemble des trois pôles développés de l'économie mondiale dont les piliers sont les Etats-Unis, l'Union européenne et le Japon, et dont l'espace s'étend sur l'Amérique du Nord, l'Europe occidentale et l'Australasie. Outre une certaine atmosphère mystérieuse, la notion de Triade signifie que, réunis, Japon, Etats-Unis et Union européenne dominent le monde, qu'ils constituent un ensemble cohérent et de plus en plus homogène, au service des mêmes valeurs capitalistes, libérales et démocratiques. Ces trois pôles ont de plus tendance à s'équilibrer, aucun d'entre eux ne l'emportant totalement sur les deux autres.



La mondialisation financière

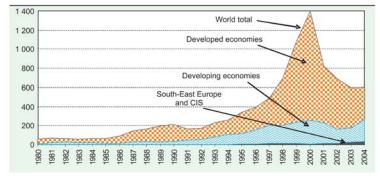
La mondialisation financière, également appelée globalisation, peut être définie comme le gigantesque accroissement des flux financiers entre les pays à travers le monde. Aujourd'hui, la mondialisation financière est assurée par une forte mobilité des capitaux à l'échelle internationale, elle-même permise par le vaste mouvement de libéralisation des mouvements de capitaux né dans les années 1980. Le principe de libre circulation des capitaux se traduit par l'interdiction de toutes les restrictions aux mouvements de capitaux et l'interdiction de toutes les restrictions aux paiements (pour l'acquisition d'un bien ou d'un service).

La libéralisation et le développement rapide des marchés financiers internationaux à partir de 1985, puis la mise en place de procédures de déréglementation des **investissements directs étrangers (IDE)** et les innovations dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) ont provoqué une envolée spectaculaire des flux d'IDE dans le monde. Selon la CNUCED, ceux-ci n'ont cessé de croître jusqu'en 2000, date à laquelle ils ont atteint 1'271 milliards de dollars. Le ralentissement de l'activité économique mondiale et le contexte d'incertitude consécutif aux événements du 11 septembre 2001 expliquent la régression sensible de ces flux (824 milliards en 2001). En 2007, un nouveau record a été battu avec la somme de 1'500 milliards de dollars.

Les investissements directs étrangers (IDE)

La Banque mondiale définit l'IDE comme un « investissement étranger établissant un intérêt durable dans une entreprise ou permettant d'en contrôler effectivement la gestion. Il peut par exemple consister à acheter des parts de capital d'une entreprise basée dans un autre pays, à réinvestir les bénéfices d'une entreprise sous contrôle étranger dans le pays où elle est basée, ou, dans le cas de sociétés mères, à accorder des prêts à leurs filiales étrangères ».

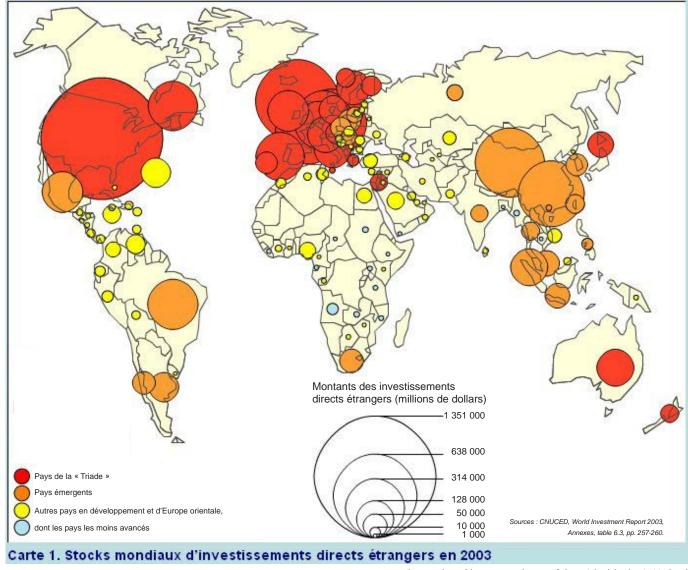
Evolution des investissements directs à l'étranger (IDE) entre 1980 et 2004 (en milliards de dollars)



Source: http://www.unctad.org/en/docs/wir2005_en.pdf

 Le graphique ci-contre met bien en lumière l'augmentation importante des flux d'IDE dans le monde.

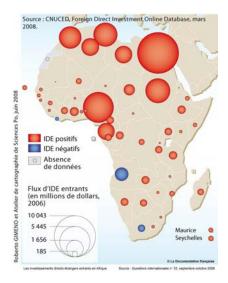
Entre 1973 et 2000, les flux d'IDE mondiaux ont été multipliés par 53 (soit une augmentation de 16 % par an).



Source: http://mappemonde.mgm.fr/num3/articles/art04301.html

Comme l'illustre cette carte, les IDE sont concentrés dans certains pays, ce qui témoigne de la très inégale intégration de l'ensemble du monde dans la globalisation de l'économie. En 2010, près de 60 % des stocks mondiaux d'IDE se concentraient aux Etats-Unis, au Japon et au sein de l'Union européenne.

Les 50 pays les plus pauvres du monde représentent un stock d'IDE dérisoire : 0,64 % du total mondial en 2002 et 2 % seulement de celui des pays en voie de développement. Dépourvus de tout, souvent lourdement endettés et n'ayant au mieux que des produits primaires agricoles et miniers à exporter, les pays les plus pauvres sont presque totalement délaissés par les investisseurs étrangers à l'exception de quelques très rares secteurs d'activité (hydrocarbures, certaines matières premières minérales et agricoles).



Comme le montre cette carte, de nombreux investissements directs étrangers en Afrique se font là où les matières premières sont présentes. C'est la cas notamment des investissements chinois, qui se font principalement (chiffres de fin 2007) en Afrique du Sud (21,3 %), au Nigéria (20,2 %), en Algérie (11,9 %) et au Soudan (9,2 %). Les transports et les télécommunications sont également des secteurs dans lesquels la Chine investit. Mais le pétrole reste le domaine privilégié d'investissements directs chinois en raison de la croissance rapide du pays et donc de son besoin en énergie. En effet, l'Afrique fournit un tiers du pétrole dont la Chine a besoin.

Rien qu'au premier semestre 2009, les investissements directs chinois en Afrique ont augmenté de 81 %. Environ un millier de sociétés commerciales chinoises sont présentes sur le continent africain.

Carte montrant la répartition et le montant des IDE sur le continent africain en 2008

http://www.ladocumentationfrancaise.fr/cartotheque/investissements-directs-etrangers-entrants-afrique.shtml

Un autre aspect de la globalisation financière est la **prédominance des marchés financiers et des échanges boursiers.** Rappelons que la bourse est le **lieu où s'échangent les produits financiers**, principalement des actions et des obligations.

- **Une action** est un titre de propriété représentant une fraction du capital d'une entreprise et donnant à son porteur le droit de vote aux assemblées et le droit à l'information.
- **Une obligation** est un titre de créance représentant la fraction d'un emprunt contracté par une société ou par l'Etat, remboursable à une date et pour un montant fixé à l'avance et qui rapporte un intérêt.

La Bourse met donc en relation des acheteurs et des vendeurs. Parmi les vendeurs, nous trouvons des entreprises (publiques et privées) et des Etats à la recherche d'argent pour financer leur développement et parfois assurer leur pérennité. Les acheteurs sont d'une part les ménages qui disposent d'une épargne à placer (en mars 2005, on comptait 6,3 millions de Français actionnaires) et, d'autre part, certaines entreprises qui ont des liquidités qu'elles désirent placer. La motivation de l'actionnaire est de réaliser des plus-values, c'est-à-dire de gagner de l'argent en vendant plus cher ses actions qu'il ne les a achetées. Le risque est évidemment que le prix de l'action baisse et qu'il perde ainsi de l'argent.

En effet, **le prix fluctue** en fonction de l'offre et de la demande, et est également tributaire d'une multitude de paramètres comme les rumeurs, le climat politique, l'annonce des résultats de la société, etc.

Imaginons que vous ayez acheté une action de l'UBS en 2005 à 53 CHF. Vous avez choisi cette action parce que vous savez que l'entreprise est en bonne santé et que des bénéfices important sont attendus d'ici quelques mois. Vous espérez alors pouvoir revendre votre action plus chère que ce que vous l'avez acheté.

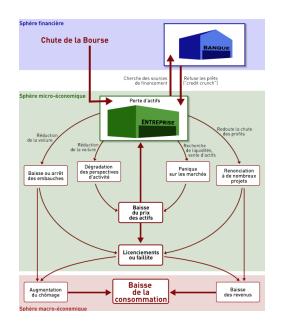
Aujourd'hui, cette action vaut plus de 70 CHF. Si vous décider de la vendre, vous empocherez un bénéfice (ou plus-value) de 23 CHF. Mais vous pouvez égale- ment penser que cette action va encore grimper et qu'en attendant un peu, vous pourrez la vendre encore plus chère. Cette anticipation du cours à venir est ce que l'on appelle la spéculation.



Ci-dessous, la bourse de Zurich (SWX Swiss Exchange) est la première bourse entièrement électronique du monde ▼



Les actions et les obligations s'échangent sur les différentes places boursières mondiales, à New York, Londres, Francfort et Tokyo. Plusieurs indices boursiers servent à mesurer l'évolution générale des cours. Ils sont des indicateurs de performance économique d'une région, d'un pays ou d'un secteur. Les titres les plus représentatifs et les plus traités en bourse sont sélectionnés pour constituer la composition de ces indices. En Suisse, par exemple, le SMI (Swiss Market Index) regroupe les 27 principales valeurs du marché dont notamment Novartis (pharmacie), Nestlé (alimentaire), Hoffmann-La Roche (pharmacie) et UBS (banque). Le Nikkei 225 est l'indice de référence de la Bourse de Tokyo qui regroupe les 225 plus grosses capitalisations. Le Dow Jones est l'indice du New York Stock Exchange, le marché de référence de Wall Street et le CAC 40 est le principal indice boursier français.



La crise financière

La crise financière a commencé en juillet 2007 à travers deux mécanismes : le dégonflement de bulles spéculatives (il y a une bulle spéculative lorsque les agents, anticipant la hausse du cours de certains titres, demandent ces titres et leur prix augmente ; cela pousse les cours artificiellement vers le haut jusqu'à ce que la bulle « éclate ») et les pertes importantes enregistrées par des institutions financières, pertes provoquées par la crise des subprimes (prêts hypothécaires à risque aux Etats-Unis). Une seconde phase de la crise voit le jour en 2008 avec la faillite de plusieurs établissements financiers et les interventions étatiques dans différents pays touchés. En Suisse, la Confédération a par exemple établi un plan de sauvetage de la banque UBS à la hauteur de six milliards de francs. La crise financière, qualifiée comme la plus grosse secousse sur l'économie mondiale depuis la crise de 1929, est toujours en cours en 2010. Les conséquences les plus notables sont la chute des cours des marchés boursiers, le ralentissement de l'activité économique, voir les récessions.

Economie & Commerce

Comme nous l'avons vu, la mondialisation économique est un phénomène ancien : puisant ses racines au lendemain de la découverte de l'Amérique dans l'essor du commerce transatlantique, la mondialisation s'accélère au cours du XIXème siècle et connaît une première phase d'apogée entre 1880 et 1914 sous l'impulsion des grandes puissances européennes dont le rayonnement devient planétaire. Le processus de mondialisation économique, s'il a été affaibli par les deux guerres mondiales, connaît depuis le début des années 1980 une nouvelle accélération. Nous étudierons donc cette nouvelle évolution en présentant les principales caractéristiques de l'économie mondiale actuelle.

Le 29 janvier 1990, des centaines de Moscovites font la queue en attendant l'ouverture du premier restaurant de la chaîne américaine McDonald's dans le pays. Cette ouverture est un véritable symbole : elle témoigne de la fin de la Guerre froide entre le bloc de l'Est communiste et les États-Unis, mais également de la mondialisation de l'économie, devenue désormais planétaire. Aujourd'hui, McDonald's est la plus grande chaîne de restauration dans le monde avec 31'500 restaurants dans 119 pays.

Mais avant d'entamer cette étude, il s'agit de présenter les grandes institutions financières et commerciales qui régissent l'économie mondiale depuis plus de soixante ans. Elles sont, en effet, à la base des grandes orientations économiques actuelles et leur influence ne doit pas être négligée dans la marche de l'économie planétaire.



Source: Encyclopédie Encarta,. ALLSTOCK, INC./Ken Graham

Le système de Bretton Woods, le GATT et l'OMC

Le Système de Bretton Woods tire les conséquences de la période de l'entre deux-guerres marquée par une absence de coopération monétaire internationale en terme de taux de change qui s'était traduite par des dévaluations successives des principales monnaies des pays développés engagés dans une véritable spirale de dévaluations compétitives.

De plus, ce système entérine définitivement l'hégémonie de l'économie américaine et donc du dollar au détriment de la livre Sterling et ne fait en ce sens que constater la perte d'influence des économies européennes suites aux deux guerres-mondiales. Principal vainqueur militaire de la Deuxième Guerre mondiale, les Etats-Unis s'imposent comme la locomotive économique mondiale face à des pays européens ruinés par deux guerres successives.

Ainsi, depuis la fin des années 1940, l'économie mondiale est régie par de nombreuses institutions issues, pour la plupart d'entre elles, de la **Conférence de Bretton Woods**.

La Conférence de Bretton Woods, 1944

La Conférence de Bretton Woods est le nom donné à la conférence monétaire et financière organisée à l'initiative des Etats-Unis, du 1er au 22 juillet 1944, à Bretton Woods. Quarante-quatre pays s'y sont réunis afin de mettre en place les bases de la politique monétaire mondiale et de favoriser la reconstruction et le développement économique des pays touchés par la Seconde Guerre mondiale. Dans un climat d'insécurité internationale, avec le souvenir de la crise des années 1930 qui provoqua chômage, dislocation de l'économie mondiale et guerres commerciales, il s'agissait d'établir une véritable pération économique internationale qui internationale qui internationale qui internationale qui internationale qui internationale qui internationale proposition de l'économic de l'économic production de l'économic produ

coopération économique internationale qui jetterait les bases d'une économie mondiale plus stable et plus prospère. C'est pour veiller au maintien d'une



certaine stabilité que les « institutions de Bretton Woods » ont été créées. Un point important était d'éviter les dévaluations compétitives qui avaient eu lieu pendant l'entre-deux-guerres et avaient engendré une grande instabilité monétaire. Pour assurer la stabilité des taux de change, on fixe un système de change reposant sur une parité des monnaies par rapport à un étalon, l'or, et une seule monnaie est convertible en or : le dollar.

Le Système de Bretton Woods tel qu'il a été défini en juillet 1944 repose sur les principes suivants :

Un système de change fixe reposant sur le principe du Gold Exchange Standard	Les parités des monnaies sont fixées par rapport à un étalon qui est l'or, mais une seule monnaie est convertible en or, le dollar.
Une nouvelle monnaie internationale	Le dollar étant la seule monnaie convertible en or, il devient la monnaie de règlement des paiements internationaux. Cette convertibilité est garantie par le fait que les États-Unis détiennent en 1944 les trois quarts des réserves en or de la planète.
Des parités fixes	Les parités des monnaies sont fixes et ne peuvent varier que dans une fourchette de +/- 1 %. Les Banques Centrales ont l'obligation d'intervenir pour soutenir la parité de leur monnaie.
La création du Fond Monétaire International	Lors de sa création, le FMI se voit attribuer trois fonctions :
	• une fonction de stabilisation des monnaies.
	• une fonction de financement des déficits des balances des paiements via l'obtention de crédits.
	• une fonction de recommandation auprès des pays ayant des déséquilibres de leur balance des paiements. Les pays bénéficiaires des prêts du FMI sont tenus de mettre en place des politiques d'ajustement structurelles.
La création de la Banque Mondiale	Cette institution internationale crée initialement pour faciliter la reconstruction des économies européennes a peu à peu réorienter sa mission vers le financement des pays en voie de développement.

Le 15 août 1971, face à l'accélération de la diminution du stock d'or de la Réserve Fédérale américaine, le Président Nixon prend la décision de dénoncer la convertibilité-or du dollar, ce qui marque de facto la fin du système de Bretton Woods. Dès fin 1971, le dollar est dévalué une première fois, et il le sera de nouveau en 1973. Les Banques Centrales des principaux pays européens décident alors de ne plus soutenir le cours du dollar et le système monétaire international bascule alors dans un régime de changes flottants.

Les accords de la Jamaïque conclus en 1976 définissent les modalités de fonctionnement de ce régime des changes flottants en supprimant les parités-or des monnaies mais en confirmant le rôle du FMI comme organisme de financement des déficits de la balance des paiements.

Lors de la Conférence de Bretton Woods, deux institutions financières internationales ont été créés : il s'agit de la **Banque** mondiale et du **Fonds Monétaire International** (FMI). Le système adopté a été conçu de manière complémentaire : la Banque mondiale avait pour mandat de financer la reconstruction et le développement de l'Europe par des prêts à long terme, tandis que la mission du FMI était de veiller à l'équilibre des balances de paiement et de fournir des crédits à court terme aux pays rencontrant des problèmes à ce niveau. Les deux institutions ont leur siège à Washington.

La Banque mondiale

La Banque internationale pour la reconstruction et le développement - BIRD (186 Etats membres en 2009) a été créée pour financer la reconstruction de l'Europe dévastée par la guerre. Dès 1947, elle consent donc des prêts conséquents à la France, au Danemark, aux Pays-Bas et au Luxembourg pour la réhabilitation de leurs infrastructures nationales.

Dès les années 1960, la BIRD décide d'étendre ses activités aux pays en développement; l'Association Internationale de Développement (IDA) est créée dans le but d'accorder aux pays les plus pauvres des dons, des prêts et des crédits sans intérêt destinés au développement de différents secteurs (éducation, santé, infrastructure, communication, etc.). La BIRD et l'IDA forment dès lors la Banque mondiale. Par la suite, trois autres institutions ont été rattachées à la Banque mondiale : la Société financière internationale (SFI, 182 Etats membres), l'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI, 175 Etats membres) et le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI, 144 Etats membres). Ensemble, ces cinq institutions internationales forment le « Groupe de la Banque mondiale ». Elles collaborent étroitement et se consacrent au financement de programmes de développement de grande envergure.

Les cinq institutions du Groupe de la Banque mondiale

La Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) accorde des prêts à des pays en développement ayant un revenu par habitant relativement élevé. Fondée en 1945, elle est soutenue par 186 Etats membres en 2009. Le droit de vote de chaque Etat dépend de sa part du capital – donc de sa puissance économique.

L'Association internationale de développement (IDA) compte 169 membres et existe depuis 1960. Elle accorde des crédits à des conditions favorables aux pays les moins avancés, qui ne sont pas en mesure de s'endetter auprès de la BIRD.

Société internationale (SFI), qui compte aujourd'hui 182 membres, est l'institution du Groupe de la Banque mondiale dans le secteur privé. Elle soutient depuis 1956 l'évolution des marchés des capitaux et des projets d'infrastructure dans les pays en développement. Elle finance aussi de plus en plus de projets dans le domaine de la santé ou de la formation, ou bien des entreprises locales

L'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI), fondée en 1988 et forte de 175 membres, encourage les investissements directs dans les pays en développement en assurant les investissements privés contre les risques politiques et en conseillant les pays en développement sur le traitement des investissements étrangers. La Suisse est un membre fondateur de l'AMGI.

Le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) encourage les investissements internationaux en créant les conditions d'un arbitrage ou d'une conciliation entre les investisseurs étrangers et les pays bénéficiaires en cas de différend. Le CIRDI, fondé en 1966, compte en 2009 144 membres.

Aujourd'hui, la Banque mondiale a pour mission d'éradiquer la pauvreté du monde et d'améliorer le niveau de vie des populations. En 2005, la Banque mondiale a ainsi fourni 20,1 milliards de dollars pour 245 projets entrepris à l'échelle mondiale dans des pays en développement, mettant ses compétences financières ou techniques à leur service. La BIRD et l'IDA contribuent chacun d'une manière différente mais complémentaire à la mission de la Banque mondiale. La BIRD s'occupe ainsi des pays à revenu intermédiaire et des pays pauvres solvables, tandis que l'IDA se consacre aux pays les plus pauvres de la planète. Par l'intermédiaire de ces deux organismes, la Banque mondiale accorde aux pays en développement des dons, des prêts et des crédits sans intérêt relatifs au développement de différents domaines (éducation, santé, infrastructure, communication, etc.). Pour sa part, l'AMGI entend à la fois faciliter les investissements privés productifs dans les pays en développement et fournir à ses membres, comme le font la BIRD ou la SFI, des conseils et de l'assistance technique pour améliorer l'environnement économique et financier des projets d'investissement.

L'exemple d'un projet soutenu par l'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI). En Equateur, dans la plus importante agglomération urbaine du pays, Guayaquil (2 millions d'habitants), le manque d'eau potable et d'installations sanitaires ont longtemps constitué de graves problèmes pour la population. Un tiers de la population buvait de l'eau, souvent contaminée, qu'elle conservait dans des seaux. Les maladies hydriques, allant du paludisme et de la dengue aux troubles gastro-intestinaux, faisaient alors partie du quotidien des habitants de cette grande ville.



Mais en 2001, la société hollandaise International Water Services a obtenu un contrat pour exploiter et améliorer les prestations des services des eaux et de l'assainissement de Guayaquil. Dans un contexte politique et social sensible (grèves générales à répétition, soulèvement indigène en 2000, etc.), c'est la garantie accordée par l'AMGI qui a persuadé Water Services de conclure ce contrat. Cette garantie, d'un montant de 18 millions de dollars, couvre notamment la société hollandaise contre les risques d'expropriation, de guerre et de troubles civils. Aujourd'hui, 55'238 nouveaux raccordements au service municipal des eaux ont été réalisés, offrant un accès à l'eau potable à environ 276'000 personnes.

Contrairement aux Nations Unies, qui fonctionnent sur le principe « un Etat = une voix », les Etats qui souhaitent obtenir un siège au sein du conseil d'administration de la Banque mondiale doivent acheter un certain pourcentage du capital des institutions. Certains grands pays le font en leur nom et disposent ainsi d'un siège, tandis que d'autres, généralement les plus petits, s'allient entre eux et disposent d'un seul représentant qui défend les intérêts du groupe au sein du conseil d'administration. C'est cette deuxième option qu'a choisi la Suisse en 1992 en décidant de défendre les intérêts de plusieurs pays : Ouzbékistan, Kirghizstan, Tadjikistan, Turkménistan, Azerbaïdjan et Pologne. Ce groupe de pays dispose de 3,04 % des voix, ce qui le place au 17ème rang (sur 24) dans le conseil d'administration de la Banque mondiale. Dans le jargon, le groupe auquel appartient la Suisse s'appelle l'**Helvétistan**.

Les fonds de la BIRD sont essentiellement alimentés par les contributions de ces 186 Etats membres. Le montant de ces contributions est déterminé pour chaque Etat membre en fonction du poids de son économie. L'IDA voit, quant à elle, ses ressources reconstituées tous les trois ans par 40 pays donateurs.

Comme nous l'avons mentionné auparavant, les activités de la Banque mondiale concernent principalement les pays en développement et les pays les plus pauvres. La croissance de ces pays a fortement ralenti depuis le début de la crise en 2007 : elle s'élevait à 5,8 % en moyenne en 2008 (sans oublier qu'au sein même de ce groupe de pays les croissances sont très hétérogènes), et est tombée à 2,1 % en 2009. La crise financière a donc un effet direct sur les économies domestiques des pays en voie de développement. Les investissements dans ces pays ont par ailleurs considérablement baissé. D'après la Banque mondiale, la crise représente plus qu'une contraction du PIB et un ralentissement de la production et des échanges, que ce soit pour les pays en développement ou les pays industrialisés. Ainsi, les prix des produits de base ont chuté de moitié, ce qui a contribué à la détérioration des termes de l'échange et la demande pour ces produits a également baissé, affectant profondément les producteurs dans beaucoup de pays en développement.

En conséquence, les mesures prises par la Banque mondiale face à la crise financière sont axées sur les pays en développement et surtout sur les pays les plus pauvres, qui nécessitent une aide supplémentaire. En 2008, la Banque a pris des mesures énergiques pour accélérer l'octroi de prêts, l'amélioration de l'assistance et des conseils donnés aux pays. En 2009, ce ne sont pas moins de 60 milliards de dollars de prêts et de dons qui ont été consacrés à l'aide des pays confrontés à des difficultés causées par la crise financière, soit une augmentation de 54 % par rapport au dernier montant. La mise en place d'un mécanisme d'intervention en réponse à la crise a également été demandé par la Banque à la fin de l'année 2009. Une autre initiative a consisté à demander aux pays développés de verser 0,7 % du montant de leur plan de relance aux pays les plus vulnérables.

L'IDA, de son côté, a mis en place un mécanisme pour accélérer l'approbation de la distribution de l'aide, avec un montant de deux milliards spécialement consacré aux pays les plus pauvres. En février 2009, l'Arménie (35 millions) et la République démocratique du Congo (100 millions) ont été les deux premiers à bénéficier de ce mécanisme. La BIRD a pour sa part couvert 126 opérations et ses engagements se sont élevés à 32,9 milliards de dollars.

Le Fonds Monétaire International (FMI)

La création du FMI a répondu au constat fait par l'ensemble des gouvernements que les dérèglements monétaires et les crises financières ont joué un rôle aggravant dans le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale. En effet, la crise économique de 1929 a non seulement plongé les économies dans un profond marasme et ruiné des millions de personnes, mais elle a également déstabilisé les démocraties (notamment en Allemagne avec l'arrivée au pouvoir d'Adolf Hitler) et exacerbé les rivalités commerciales et monétaires entre les nations.

Au lendemain du conflit, il semblait donc nécessaire de donner les moyens à une organisation supranationale de prévenir, et le cas échéant de réguler, les fluctuations du système monétaire international. En ce sens, les objectifs du FMI sont multiples :

- Promouvoir la coopération monétaire internationale ;
- Faciliter l'expansion et la croissance du commerce mondial ;
- Promouvoir la stabilité des taux de change des monnaies nationales ;
- Aider à établir un système multilatéral de paiements ;
- Conseiller les pays membres en matière de politiques économiques et fiscales ;
- Encourager la coordination des politiques à l'échelle mondiale ;
- Mettre ses ressources à la disposition des pays confrontés à des difficultés de balance des paiements.

Le FMI est surtout connu pour cette dernière activité. Il est, en effet, un fonds auquel les Etats membres (186 en 2009) peuvent faire appel s'ils rencontrent des problèmes avec leur balance des paiements. Soulignons que les prêts consentis par le FMI sont subordonnés à l'adoption et à la mise en œuvre par le pays d'un programme de réformes économiques, allant généralement dans le sens d'une plus grande libéralisation. On parle alors de conditionnalité.

L'exemple de l'Argentine

En 1976, une grave crise économique ravage littéralement l'Argentine. L'inflation atteint les 1000 % pour le premier trimestre (sur une base annuelle) et la balance des paiements est déficitaire de près d'un milliard de dollars. Pour remédier à cette situation, le gouvernement argentin se tourne vers le FMI et conclut avec lui un prêt de 260 millions de dollars. En échange, et selon le principe de conditionnalité, le gouvernement argentin accepte de mettre en place le programme de stabilisation prescrit par le FMI, dont le but est de rééquilibrer la balance des paiements. Les conditions de l'accord comprenaient notamment : la libéralisation des taux d'intérêts, une réduction des dépenses gouvernementales, une augmentation des taxes fiscales et un déficit budgétaire n'excédant pas les 3 % du PNB. Dans ce cas, la mise en oeuvre d'une réforme économique de type ultra-libérale représentait la condition sine qua non pour bénéficier d'un prêt nécessaire à relancer l'économie du pays.

L'intervention du FMI dans des pays comme l'Argentine a suscité un vif débat. Vous pouvez notamment consulter les liens suivants :

- "Le rôle du FMI dans la crise financière argentine", Exposé et débats, Haut Conseil de la coopération internationale, http://www.hcci.gouv.fr/travail/audition/quenan-fmi-crise-argentine.html
- ⇒ "Le rôle du FMI", La Documentation française : http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/argentine/role-fmi. shtml

Pour une critique plus large du rôle des institutions financières internationales :

http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/banque-mondiale-fmi/critiques-ifi.shtml

Les ressources du FMI proviennent principalement **des souscriptions ou quotes-parts** que les pays versent au moment de leur adhésion, ou des augmentations de quotes-parts issues de révisions périodiques. La quote-part dépend **du poids du pays dans l'économie mondiale**: plus son économie (en termes de production) est grande et plus ses échanges sont importants et variables, plus sa quote-part est élevée. La contribution la plus forte (17,5 % du total des quotes-parts) est celle des États-Unis, première puissance économique mondiale ; la plus faible (0,001 %) est celle de Palaos (pays insulaire de l'Océanie situé au nord de la Nouvelle-Guinée). Signalons que la quote-part détermine également le droit de vote de chaque pays : plus le pays a de quotes-parts, plus il a de droits de vote.

Le FMI et la Banque mondiale exercent donc des fonctions complémentaires. Mais alors que la Banque mondiale s'intéresse avant tout au développement à long terme et à la lutte contre la pauvreté, le FMI met l'accent sur les résultats macroéconomiques et sur la politique financière. Aujourd'hui, ces deux institutions jouent un rôle prépondérant dans la définition des orientations économiques des pays bénéficiaires, puisque ce sont elles qui conditionnent les financements demandés par des réformes structurelles qu'elles formulent.

En février 2009, le FMI, la Banque mondiale et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) se sont rencontrés à Paris pour adopter une **stratégie commune concernant la crise financière**. Quatre lignes d'action ont vu le jour lors de ce sommet : selon ces trois institutions, il faudrait premièrement rétablir la confiance sur les marchés dans le secteur financier et stimuler l'économie réelle. L'endettement excessif qui a provoqué la crise doit être évité en améliorant les réglementations. Deuxièmement, elles attirent l'attention des gouvernements face au piège du protectionnisme dans les échanges et les investissements, qui pourrait ralentir la reprise mondiale. Ensuite, la destruction d'emplois est également un sujet de préoccupation. Il faut aider à la formation de capital humain et éviter la réduction de l'offre de main d'oeuvre. Finalement, le FMI, la Banque mondiale et l'OCDE ont déclaré qu'il fallait mobiliser les organisations internationales et les institutions multilatérales pour renforcer l'impact collectif des réponses à la crise.

Dans son rapport annuel de 2009 intitulé « La riposte à la crise mondiale », le FMI met en avant les efforts que l'organisation a fait pour venir en aide à ses membres en situations d'urgences, provoquées par la crise financière. Les différents aspects de l'aide fournie aux Etats membres sont les suivants : le Fond a fourni des conseils et un soutien financier à la mesure de leurs besoins; il a analysé les causes de la crise afin d'anticiper et surtout d'éviter que de nouvelles crises se produisent; et il a tenté de poser les bases d'une nouvelle architecture financière internationale. Le directeur général du FMI Dominique Strauss-Kahn a d'ailleurs affirmé qu'il fallait « inventer un nouveau système, dans lequel le FMI pourrait jouer un plus grand rôle de surveillance et de régulation du système financier international ».

Les prêts généralement accordés aux pays en développement ont également bénéficié à des pays industrialisés tels que l'Islande (2,1 milliards), l'Ukraine (16,5 milliards) et la Hongrie. L'Islande, fortement touchée par la crise, était le premier pays occidental à recourir aux prêts du FMI depuis la Grande-Bretagne en 1976. Le FMI a affirmé disposer d'un fond de 200 milliards de dollars pour venir en aide aux pays frappés par la crise et être moins exigeant concernant les conditions de déblocage de ses aides.

L'interview d'Eric Toussaint, le Président du Comité pour l'annulation de la dette du Tiers Monde (CADTM, Belgique), met en lumière une image différente du FMI. D'après celui-ci, le FMI est affaibli, le montant des prêts

qu'il fournit étant passé de 100 milliards en 2001 à 17 milliards de dollars en 2008. La crise financière lui permet donc d'octroyer des crédits importants et de se renforcer, étant donné que le Fond vit des intérêts prélevés sur les prêts. Ainsi, Eric Toussaint met en doute la « générosité » du FMI. Il critique par ailleurs le critère de conditionnalité attaché aux prêts, qui exige une forte ouverture économique pour les pays du Sud et qui marche à deux vitesses : le Fond est beaucoup plus souple avec certains pays comme l'Islande et d'autres pays européens. Pour le président du CADTM, le problème réside dans la proportionnalité : sur 24 directeurs exécutifs du FMI, seuls deux représentent les pays africains (chacun représente plus de 20 pays et ils ont moins de 5 % des voix les deux réunis). La France avec 5 % des voix a en conséquence plus de voix que tous les pays du continent africain réunis. Les Etats-Unis ont pour leur part 17 % des voix.

→ http://www.cadtm.org/Cette-crise-va-etre-mise-a-profit

Le GATT et l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC)

Parallèlement à la création de la Banque mondiale et du FMI, différents gouvernements ont envisagé la mise en place d'une institution destinée à réglementer le commerce : l'Organisation Internationale du Commerce (OIC). En dépit du fait que cette institution n'ait jamais vu le jour, un groupe de 23 pays a entamé des négociations sur les tarifs douaniers, parvenant à s'entendre sur un ensemble de normes destinées à libéraliser leurs échanges commerciaux. Ces normes ont donné lieu à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), entré en vigueur en janvier 1948.

Le GATT est resté le seul instrument multilatéral régissant le commerce international jusqu'en 1994, moment auquel a été constituée l'**Organisation Mondiale du Commerce** (OMC). Durant ces 47 années, le GATT s'est vu complété par d'autres accords **dans le but de réduire de plus en plus les tarifs douaniers et les autres obstacles au commerce**. Ces nouveaux accords ont été obtenus grâce à **une série de « Rounds » ou cycles de négociation commerciale** - neuf en tout - le dernier en date étant le Cycle de Doha (débuté en 2001).

GATT : les cycles de négociations commerciales multilatérales de 1947 à 1993					
Cycles	Date	Membres	Décisions		
1er cycle : Genève	octobre 1947	23 pays	104 accords de réduction des droits de douane		
2ème cycle : Annecy	avril - août 1949	33 pays	147 accords de réduction des droits de douane		
3ème cycle : Torquay	septembre 1950 - avril 1951	34 pays	Réduction des droits de douane de 25 % par rapport au niveau de 1948, une centaine d'accords		
4ème cycle : Genève	janvier - mai 1956	22 pays	Réduction des droits de douane environ 60 nouvelles concessions tarifaires		
5ème cycle : Dillon Round	septembre 1960 - juillet 1962	35 pays	49 accords bilatéraux de réduction des droits de douane		
6ème cycle : Kennedy Round	mai 1964 - juin 1967	48 pays	 Réduction des droits de douane de 35 % Mesures anti-dumping Mécanismes préférentiels jugés insuffisants par les pays en développement 		
7 ^{ème} cycle : Tokyo (ou Nixon) Round	septembre 1973 - avril 1979	99 pays	 Réduction des protections tarifaires de 34 % Mesures non tarifaires Mise au point des codes anti-dumping 		
8 ^{ème} cycle : Uruguay Round	septembre 1986 - avril 1994	125 pays	 Réduction des droits de douane Mesures non tarifaires Agriculture Services Droits de propriété intellectuelle Préférences commerciales pour les pays en développement Création de l'OMC 		

Source: La Documentation française, l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), http://www.ladocumentationfrançaise.fr/dossiers/omc/historique.shtml

Depuis le 1er janvier 1995, l'OMC a remplacé le GATT. Bien qu'ayant joué un rôle moteur dans l'expansion commerciale, le GATT avait des faiblesses, notamment l'insuffisance des dispositions relatives au règlement des différends commerciaux entre pays. En outre, ses règles ne s'appliquaient qu'au commerce des marchandises et n'englobaient donc ni les services, ni les investissements. C'est au cours du cycle de négociations multilatérales de l'Uruguay Round (1986-1994), que l'OMC a été créée : le 15 avril 1994, les accords furent signés par les Ministres de la plupart des 123 pays participants à ce Round, lors d'une réunion tenue à Marrakech (Maroc).



Le but premier de l'OMC est de **promouvoir et de renforcer le libre-échange dans le monde**. Pour l'Organisation, l'un des moyens les plus évidents d'encourager les échanges est de **réduire les obstacles aux échanges**, par exemple les droits de douane et les mesures telles que les interdictions à l'importation ou les quotas, qui consistent à appliquer sélectivement des restrictions quantitatives. Le tableau ci-dessous recense différents obstacles au commerce.

L'Organisation a pour mission de surveiller les pratiques commerciales dans le monde entier, d'organiser des négociations commerciales et de mettre en place un ensemble de règles juridiques. Ces règles, que l'on appelle Accords, ont force obligatoire pour les États membres.

Les Accords de l'OMC sont longs et complexes (les Accords / Décisions sont au nombre de 60, soit 550 pages) et portent sur un large éventail de domaines d'activité : agriculture, textiles et vêtements, activités bancaires, télécommunications, marchés publics, normes industrielles et sécurité des produits, réglementation relative à l'hygiène alimentaire, propriété intellectuelle, etc. Cependant, un certain nombre de principes simples constituent le fil conducteur de tous ces instruments et le fondement du système commercial multilatéral. L'un des plus importants principes de l'OMC est la clause de la nation la plus favorisée (NPF).

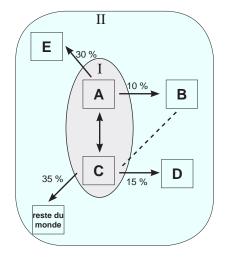
OBSTACLES AUX ECHANGES				
Obstacles primaires				
Tarifaires	Quantitatifs			
Droits de douanes	Quotas			
Obstacles lors de la commercialisation				
Obstacles lors de la	commercialisation			
Obstacles lors de la Actions étatiques	Actions du secteur privé			

La clause de la nation la plus favorisée (NPF)

Selon cette règle, aux termes des Accords de l'OMC, les pays ne peuvent, en principe, pas établir de discrimination entre leurs partenaires commerciaux. Dans cette optique, si la Suisse accorde à un autre pays une faveur spéciale (en abaissant, par exemple, le droit de douane perçu sur l'un de ses produits), elle doit accorder cette faveur à tous les autres membres de l'OMC. En somme, chaque Membre de l'OMC traite tous les autres Membres de manière égale, comme des partenaires commerciaux "les plus favorisés". Ceci étant, quelques exceptions sont autorisées. Ainsi, par exemple, des pays peuvent conclure un accord de libre-échange qui s'applique uniquement aux marchandises échangées à l'intérieur d'un groupe, ce qui établit une discrimination contre les marchandises provenant de l'extérieur. De même, un pays peut élever des obstacles à l'encontre de produits provenant de tel ou tel pays, qui font l'objet, à son avis, d'un commerce inéquitable : on parle dans ce cas de crêtes tarifaires (nous verrons cette notion plus en détail à la page 55). Cependant, les exemptions ne sont autorisées dans les accords que sous réserve de conditions rigoureuses.

Signalons que, outre le GATT qui réglemente toujours le commerce des marchandises (GATT 1994), deux nouveaux accords fondamentaux sont entrés en vigueur. D'une part, l'Accord général sur le commerce des services (AGCS ou GATS en anglais) qui représente l'unique ensemble de règles régissant le commerce international des services. D'autre part, l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC ou TRIP en anglais) qui a introduit pour la première fois des règles relatives à la propriété intellectuelle dans le système commercial multilatéral (nous étudions plus en détails la portée de ces deux accords dans la partie « Conventions » de ce dossier). Signalons que les droits, appelés « droits de propriété intellectuelle » revêtent diverses formes : droit d'auteur, par exemple pour les livres, tableaux et films; brevets pour les inventions ; marques de fabrique ou de commerce pour les noms de marque et les logos de produits, etc. Ces trois Accords représentent les textes fondamentaux de l'OMC, auxquels sont rattachés tous les autres Accords.

Ci -dessous, illustration graphique du système bilatéral et du système multilatéral. Avant l'institution du GATT/OMC, les relations commerciales étaient bilatérales. ▼



- I. Système bilatéral : Si A veut exporter des pommes à C, il veut le traitement offert à D. En contre partie, C veut le traitement du pays le plus favorisé chez A, c'est-à-dire B. Cela ne créer aucune relation contractuelle entre B et C (traitillé).
- II. Système multilatéral : Si A propose 10 % à B, il doit le proposer à tous les autres Etats membres du GATT/OMC.

Si les Accords de l'OMC vont dans le sens d'une plus grande libéralisation des échanges, il n'en reste pas moins que les membre de l'Organisation peuvent prendre des mesures protectionnistes que l'on appelle « mesures de sauvegarde ». Il s'agit en fait de restreindre temporairement les importations d'un produit pour protéger une branche de production nationale contre un accroissement des importations d'un produit qui cause ou menace de causer un dommage grave à ladite branche de production. Ces sauvegardes sont régies par l'Accord relatif aux sauvegardes. Le Comité des sauvegardes de l'OMC surveille le fonctionnement de l'Accord ainsi que le respect des engagements pris par les Membres.

L'OMC a également mis sur pied une structure de **règlement des différends** qui constitue, selon l'organisation, la clef de voûte du système commercial multilatéral et qui contribue à la stabilité de l'économie mondiale.

En règle générale, un différend naît lorsqu'un pays adopte une mesure de politique commerciale qui est considérée par un ou plusieurs autres membres de l'OMC comme une violation des accords commerciaux ou un manquement aux obligations. C'est l'**Organe de règlement des différends** (composé de tous les membres de l'OMC) qui est seul compétent à la fois pour établir des « **groupes spéciaux** » composés d'experts chargés d'examiner l'affaire, et pour adopter ou rejeter les conclusions de ces groupes spéciaux. L'Organe de règlement des différends surveille également la mise en œuvre des décisions et des recommandations. Il est habilité à autoriser l'adoption de mesures de rétorsion si un pays ne se conforme pas à une décision. Selon les chiffres de l'OMC, entre 1995 et 2005, 314 plaintes ont été déposées.

L'Affaire « crevettes-tortues »

En1989, les Etats-Unis ont interdit l'importation de crevettes et de produits à base de crevettes. Cette interdiction découlait de la volonté du pays de préserver 5 espèces de tortues maritimes menacées d'extinction : les moyens technologiques des crevettiers et les prises accidentelles étaient jugés nuisibles pour ces espèces. Aux Etats-Unis même, les autorités ont exigé des crevettiers nationaux qu'ils soient équipés de « dispositifs d'exclusion des tortues ».



En 1997, l'Inde, la Malaisie, le Pakistan et la Thaïlande ont déposé conjointement une plainte contre les Etats-Unis. Le Groupe spécial a estimé que l'interdiction imposée par les États-Unis était incompatible avec l'article XI du GATT (qui limite le recours aux interdictions ou restrictions à l'importation) et ne pouvait pas être justifiée au regard de l'article XX du GATT (qui traite des exceptions générales aux règles, y compris pour certaines raisons se rapportant à l'environnement). Les Etats-Unis ont donc dû lever cette interdiction d'importations.

Cadre	ACCORD INSTITUANT L'OMC			
	Marchandises	Services	Propriété intellectuelle	
Principes fondamentaux	GATT	AGCS	ADPIC	
Détails additionnels	Autres accords et annexes concernant les marchandises	Annexes relatives aux services		
Engagements en matière d'accès aux marchés	Listes d'engagements des pays	Listes d'engagements des pays (et exemptions NPF)		
Règlement des différends	RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS			
Transparence	EXAMEN DES POLITIQUES COMMERCIALES			

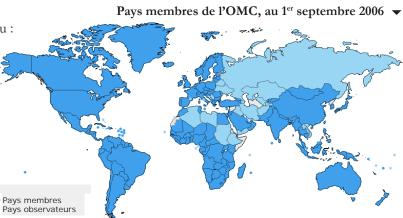
◀ La structure de base de l'OMC : comment les six principaux domaines s'intègrent entre eux (Accordcadre sur l'OMC, marchandises, services, propriété intellectuelle, différends et examens des politiques commerciales).

Source: OMC, Comprendre l'OMC, http://www.wto.org/ French/thewto_f/whatis_f/tif_f/understanding_f.pdf

L'OMC est composée de 153 membres en 2008 qui représentent plus de 97 % du commerce mondial. L'OMC est dirigée par les gouvernements qui en sont membres. Ainsi, les règles imposées aux pays sont le résultat de négociations entre les membres. L'organe suprême de décision de l'OMC est la Conférence ministérielle qui réunit, au moins tous les deux ans, les ministres de l'économie des différents pays membres. Elle est habilitée à prendre des décisions sur toute question relative aux accords commerciaux multilatéraux.

Depuis 1994, six conférences ministérielles ont eu lieu :

- Singapour, du 9 au 13 décembre 1996.
- Genève, du 18 au 20 mai 1998.
- Seattle, du 30 novembre au 3 décembre 1999.
- Doha, du 9 au 14 novembre 2001.
- Cancun, du 10 au 14 septembre 2003.
- Hong Kong, du 13 au 18 décembre 2005. Signalons que toute décision se prend au consensus et que, comme aux Nations Unies, **chaque Etat dispose d'une voix**.



Au deuxième niveau se trouve le Conseil général qui rassemble tous les ambassadeurs des pays membres et qui se réunit plusieurs fois par an au siège de l'Organisation à Genève. Au troisième niveau se trouvent le Conseil du commerce des marchandises, le Conseil du commerce des services et le Conseil des aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Conseil des ADPIC), qui présentent des rapports au Conseil général.

De nombreux comités spécialisés, groupes de travail et groupes d'experts s'occupent des domaines visés par les différents accords et d'autres domaines tels que l'environnement, le développement, les candidatures à l'OMC et les accords commerciaux régionaux.

Le siège de l'OMC est à Genève et son secrétariat emploie 635 personnes dans le Centre William Rappard, qui avait à l'origine servi de siège au Bureau International du Travail (BIT), puis au Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Le Secrétariat du GATT, quant à lui, avait d'abord été installé dans les Villas Bocage et Fenêtre, tout près du Palais des Nations. Le Centre William Rappard a été officiellement ouvert le 2 juin 1926 et il est le tout premier bâtiment à avoir été construit à Genève expressément pour accueillir une organisation internationale.

Le Bâtiment de l'OMC au Centre William Rappard



http://www.wto.org/french/res_f/booksp_f/wto_building_f.pdf

Quatre rapports de l'OMC sur les faits nouveaux relatifs au commerce en rapport avec la **crise financière** ont été élaborés en 2009. Il s'agit d'un processus de surveillance des mesures commerciales prises par les membres de l'organisation dans le but d'assurer un minimum de transparence et de les dissuader de recourir au protectionnisme. Le dernier rapport, paru en novembre 2009, met en avant le danger du recours au protectionnisme et la nécessité de continuer les réformes de libéralisation entreprises dans différents pays. La Zambie est citée comme exemple de pays qui continue à ouvrir son économie malgré la crise. Le rapport note que les mesures de restriction au commerce introduites depuis octobre 2008 ne concernent que 1 % des biens échangés au niveau mondial. L'OMC s'oppose fermement à l'injection d'argent par les Etats dans les secteurs de productions (par exemple à travers les subventions), car cela créer une discrimination en faveur des producteurs locaux et déforme la compétition internationale.

→ http://www.wto.org/french/news_f/news09_f/lamy_20nov09_f.htm

Certaines critiques ont été émises à l'encontre de l'institution et de sa réaction face à la crise financière lors d'une Conférence ministérielle de l'OMC qui s'est tenue en décembre 2009 à Genève. Les syndicats, notamment la Confédération syndicale internationale (CSI), ont vivement critiqué le fait que la grande majorité des discours prononcés à la séance plénière n'ont pas reconnu les liens entre le commerce, l'emploi et la crise mondiale. Le secrétaire général de la CSI, Guy Ryder, a dit à ce propos que « les discours des ministres à Genève manquent entièrement de crédibilité dans la mesure où ils ignorent l'impact dramatique de la crise sur l'emploi dans leur pays respectif ». « Certains semblent vivre dans un monde irréel où ils peuvent débattre du commerce mondial dans l'abstrait, au lieu de se pencher sur l'impact que pourrait avoir la libéralisation commerciale sur les travailleurs qui sont déjà confrontés à la pire crise économique depuis plus de soixante ans ».

→ http://www.ituc-csi.org/la-conference-de-l-omc-doit-s-axer.html?lang=fr

Quelques unes des principales organisations présentes à Genève

La Commission Economique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU)

Si l'OMC est la plus importante et la plus connue des organisations commerciales internationales, il existe cependant de nombreuses autres organisations économiques ayant une influence sur le commerce et l'économie mondiale. Ainsi par exemple, la **Commission Economique des Nations Unies pour l'Europe** (CEE-ONU) dont le siège se trouve à Genève, joue un rôle fondamental pour l'intégration économique internationale.

La CEE-ONU est l'une des cinq commissions régionales des Nations Unies, les quatre autres étant la Commission économique pour l'Afrique (CEA), la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et finalement la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO).

Née en 1947 afin d'aider à la reconstruction et au développement économique de l'Europe, l'objectif principal de la CEE-ONU est aujourd'hui « d'encourager la coopération et la compréhension économique entre les nations ». Regroupant, depuis juin 2006, 56 pays membres répartis entre l'Europe, l'Amérique du Nord, l'Asie centrale et Israël, la Commission joue un rôle de concertation sur différentes questions d'ordre économique, dont l'énergie, le commerce, les transports, l'agriculture et la foresterie. La CEE-ONU est surtout connue pour l'élaboration de conventions internationales, de règlements et de normes dans les domaines économiques, techniques et environnementaux. Elle a ainsi mis sur pied plus de 250 règlements et normes qui permettent à la fois de faciliter les échanges entre les nations et d'oeuvrer pour plus de sécurité et de qualité.

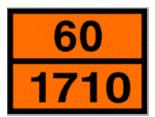
Les normes de la CEE-ONU concernant les fruits et légumes

Comment un importateur de pommes norvégien peut-il être certain de la qualité des fruits qu'il commande à un producteur italien? Afin d'éviter tout litige, la CEE-ONU a établi pour les fruits et légumes les plus commercialisés une série de normes qui sont respectées par tous les producteurs et qui vont permettre de coter les fruits et légumes comme n'importe quelle autre marchandise. Pour satisfaire aux normes de la CEE-ONU et donc pouvoir être vendus sur le marché international, les fruits et légumes doivent atteindre un certain niveau de qualité : outre des critères de forme, de calibre et de couleur, les fruits et légumes doivent être frais, mûrs, fermes, intacts et exempts de parasites. Actuellement, l'organisation estime que plus de 70 % des fruits et légumes vendus dans le monde répondent aux normes de la CEE-ONU.

Les fruits et légumes sont classés en trois catégories : la « catégorie extra » qui correspond à une qualité supérieure des produits (pas le moindre défaut), la « catégorie I » qui s'applique à des produits de bonne qualité et la « catégories!

Signalons que les normes de la CEE-ONU s'applique à de nombreux domaines : logement et aménagement du territoire, environnement, agriculture, énergie, bois, transports, etc. Ainsi, par exemple, la CEE-ONU a normalisé les 200 panneaux de la signalisation routière que nous voyons chaque jour et assure la mise à jour de la Convention sur cette signalisation routière, qu'elle a d'ailleurs elle-même rédigée en 1968.





√ Vous avez déjà certainement aperçu ce rectangle orange à l'arrière des camions. Mais savez-vous ce qu'il signifie ? Il s'agit d'un code identifiant la matière dangereuse (1710 : trichloréthylène) et son danger (60 : matière toxique) transportée par le camion. Ce code permettra, en cas d'accident, à toute équipe de secours d'identifier rapidement la nature et le danger de la matière transportée, et d'en déduire les mesures d'urgence à mettre en oeuvre. Ce code est prescrit dans l'Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route (ADR) publié et mis à jour régulièrement par la CEE-ONU.

Signalons que la CEE-ONU n'est pas la seule organisation active dans le domaine de la normalisation des produits. A Genève, se trouvent également l'**Organisation internationale de normalisation** (ISO) dont l'activité touche les domaines techniques, industriels et commerciaux, et la **Commission électrotechnique internationale** (CEI) pour les domaines de l'électricité, de l'électronique et des techniques connexes. Ces organisations sont parfois amenées à travailler de concert : la CEE-ONU et ISO collaborent par exemple pour les normes en relation avec la sécurité des véhicules à moteur et le transport des marchandises dangereuses.



Les normes font aujourd'hui partie de notre quotidien et nous permettent notamment de juger de la qualité d'un produit, de déterminer s'il est compatible avec d'autres appareils que nous possédons déjà, s'il est fiable ou s'il présente des dangers.

L'environnement représente l'un des autres grands domaines d'action de la CEE-ONU; l'Organisation se démarque, en effet, par sa volonté de promouvoir un développement durable dans ses pays membres. L'un des principaux instruments élaboré par la CEE-ONU est la Convention sur la lutte contre la pollution atmosphérique transfrontière. Adoptée en 1979 et ratifiée par 51 pays en 2009, cette convention part de l'idée qu'il ne suffit pas de lutter contre les émissions de polluants dans un pays, mais qu'il faut une action concertée de tous, car la pollution ne s'arrête pas aux frontières des Etats. La Convention oblige non seulement les parties contractantes à utiliser certaines technologies moins polluantes mais mesure également les résultats obtenus par un système de surveillance international réparti à travers l'ensemble de la région. Au fil des années, cette Convention a été complétée par huit protocoles spécifiques portant sur les domaines suivants :

- Financement à long terme du programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe (EMEP), 1984.
- Réduction des émissions de soufre d'au moins 30 %, 1985.
- Oxydes d'azote, 1988.
- Composés organiques volatils (COV), 1991.
- Réduction supplémentaire des émissions de soufre, 1994.
- Polluants organiques persistants (POP), 1998.
- Métaux lourds, 1998.
- Acidification, eutrophisation et ozone troposphérique, 1999.

Au final, depuis une cinquantaine d'années, les activités de la CEE-ONU ont permis la réduction et la prévention de la pollution de l'air et de l'eau, la sécurité des véhicules, le développement et l'harmonisation des réseaux de transport dans l'ensemble de la région, les facilités de passage aux frontières et la simplification des procédures administratives liées au commerce international.

La Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED)

Au début des années 1960, des préoccupations croissantes quant à la place des pays en développement dans le commerce international ont poussé différents pays à réclamer la tenue d'une véritable conférence pour traiter de leurs problèmes et trouver des moyens d'action. C'est ainsi qu'est née en 1964 la première **Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement**, dont le siège est à Genève.

Composée de 193 Etats Membres en 2009, la CNUCED a comme objectif, en tant que principal organe des Nations Unies chargé du traitement du commerce et du développement, d'aider les pays en développement à tirer le meilleur parti des possibilités de commerce, d'investissement et de développement, et à s'intégrer de façon équitable dans l'économie mondiale.

Pour remplir ce mandat, la CNUCED exerce trois fonctions principales :

1. Elle fonctionne en tant que lieu de débats intergouvernementaux sur les problèmes de commerce et de développement. Le mécanisme intergouvernemental de la CNUCED se compose essentiellement de la Conférence, du Conseil du commerce et du développement, de trois commissions (investissements, commerce et entreprises) et de réunions d'experts.

Depuis la première Conférence tenue en 1964, 10 autres Conférences ont eu lieu : New Delhi, Inde (1968) ; Santiago, Chili (1972) ; Nairobi, Kenya (1976) ; Manille, Philippines (1979) ; Belgrade, République Serbe (1983) ; Genève (1987) ; Carthagène, Colombie (1992) ; Midrand, Afrique du Sud (1996) ; Bangkok, Thaïlande (2000) ; Saõ Paulo, Brésil (2004) ; Accra, Ghana (2008).

Lors de la onzième Conférence (UNCTAD XI - juin 2004), les 191 Etats Membres ont adopté le « Consensus de Saõ Paulo », document clé qui consacre l'idée que seul un commerce juste et équitable peut devenir un moteur du développement.



Source: http://www.mre.gov.ve/Noticias/A2004/UNCTAD/CancDelegacion-02.jpg

Entre les conférences quadriennales, le Conseil du commerce et du développement supervise les activités de la CNUCED. Le Conseil est ouvert à tous les États membres de la CNUCED et aux organisations intergouvernementales et non gouvernementales accréditées qui ont le statut d'observateur. Le Conseil se réunit à Genève une fois par an en session ordinaire et jusqu'à trois fois par an en réunion directive pour régler des questions spécifiques d'ordre administratif ou institutionnel.

- 2. Elle réalise des travaux de recherche et d'analyse dans les domaines du commerce international, de l'investissement, de la technologie et du développement des entreprises ainsi que des problèmes de mondialisation et des stratégies de développement. Ainsi, par exemple, elle a créé un programme de recherche sur la mondialisation et les stratégies de développement. La CNUCED examine périodiquement les tendances et les perspectives de l'économie mondiale, réalise des études sur les conditions à remplir pour mettre en œuvre de bonnes stratégies de développement et sur les problèmes d'endettement des pays en développement. Par ces études, la CNUCED contribue au débat international sur la mondialisation et la gestion de ses conséquences pour les pays en développement.
- **3.** Elle dispense **une assistance technique** adaptée aux besoins des pays en développement, une attention particulière étant accordée aux pays les moins avancés et aux pays en transition.

Le programme « Train For Trade »

TRAIN FOR TRADE est le principal programme de la CNUCED pour la formation et le renforcement des capacités au profit des pays en développement dans les domaines du commerce international, de l'investissement, des services liés au commerce et de la gestion portuaire. Selon la CNUCED, l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale ne peut être réalisée qu'à la condition que ces pays développent des ressources humaines, des compétences et des savoirs qui leur permettent de prendre leur destinée en main. En 2005, neuf ateliers de formation à distance ainsi que 23 ateliers interactifs ont été organisés. Près de 800 représentants des ministères responsables du commerce, de l'industrie et des affaires étrangères ainsi que du secteur privé, d'institutions académiques et d'organisations non gouvernementales ont suivi ces formations.

La CNUCED publie plusieurs rapports importants sur les investissements dans le monde ou le développement économique. Citons notamment :

- Le Rapport sur le commerce et le développement, lancé en 1981, est publié chaque année pour la session annuelle du conseil du commerce et du développement. Le rapport analyse les tendances économiques et les principales questions d'orientation présentant un intérêt international et formule des suggestions pour traiter ces questions à différents niveaux.
- Le Rapport sur les pays les moins avancés établi par la CNUCED est la source la plus complète et la plus fiable d'analyses et de données socioéconomiques sur les nations les plus pauvres du monde.

Pour consulter les principales publications de la CNUCED

→ www.unctad.org/Templates/Page.asp?intItemID=1932&lang=2

Rapport sur les pays les moins avancés 2007

« Les Pays les Moins Avancés (PMA) sont un groupe d'Etats (50 actuellement) qui ont été officiellement identifiés comme tels par les Nations Unies en raison de leur bas revenu, de la faiblesse de leur capital humain, et de leur vulnérabilité économique. La CNUCED, dans ses récents rapports sur les PMA, a avancé et illustré l'idée qu'aucune croissance économique durable ne sera enregistrée, et qu'aucune réduction de la pauvreté ne sera observée, dans les PMA, sans que ces pays n'aient auparavant réussi un développement de leurs capacités productives et la création d'emploi productifs durables. Le rapport 2007 sur les PMA approfondit cette idée en insistant sur l'accumulation du savoir, les compétences technologiques et la capacité d'innover comme conditions essentielles pour un authentique développement des capacités productives dans ces pays. »

Source: www.unctad.org/Templates/WebFlyer.asp?intItemID=4314&lang=2

Aperçu des principales activités de la CNUCED

(pour un aperçu complet → www.unctad.org/Templates/Page.asp?intItemID=3359&lang=2)

Commerce et produits de base

- Encourage la diversification de la production et des structures commerciales. Aide les gouvernements à formuler et mettre en œuvre des politiques de diversification et encourage les entreprises à adapter leur stratégie commerciale pour devenir plus compétitives sur le marché mondial.
- Diplomatie commerciale : Aide les pays en développement pour tous les aspects de leurs négociations commerciales.
- Commerce et environnement : Évalue l'incidence sur le commerce et le développement des prescriptions environnementales et des accords multilatéraux dans ce domaine et mène des activités de renforcement des capacités pour aider les pays en développement à participer aux négociations internationales et à en tirer parti.

Investissement, technologie et développement des entreprises

- Mécanismes internationaux concernant l'investissement et le transfert de technologie: Aide les pays en développement à
 participer plus activement à l'élaboration de règles internationales sur l'investissement aux échelons bilatéral, régional et multilatéral.
 Cette activité comprend l'organisation de séminaires et de colloques régionaux de renforcement des capacités et l'établissement d'une
 série de notes thématiques.
- Guides de l'investisseur et renforcement des capacités à l'intention des PMA : Cette activité concerne notamment les pays suivants: Bangladesh, Éthiopie, Mali, Mozambique et Ouganda.
- Empretec : Encourage l'esprit d'entreprise et la création de petites et moyennes entreprises. Des programmes Empretec ont été mis en œuvre dans 27 pays; ils permettent d'aider plus de 70 000 chefs d'entreprise par l'intermédiaire de centres locaux de soutien axés sur le marché.

Politiques macroéconomiques, dette et financement du développement

- Analyse des politiques et recherche sur des questions concernant l'interdépendance économique mondiale, le système monétaire et financier international et les choix de politiques macroéconomiques et de développement.
- **Programme SYGADE**: Système informatisé de gestion de la dette et d'analyse financière spécialement conçu pour aider les pays à gérer leur dette extérieure. Lancé en 1982, il est aujourd'hui installé dans 62 pays.

Transport, douanes et informatique

- Initiative E-Tourisme: Destinée à aider les pays en développement à utiliser au mieux leur potentiel touristique, cette initiative est basée sur des partenariats. C'est à la fois un outil, une méthode et une approche qui visent à accroître la visibilité et l'autonomie de tous les agents touristiques locaux en s'appuyant sur les Technologies de l'information et de la communication (TIC).
- Programme SYDONIA: Système douanier intégré qui accélère les opérations de dédouanement et aide les gouvernements à
 réformer et moderniser leurs formalités et leur gestion douanières. Installé dans plus de 80 pays, SYDONIA est devenu la norme
 acceptée sur le plan international en matière d'informatisation des douanes.

Afrique, pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement

- Afrique : Analyses destinées à faire mieux comprendre les problèmes auxquels sont confrontés les pays africains dans leurs efforts de développement et à favoriser une meilleure intégration de l'Afrique dans l'économie mondiale. Une attention particulière est accordée au soutien à apporter au Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).
- Pays les Moins Avancés (PMA): Analyses et assistance technique visant à aider ces pays à tirer le meilleur parti de leur statut de PMA dans le cadre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 et à faire mieux comprendre les questions d'orientation qui concernent principalement ces pays, notamment dans l'objectif d'y développer les capacités productives et d'y réduire la pauvreté.

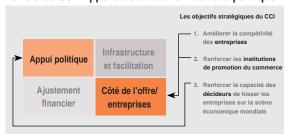
Centre du Commerce International (CCI)

Le Centre du Commerce International (CCI) est l'Agence de coopération technique de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) et de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) dans les domaines opérationnels et orientés vers les entreprises pour le développement du commerce. Sa mission est de collaborer avec les entreprises



des pays en développement en ce qui concerne leurs exportations. Son objectif est d'aider ces pays à parvenir à un développement humain durable grâce à l'augmentation des exportations ; l'accent étant porté sur la compétitivité.

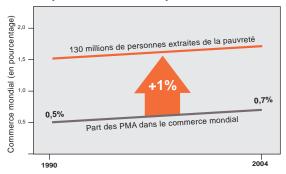
Le rôle du CCI: Appui au côté de l'offre et à la politique



Fondée en 1964, l'organisation a son siège à Genève. Le CCI se focalise sur les besoins d'assistance des pays en développement en matière de politique et d'offre. Son objectif premier a toujours été de renforcer la capacité commerciale des entreprises et des industries. Depuis l'avènement du Programme de Doha pour le développement, le CCI fournit également un appui politique. Les trois objectifs stratégiques du CCI renforcent cet engagement en faveur du développement du commerce.

Les 50 pays les plus pauvres du monde ne représentent que 0,7% du commerce mondial. En augmentant leur part équitablement (parmi tous les PMA) de seulement 1%, 130 millions de personnes pourraient s'extraire de la pauvreté.

Importance de l'Aide pour le commerce



Que couvre l'Aide pour le commerce ?

Le monde des affaires s'accorde sur l'intérêt de l'Aide pour le commerce. Pour développer leur capacité commerciale de façon durable et ciblée, les pays ont besoin d'une approche intégrée quadridimensionnelle:

Politique : Conseils aux gouvernements sur les stratégies nationales en vue de soutenir le développement des exportations et les positions dans le cadre des négociations commerciales

bilatérales et multilatérales.

Infrastructure: Modernisation des routes, des ports, des services publics et autres infrastructures utiles au commerce.

Ajustement financier: Indemnités pour compenser la réduction des tarifs, l'érosion des préférences et le coût du respect des normes internationales.

Côté de l'offre : Aide aux entreprises et aux secteurs industriels pour qu'ils renforcent leurs compétences et leurs capacités d'être compétitifs sur les marchés mondiaux.

La Banque des Règlements Internationaux

La Banque des Règlements Internationaux (BRI) est une organisation internationale qui favorise et encourage la coopération monétaire et financière internationale. De plus, elle sert de banque pour les 56 Banques centrales membres qui sont ses actionnaires et forment son conseil d'administration. Celui-ci se réunit une fois par mois à Bâle, au siège de la BRI. Il existe deux autres bureaux représentatifs, l'un à Hong Kong et l'autre à Mexico.

La BRI agit en tant que forum pour promouvoir la discussion et l'analyse de politiques au sein des Banques centrales et de la communauté financière internationale. C'est aussi un centre de recherche économique et monétaire qui produit de nombreuses statistiques sur les activités bancaires et les marchés financiers. 557 employés venant de 48 pays différents travaillent pour la Banque.

Siège de la Banque des Règlements

Siège de la Banque des Règlements Internationaux à Bâle



http://fr.wikipedia.org/ wiki/Fichier:BankIntZa hlungsausgleich.jpg

Fondée le 17 mai 1930 dans le cadre du Plan Young qui réglait les modalités de réparations de guerre imposées à l'Allemagne par le Traité de Versailles, la Banque des règlements internationaux est la plus vieille organisation internationale financière. Aujourd'hui, l'objectif principal est de coordonner les actions des Banques centrales, seules actionnaires de la BRI depuis que les personnes et les institutions privées en ont été exclues en 2000. Son rôle de centralisation permet d'éviter que deux Banques centrales d'Etats différents agissent de manière contre productive.

World Economic Forum

Le World Economic Forum (WEF), créé en 1971 par le Professeur Klaus Schwab à Genève, est connu mondialement pour la tenue de son Forum annuel de Davos. Fondation impartiale et à but non lucratif le WEF entend contribuer à résoudre les problèmes de notre époque ainsi que d'améliorer l'état du Monde par la collaboration entre les acteurs venant des différents secteurs : politiques, économiques et sociaux.

Parmi les récentes initiatives directement liées au formidable network généré par le Forum, on peut citer :

- l'annonce faite à Davos par Kofi Annan pour le lancement du projet « Global Compact » en 1999 ;
- Le projet « Global Alliance for Vaccines and Immunization » (GAVI) engagé en 2000 par le Secrétaire général de l'OMS ;
- La création d'une plateforme « Disaster Resource Network » en 2003 ;
- Le « Global Plan to Stop Tuberculosis » initié par le Président nigérien Olusegun Obasanjo.

Hormis le meeting annuel qui se déroule normalement à Davos en janvier, plusieurs meetings régionaux sont aussi organisés pendant l'année notamment en Afrique, Amérique latine et Asie.

En janvier 2010, la 40ème édition du Forum Economique Mondial de Davos a réuni 2'500 participants. Parmi eux, 900 patrons de multinationales, une vingtaine de chefs d'Etat et de gouvernements, des ministres de l'Economie, des organisations internationales, des leaders religieux, des organisations non gouvernementales, des universités et des artistes engagés.



A l'occasion de l'édition 2005 du forum de Davos, le Premier ministre Gordon Brown (à l'époque ministre britannique des finances), le président de CIVICUS Kumi Naidoo, la présidente d'Oxfam International Mary Robinson, la présidente de la Confédération internationale des syndicats libres Sharan Burrow, ainsi que les artistes Bono et Youssou N'Dour, se rencontrent pour promouvoir l'Action mondiale contre la pauvreté.

http://www.millenniumcampaign.org/site/apps/nl/content3.asp?c=grKVL2NLE&b=190470&ct=372791

Association Européenne de Libre-Echange (AELE)

L'Association Européenne de Libre-Echange (AELE) a été instituée en 1960 par la Convention de Stockholm. L'objectif premier de cette organisation interétatique dont le siège est à Genève fut d'éliminer les droits de douane sur les produits industriels pour le commerce entre ses Etats membres.

Les Etats membres de l'AELE actuels sont l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse. Contrairement à l'UE, l'AELE n'est pas une Union douanière. Par conséquent, chaque pays membre de l'AELE détermine en principe librement ses tarifs douaniers et sa politique commerciale vis-à-vis d'Etats non-membres de l'AELE (pays tiers).



Les Etats de l'AELE ont utilisé depuis les années 90 l'AELE comme plate-forme pour la négociation d'accords de libre-échange avec des Etats tiers en dehors de l'UE. Actuellement 15 accords sont en vigueur et d'autres sont en cours de négociation.

L'AELE se distingue des autres organisations européennes par son caractère strictement économique. Elle voulait offrir une alternative à la construction qui se réalisait dans le cadre de la Communauté économique européenne (CEE). Son principal succès a consisté dans le développement du principe du libre-échange en Europe.

La contestation altermondialiste

Depuis quelques années, la mondialisation libérale est l'objet de nombreuses contestations. Un vaste mouvement d'opposition, issu de la société civile, revendique en effet un autre mode de développement, plus soucieux de l'homme et de l'environnement et pointe du doigt une série de conséquences néfastes (sociales, environnementales, humaines) de la mondialisation. On appelle ce mouvement altermondialisation.

Si le mouvement est né dans les années 1980, c'est véritablement à partir de 1999 qu'il devient fortement médiatisé. En novembre 1999, lors de la Conférence ministérielle de l'OMC à Seattle, un vaste mouvement d'opposition, formé entre autres d'organisations syndicales, de paysans, de consommateurs, d'organisations de protection de l'environnement et de développement, manifeste en effet sa colère envers la politique prônée par l'OMC.



Entre 20'000 et 30'000 manifestants envahissent les rues de la ville pour protester contre les activités de l'OMC. Plus d'un millier d'organisations non-gouvernementales (ONG) sont également présentes sur les lieux. Les manifestants demandent alors avec force la prise en compte des valeurs non marchandes dans la sphère économique : droits de l'homme, droits fondamentaux du travail, principe de précaution, valeurs éthiques en matière de biodiversité, développement durable, etc. Les altermondialistes estiment notamment que l'OMC ne se préoccupe que des intérêts commerciaux au mépris du développement.

Ci-dessous, la manifestation géante dans les rues de Seattle en novembre 1999 ▼



Source: http://echanges.outness.net/images/Earth/TC-3072/photo-1-Seattle.jpg

Les 26 et 27 juillet 2006, des pêcheurs philippins sont venus à Genève pour manifester contre les négociations actuellement menées à l'OMC, dites de « Non-Agricultural Market Access », ou NAMA. Selon les manifestants, « les grandes puissances économiques, notamment les Etats-Unis et l'Union européenne, exercent une pression inexorable sur des pays tels que les Philippines pour les forcer à abandonner les protections encore existantes pour la pêche artisanale ». En outre, toujours selon les manifestants, « l'OMC impose des politiques commerciales néo-libérales qui favorisent les multinationales tout en empêchant le maintien et le développement des économies locales ». Les pêcheurs philippins ont construit des bateaux et se sont rendus par voie lacustre jusque devant l'OMC, tandis que des dizaines d'ONG et de militants rejoignaient par voie terrestre le siège de l'organisation.

Les rassemblements de Seattle ont donc lancé le mouvement des manifestations massives altermondialistes, qui s'est poursuivi avec les rassemblements contre les sommets du G8 de Gênes en 2001 et d'Evian en 2003, puis celui anti-OMC de Cancùn en 2004. Outre ces manifestations géantes contre les grandes instances de la mondialisation (Banque mondiale, FMI, OMC), les altermondialistes organisent des forums de discussion. Le plus connu d'entre eux est certainement le Forum social mondial qui se tient chaque année depuis 2001 (sauf en 2004 - Inde) à Porto Alegre, au Brésil. Selon ses organisateurs, ce Forum est « un espace de débat démocratique d'idées, d'approfondissement de la réflexion, de formulation de propositions, d'échange d'expériences et d'articulation de mouvements sociaux, de réseaux, d'ONG et autres organisations de la société civile qui s'opposent au néo-libéralisme ». Alors que la première édition rassembla quelques 15'000 personnes, on dénombra en 2004 plus de 100'000 participants. Sous le slogan « un autre monde est possible », les participants réfléchissent donc à des alternatives au modèle de développement actuel.



Travail

Le travail est une donnée essentielle de l'économie marchande puisque c'est par le travail qu'est produite la majorité des biens qui sont commercialisés et que nous consommons. De même, le travail est intimement lié à la vie humaine : subvenir à ses besoins vitaux (manger, boire) nécessite de disposer de ressources financières suffisantes. Ainsi, **2,8 milliards de personnes à travers le monde exercent une activité professionnelle** rémunérée, à plein temps ou à temps partiel.

Les travailleurs sont cependant confrontés à de nombreuses difficultés. Exploitation, sous-emploi, violation de leurs droits, travail infantile, inégalité entre les sexes et rémunération trop basse, représentent en effet quelques-unes des réalités contemporaines du marché du travail. Il apparaît ainsi que la moitié des travailleurs de la planète, soit 1,4 milliards de personnes, gagnent moins de deux dollars par jour et que 550 millions gagnent moins d'un dollar par jour. Parallèlement, on estime que 250 millions d'enfants travaillent à travers le monde. 192 millions de personnes sont à la recherche d'un emploi, la moitié étant des jeunes de 15 à 24 ans.

Le premier organisateur du travail connu est Xénophon (425-355 av J.-C.). Il eut notamment l'idée d'étudier la fabrication des cothurnes et le travail de la ménagère. Le Moyen Âge et la Renaissance révèlent des études d'organisation de chantiers assez remarquables, comme celles qui sont destinées à permettre l'implantation, en 1856, de l'**obélisque du Vatican**. En raison de son poids (327 tonnes), il fallut mobiliser 800 hommes et 140 chevaux. L'opération avait été décomposée en 52 mouvements, chacun d'eux étant commandé par une sonnerie de trompettes.



Le droit du travail est la branche du droit qui régit l'ensemble des relations entre employeurs et salariés. Dans la plupart des pays, c'est au cours du XIXème siècle et suite à la révolution industrielle qu'il a vu le jour. Jusque-là, l'employeur était pratiquement en mesure d'imposer des conditions très dures aux salariés.

Depuis le début du XXème siècle, une grande organisation basée à Genève a pour but de rendre le monde du travail plus juste : il s'agit de l'**Organisation Internationale du Travail (OIT)**.

Evolution des droits internationaux des travailleurs

Les premiers mouvements ouvriers sont apparus en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis à la fin du XVIIIe et au début du XIXe siècle. Face à la pénibilité des conditions de travail de l'ère industrielle, des voix se sont élevées pour réclamer une réglementation internationale afin d'atténuer la pauvreté des ouvriers. Mais industriels et gouvernements craignaient que l'adoption unilatérale de mesures sociales augmente les coûts de production et favorise, de ce fait, leurs concurrents. Cette crainte a elle aussi motivé des appels à l'établissement de normes internationales, visant l'adoption simultanée de dispositions protégeant les travailleurs dans un grand nombre de pays. L'industriel gallois Robert Owen fut le premier à lancer l'idée d'une action internationale, en proposant, en 1818, la création d'une commission sur le travail. Les premières propositions de réglementation internationale furent élaborées par un Anglais, Charles Hindley, un Belge, Edouard Ducpétiaux, et trois Français, J. A. Blanqui, Louis René Villarmé et, surtout, l'industriel Daniel Le Grand. A partir de 1844, ce dernier multiplia les appels et rédigea des projets destinés à « protéger la classe ouvrière contre le travail précoce et pénible », qu'il adressa à de nombreux gouvernements. Différentes propositions de réglementation internationale du travail furent alors soumises au Parlement en France, ainsi qu'en Autriche, en Belgique et en Allemagne. Elles émanaient en particulier des socialistes et des formations sociales chrétiennes. En 1890, l'Allemagne réunissait à Berlin une conférence intergouvernementale, qui fut le premier forum officiel à étudier la possibilité d'une législation internationale du travail. Au cours de la première guerre mondiale, des organisations syndicales de plusieurs nationalités convinrent de la nécessité d'un mécanisme de réglementation internationale. Plusieurs Etats, en particulier la France et la Grande-Bretagne, proposèrent ensuite qu'une législation internationale du travail soit adoptée lors de la conférence de la paix. Dans le cadre des négociations du traité de Versailles fut ainsi décidée la création de l'Organisation internationale du travail, dont la principale mission consistait à mettre en place un mécanisme international d'établissement de normes. Le traité, signé en 1919, intégrait ainsi des « clauses sociales » jetant les bases d'une législation mondiale du travail.

Source : Bartolomei de la Cruz, von Potobsky et Swepston, 1996.

Encadré 2.4 repris du Rapport sur le Développement humain 2000 publié par le PNUD, p. 41.

Organisation Internationale du Travail (OIT)

C'est dans la lancée de la Conférence de la Paix de Paris qu'est créée l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Sa Constitution forme la partie XIII du Traité de Versailles. On pense, en effet, qu'une paix durable ne peut être fondée que sur la base de la justice sociale. A l'origine, l'idée avait été lancée par deux industriels : Robert Owen (1771-1853) et Daniel Legrand (1783-1859), dont les idées avaient été mises à l'épreuve au sein de l'Association internationale pour la protection légale des travailleurs créée à Bâle en 1901. Ces idées sont reprises dans la Constitution de l'OIT.

La première Conférence internationale de l'OIT a lieu à Washington en 1919. On y adopte les six premières conventions internationales du travail. Celles-ci concernent : la durée du travail dans l'industrie, le chômage, la protection de la maternité, le travail de nuit des femmes, l'âge minimum et le travail de nuit des enfants dans l'industrie. Le 10 mai 1944 est adoptée la Déclaration de Philadelphie, approuvée par les délégués de 41 pays, reconnue actuellement encore comme la Charte des buts et objectifs de l'OIT. L'organisation intégra le système de l'ONU en 1946; elle en devint sa première agence spécialisée et le Bureau International du Travail (BIT), secrétariat général de l'OIT, s'installe à Genève dès 1920.



Trois motivations principales ont plaidé en faveur de l'établissement de cette organisation :

- Une motivation humanitaire : depuis la fin du XIXème siècle, les ouvriers vivaient et travaillaient dans des conditions de plus en plus intolérables. Exploités sans aucune considération pour leur santé, leur vie de famille ou leur épanouissement, l'écrasante majorité des ouvriers travaillaient jusqu'à douze heures par jour pour des salaires de misère. Cette préoccupation figure clairement dans le préambule de la Constitution de l'OIT, où il est stipulé qu' « il existe des conditions de travail impliquant, pour un grand nombre de personnes, l'injustice, la misère et les privations ».
- Une motivation politique : elle était liée à la crainte que les travailleurs, excédés par leurs conditions de vie et de travail, troublent l'ordre social (manifestation, grèves,...) ou fomentent une révolution.
- Une motivation économique : selon le préambule de la Constitution de l'OIT, « la non-adoption par une nation quelconque d'un régime de travail réellement humain fait obstacle aux efforts des autres nations désireuses d'améliorer le sort des travailleurs dans leurs propres pays ». En effet, augmenter les salaires des ouvriers signifie une augmentation des coûts de production. Il s'agissait alors d'instituer des règles et des normes internationales pour qu'aucun Etat ne soit pénalisé et que ses produits restent concurrentiels.

Pendant ses quarante premières années d'existence, l'OIT s'est essentiellement consacrée à **élaborer des normes** internationales du travail et à veiller à leur application. Ces normes se rapportaient principalement aux conditions de travail. La première Convention, adoptée en 1919, était ainsi relative au temps de travail quotidien et hebdomadaire dans l'industrie : elle instaura la fameuse journée de travail de huit heures et la semaine de quarante-huit heures. Parmi les premières conventions de l'OIT, on trouve également des législations concernant le travail de nuit, les maladies professionnelles et les congés payés.

Puis, en 1944, l'OIT adopta la **Déclaration de Philadelphie** qui, en tant qu'annexe à la Constitution de l'Organisation, représente aujourd'hui encore la Charte des buts et des principes de l'OIT.

La Déclaration de Philadelphie

Le 10 mai 1944, la Conférence internationale du Travail, réunie à Philadelphie, aux États-Unis, a adopté à l'unanimité cette déclaration qui redéfinit les buts et objectifs de l'Organisation en énonçant notamment les principes suivants :

- Le travail n'est pas une marchandise.
- La liberté d'expression et d'association est une condition indispensable d'un progrès continu.
- La pauvreté, où qu'elle existe, constitue un danger pour la prospérité de tous.
- Tous les êtres humains, quels que soient leur race, leur croyance ou leur sexe, ont le droit de poursuivre leur progrès matériel et leur développement spirituel dans la liberté et la dignité, dans la sécurité économique et avec des chances égales.

En plus de sa fonction normative constitutionnelle, l'OIT se voit confier, par la Déclaration de Philadelphie, une nouvelle mission qui consiste, par des programmes appropriés, à aider les pays membres, et plus particulièrement les pays en développement, à créer les conditions qui permettent à ces pays d'adopter, d'appliquer et de respecter les dispositions des conventions internationales du travail et ainsi d'améliorer les conditions de travail et de vie de leur population.

A partir de 1948, les conventions adoptées par l'OIT portent essentiellement sur les droits de l'Homme : liberté syndicale, élimination du travail forcé et des différentes formes de discriminations. Signalons également qu'en 1946, l'OIT devient la première institution spécialisée du système des Nations Unies.



La Constitution de l'OIT a donné naissance à une organisation tripartite, unique en son genre : les trois organes principaux de l'organisation sont, en effet, composés à la fois de représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs. Signalons qu'à l'heure actuelle, l'OIT est la seule organisation mondiale dont la politique et les programmes sont arrêtés par les représentants des employeurs et des travailleurs sur un pied d'égalité avec ceux des gouvernements.

Les trois clés, symbole du tripartisme de l'OIT

L'OIT est composée de trois institutions principales :

- La Conférence internationale du Travail: elle réunit une fois par année à Genève les délégations de tous les Etats Membres (183 en 2009). Sur les quatre représentants de chaque pays, deux délégués parlent au nom du gouvernement (l'un d'entre eux étant généralement le Ministre du Travail), un délégué s'exprime au nom des employeurs et un quatrième parle au nom des travailleurs. La Conférence joue un rôle très important puisqu'elle établit les normes internationales du travail sous la forme de conventions et de recommandations. En outre, elle procède à l'examen de l'ap-

plication conforme, dans les textes et dans la pratique, des conventions ratifiées par les Etats membres. Elle constitue également une tribune où sont débattues les questions du travail et les problèmes sociaux. Parallèlement, la Conférence adopte le budget de l'Organisation et élit le Conseil d'administration.

- Le Conseil d'administration : il s'agit de l'organe exécutif du BIT. Il se compose de 56 membres : 28 membres gouvernementaux, 14 membres employeurs et 14 membres travailleurs. Les dix Etats ayant la plus grande importance industrielle sont des membres gouvernementaux permanents du Conseil (actuellement Allemagne, Brésil, Chine, Etats-Unis, France, Inde, Italie, Japon, Fédération de Russie et Royaume-Uni). Les représentants des autres Etats sont élus tous les trois ans par la Conférence en tenant compte de la répartition



▲ Le siège actuel du BIT à Genève, au Grand-Saconnex. De 1926 à 1975, il se trouvait dans le Centre William Rappard, devenu siège de l'OMC

géographique. Il prend des décisions concernant la politique du BIT, fixe l'ordre du jour de la Conférence internationale du Travail, adopte le programme et le budget de l'Organisation avant sa soumission à la Conférence et élit le Directeur général. Le Conseil d'administration tient normalement trois sessions par année à Genève.

- Le Bureau international du Travail (BIT) est le secrétariat permanent de l'OIT. Le BIT est le quartier général pour l'ensemble des activités qu'il met en œuvre sous le contrôle du Conseil d'administration et sous la direction d'un directeur général, élu pour un mandat de cinq années. Son siège est installé à Genève depuis 1920.

Les conventions fondamentales de l'OIT

N° 29 Sur le travail forcé (1930)

a pour objet la suppression du travail forcé ou obligatoire sous toutes ses formes. Certaines exceptions sont permises : le service militaire, le travail des condamnés sous surveillance appropriée, les cas de force majeure tels que les guerres, les incendies, les séismes.

N° 87 Sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical (1948)

garantit aux travailleurs comme aux employeurs le droit de constituer des organisations de leur choix et de s'y affilier sans autorisation préalable des pouvoirs publics.

N° 100 Sur l'égalité de rémunération (1951)

cette convention consacre le principe de l'égalité de rémunération et de l'égalité des avantages entre les femmes et les hommes pour un travail de valeur égale.

N° 105 Sur l'abolition du travail forcé (1957)

prévoit l'abolition de toute forme de travail forcé ou obligatoire comme mesure de coercition ou d'éducation politique, sanction pour avoir exprimé certaines opinions politiques ou idéologiques, méthode de mobilisation de la main-d'oeuvre, mesure de discipline du travail, sanction pour avoir participé à des grèves ou encore mesure de discrimination.

N° 111 Concernant la discrimination (emploi et profession) (1958)

prévoit une politique nationale tendant à éliminer toute discrimination fondée sur la race, le sexe, la couleur, la religion, l'opinion politique, l'ascendance nationale ou l'origine sociale en matière d'emploi et de conditions de travail, ainsi qu'à promouvoir l'égalité de chances et de traitement.

N° 138 Sur l'âge minimum d'admission à l'emploi (1973)

vise l'abolition du travail des enfants en stipulant que l'âge minimum d'admission à l'emploi ne doit pas être inférieur à l'âge de la fin de la scolarité obligatoire.

N° 182 Sur les pires formes de travail des enfants (1999)

exige que soient prises des mesures immédiates et efficaces pour assurer l'interdiction et l'élimination des pires formes de travail des enfants, notamment toutes les formes d'esclavage ou de pratiques analogues, le recrutement forcé des enfants en vue de leur utilisation dans des conflits armés ou leur exploitation dans la prostitution, la pornographie ou toute autre activité illicite, ainsi que le travail susceptible de nuire à la santé, la sécurité et la moralité de l'enfant.

En juin 1998, la Conférence internationale du Travail adopte la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail, par laquelle elle réaffirme l'engagement des Etats membres de l'Organisation à respecter, promouvoir et réaliser les droits fondamentaux contenus dans les conventions de base de l'OIT. Il s'agit notamment de la liberté d'association et la reconnaissance effective du droit de négociation collective des travailleurs, l'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire, l'abolition effective du travail des enfants et l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

Aujourd'hui, **le but fondamental de l'OIT** est que « chaque femme et chaque homme puissent accéder à un travail décent et productif dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité ». Pour ce faire, l'OIT a défini quatre principaux objectifs stratégiques :

- Promouvoir et faire appliquer les normes du travail ainsi que les principes et droits fondamentaux au travail ;
- Accroître les possibilités pour les femmes et pour les hommes d'obtenir un emploi et un revenu convenables ;
- Etendre le bénéfice et l'efficacité de la protection sociale pour tous ;
- Renforcer le tripartisme et le dialogue social.

Pour atteindre chacun de ces objectifs stratégiques, l'OIT s'appuie sur huit grands programmes internationaux : les Programmes focaux.

- 1. Promouvoir la déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail.
- 2. Eliminer progressivement le travail des enfants, promouvoir le développement.
- 3. Lutter contre la pauvreté et développer l'emploi par la reconstruction et les investissements à forte intensité d'emploi.
- 4. Investir dans les connaissances, les compétences et l'employabilité.
- 5. Stimuler l'emploi par le développement des petites entreprises.
- 6. Assurer la sécurité économique et sociale.
- 7. Garantir le travail sans risque : sécurité et productivité par la protection des travailleurs et de leur santé.
- 8. Renforcer le dialogue social.



Le Programme focal n° 4 : investir dans les connaissances, les compétences et l'employabilité

Selon l'OIT, l'enseignement et la formation constituent les éléments déterminants d'un développement économique et social durable. Or, dans la plupart des pays, le montant des investissements publics et privés destinés à développer les ressources humaines est largement insuffisant. Le programme de l'OIT vise donc à promouvoir les investissements consacrés à l'amélioration des compétences et de la formation, afin que les hommes et les femmes accèdent plus facilement à des emplois décents.

Le Programme focal n° 7 : garantir le travail sans risque

Selon les estimations de l'OIT, on compte chaque année 270 millions d'accidents de travail, dont plus de 350'000 sont mortels. En outre, si l'on tient compte à la fois des accidents du travail et des maladies professionnelles, on estime à 2,2 millions le nombre de décès imputables au travail dans le monde. Le Programme focal « Travail sans risque » est destiné à sensibiliser la communauté internationale sur le nombre et les conséquences des accidents du travail et des lésions et maladies professionnelles. Il promeut l'objectif d'une protection de base pour tous les travailleurs, conformément aux normes interna-

tionales du travail. Plus de 70 conventions et recommandations de l'OIT ont trait aux questions de sécurité et de santé. Qui plus est, le BIT a publié plus de 30 recueils de directives pratiques sur la sécurité et la santé au travail ainsi que l'encyclopédie de sécurité et de santé au travail, une référence sur ces questions. Il renforce également la capacité des Etats membres et de l'industrie à concevoir et à mettre en œuvre des mesures et des programmes de prévention et de protection efficaces, en particulier pour les professions dangereuses.

En dehors du tripartisme et dialogue social que nous venons de voir, les autres spécificités de l'OIT sont :

Les normes internationales du travail

L'OIT est l'organisation internationale chargée d'élaborer les normes internationales du travail et de veiller à leur application. L'OIT intervient auprès de ses 178 Etats membres pour s'assurer que les normes du travail sont bien respectées, au niveau de la loi comme dans la pratique.



Trois exemples permettent de comprendre l'impact politique considérable de cette action normative.

L'OIT joua un rôle important dans l'émancipation de la Pologne en soutenant au plan international la légitimité du syndicat Solidarnosc sur la base de la convention (n° 87) relative à la liberté syndicale et la protection du droit syndical, ratifiée par la Pologne en 1957.

Pendant plus de vingt ans, l'OIT a dénoncé, au plan international, la politique d'apartheid en Afrique du Sud ; Nelson Mandela, lors d'un de ses premiers voyages après sa libération, a tenu personnellement à venir remercier l'OIT de son soutien

L'OIT maintient de fortes pressions sur les autorités au pouvoir au Myanmar pour non respect des normes fondamentales du Travail. Même si la situation continue à être très préoccupante dans ce pays, les autorités sont loin d'être insensibles à ces pressions.





La notion de travail décent pour l'OIT

Le travail est l'élément clé du bien-être économique des individus. Il constitue une source de revenus, mais il permet aussi aux individus de progresser sur le plan socio-économique, de s'épanouir sur le plan personnel et d'offrir plus de moyens à leur famille et à leur communauté. Tout cela n'est cependant possible que s'il s'agit de travail décent. La notion de travail décent résume les aspirations des êtres humains au travail.

S'affranchir de la pauvreté par le travail

La pauvreté reste profonde et répandue dans le monde en développement et dans certains pays en transition. On estime que deux milliards de personnes dans le monde vivent actuellement avec moins de deux dollars par jour. Pour l'OIT, le travail constitue le principal moyen permettant de sortir de la pauvreté.

Nous allons à présent comprendre ce qu'est le travail décent ainsi que le rôle du programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) créés en 1992.

Le travail décent

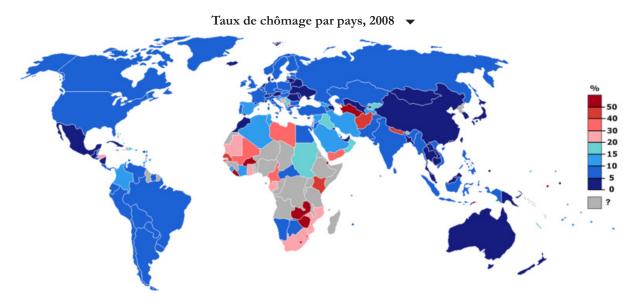
« Nous sommes confrontés à une crise globale de l'emploi aux dimensions colossales et à un déficit de travail décent qui ne va pas disparaître de lui-même. Nous avons besoin de politiques et de pratiques nouvelles pour faire face à ces problèmes. »

Juan Somovia, Directeur général du BIT, 2006.

Le travail décent résume les aspirations des êtres humains au travail. Il regroupe divers éléments : possibilité d'exercer un travail productif et convenablement rémunéré ; sécurité au travail et protection sociale pour les familles ; amélioration des perspectives de développement personnel et d'intégration sociale ; liberté pour les êtres humains d'exprimer leurs préoccupations, de s'organiser et de participer à la prise des décisions qui influent sur leur vie ; égalité de chances et de traitement pour l'ensemble des femmes et des hommes. Le chômage et le problème des travailleurs pauvres représentent donc deux négations du concept de travail décent.

Le chômage

Selon l'OIT, est chômeur toute personne âgée de plus de 15 ans, sans travail, immédiatement disponible pour occuper un emploi, qui recherche activement du travail, c'est-à-dire qui a effectué au moins un acte positif de recherche. Entre 1995 et 2005, le nombre de chômeurs dans le monde a augmenté de 25 %. En 2009, le chômage atteint **212 millions d'individus**, en raison d'une hausse sans précédent de 34 millions par rapport à 2007 en raison de la crise économique.

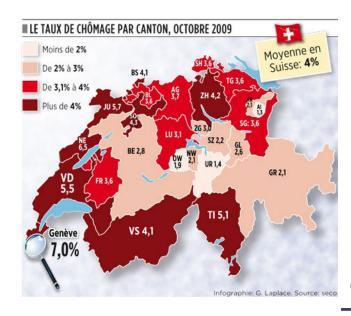


Cette carte donne un rapide aperçu de la situation du chômage au niveau mondial et met en évidence de grandes disparités régionales. Vous pouvez consulter le rapport annuel sur les tendances de l'emploi dans le monde publié par le BIT et qui explique la situation de l'emploi dans le monde.

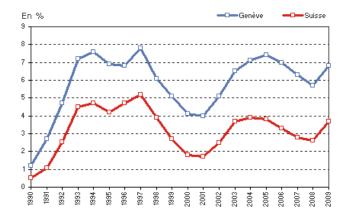
http://www.ilo.org/public/english/employment/strat/stratprod.htm

En Suisse, le taux de chômage est relativement bas puisqu'en octobre 2009 il était de 4 %. Cependant, le Canton de Genève présente un taux de chômage beaucoup plus élevé que la moyenne nationale. Avec un taux de 7 %, Genève représente la lanterne rouge dans ce domaine.

http://www.tdg.ch/files/imagecache/468x312/story/CHOMAGEOCTOBRE2.jpg



Ce graphique met en évidence deux phénomènes. Tout d'abord, l'augmentation rapide du taux de chômage depuis le début des années 1990 : de 0, 8 % en 1990, le taux national a atteint 5 % en 1997. Ensuite, ce graphique montre que le taux de chômage du Canton de Genève a toujours été bien supérieur à celui de la moyenne suisse.



 $Source: http://www.geneve.ch/statistique/statistiques/domaines/03/03_03/graphiques.asp$

Au niveau mondial, notons que plus de **88 millions de jeunes** (âgés de 15 à 24 ans) sont sans emploi, soit près de la moitié des chômeurs, bien que ce groupe d'âge ne représente que le quart de la population en âge de travailler. En outre, selon l'OIT, les jeunes ont trois fois plus de risques de se retrouver au chômage que les adultes.

Le chômage est un phénomène complexe, particulier aux différentes régions/pays du monde et lié à une multitude de facteurs. Le ralentissement de la croissance, le système de production qui fait de plus en plus appel à l'innovation technique et qui substitue les machines aux hommes, la délocalisation de l'emploi, l'inadéquation entre l'offre d'emploi et la demande, sont quelques-uns des facteurs explicatifs du chômage dans les pays industrialisés. Dans les pays plus pauvres, le problème réside surtout dans la très faible création d'emploi.

Aujourd'hui, il apparaît que la crise de l'emploi est **l'une des principales causes de pauvreté et d'exclusion sociale** dans le monde ainsi que l'un des obstacles majeurs à l'avènement de la justice sociale. Pour l'OIT, l'urgence est donc de créer des emplois en nombre plus que conséquent puisque le directeur général de l'OIT estime qu' « il faudra créer quelque 40 millions d'emplois par an au cours des dix prochaines années uniquement pour suivre l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi. »

« Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage. » Déclaration universelle des Droits de l'Homme, art. 23, 1948.

L'OIT étudie actuellement six démarches concrètes pour faire face à la crise de l'emploi. Il s'agit de :

- Remanier les politiques économiques et sociales en mettant le travail décent au centre des efforts de développement nationaux et internationaux ;
- Promouvoir une croissance économique stable et riche d'emplois ;
- Créer la bonne politique et le contexte de régulation propice à encourager la compétitivité et le développement de l'entreprise dans chaque pays et à promouvoir l'entrepreneuriat, l'innovation et la productivité ;
- Mettre en lumière le rôle des petites entreprises dans la création d'emplois ;
- Etendre la formation, l'apprentissage tout au long de la vie, l'éducation et d'autres moyens de développer les capacités humaines avec un accent tout particulier sur les jeunes ;
- Promouvoir une meilleure gouvernance internationale pour intégrer les efforts des gouvernements, des entreprises, des syndicats et autres acteurs de la société civile dans le but de réduire la pauvreté et de créer des emplois.

L'OIT et la création d'emploi

En cohérence avec la « Recommandation sur la création d'emplois dans les petites et moyennes entreprises » adoptée en juin1998 et dans le cadre du programme focal n° 5, l'OIT s'attache à augmenter la création d'emploi dans les petites entreprises et les microentreprises à travers le monde. Partant du postulat que c'est la croissance régulière des entreprises qui constitue l'élément déterminant de la création d'emploi, l'Organisation contribue à mettre en place des services de soutien et de formation en matière de gestion

qui permettent aux entreprises d'accroître leur productivité et leur compétitivité. Le programme « GERME » (Gérez mieux votre entreprise) est ainsi diffusé dans plus de 80 pays. Il fournit aux instituts de formation en charge de l'exécution du programme un matériel didactique complet destiné aux divers groupes cibles du secteur de la petite entreprise. Il fournit aussi une grande variété d'outils et de matériels à l'usage des formateurs pour la conduite et le suivi de la formation permettant aussi aux institutions de superviser et d'évaluer leurs propres programmes.

Le site de l' « Observatoire de l'OIT sur la crise mondiale de l'emploi » remarque que la crise sur les marchés financiers est devenue une **crise de l'emploi**, en raison de l'augmentation du chômage et du nombre de travailleurs pauvres. Pour cette raison, la Conférence internationale du Travail a adopté en juin 2009 un Pacte mondial pour l'emploi qui sert de cadre stratégique afin de faire face à cette crise. Il s'agit d'une résolution conçue pour orienter les politiques nationales et internationales visant à stimuler la reprise économique, créer des emplois et offrir une meilleure protection aux travailleurs. Ce Pacte est basé sur l'Agenda du travail décent de l'OIT, qui vise à une mondialisation équitable et durable. Les principes du travail décent constituent donc un cadre général dans lequel les pays peuvent formuler des mesures à prendre par rapport à leur situation et leurs priorités. Accélérer la création d'emplois, renforcer le système de protection sociale et renforcer le respect des normes internationales de travail sont trois exemples de ces principes qui font parties du Pacte mondial pour l'emploi.



http://www.ilo.org/gender/ Informationresources/ Publications/lang--fr/ WCMS_115527/index.htm

Les travailleurs pauvres

En 2004, l'OIT estimait que la moitié des travailleurs de la planète, soit 1,4 milliards de personnes, gagnaient moins de deux dollars par jour et que parmi eux, 550 millions gagnaient même moins d'un dollar par jour. C'est principalement dans les pays en développement que le problème des travailleurs pauvres est le plus important : l'OIT considère par exemple que la proportion de travailleurs pauvres atteint en Afrique sub-saharienne 89 %. Aujourd'hui, le sous-emploi et les trop faibles revenus représentent les principales causes de la persistance d'une pauvreté de masse dans les pays en développement.

Proportion de travailleurs vivant aux seuils de 1 et de 2 dollars par jour dans l'emploi total (monde et régions pour certaines années, en pourcentage) ▼

Région	Travailleurs vivant avec 1 dollar/jour			Travailleurs vivant avec 2 dollar/jour				
	1980	1990	2003	2015	1980	1990	2003	2015
Monde	40,3	27,5	19,7	13,1	59,8	57,2	49,7	40,8
Amérique latine et Caraïbes	15,6	16,1	13,5	11,5	41,2	39,3	33,1	28,8
Asie de l'Est	71,1	35,9	17,0	6,5	92,0	79,1	49,2	25,8
Asie du Sud-Est	37,6	19,9	11,3	7,3	73,4	69,1	58,8	47,7
Asie du Sud	64,7	53,0	38,1	19,3	95,5	93,1	87,5	77,4
Moyen-Orient et Afrique du Nord	5,0	3,9	2,9	2,3	40,3	33,9	30,4	24,9
Afrique subsaharienne	53,4	55,8	55,8	54,0	85,5	89,1	89,0	87,6
Economies en transition	1,6	1,7	5,2	2,1	1,7	5,0	23,6	9,8

Note: Estimations pour 2003; projections pour 2015.

Source: Kapos, 2004.

Source: OIT, http://www-ilo-mirror.cornell.edu/public/english/employment/strat/download/wr04c1fr.pdf

La plupart des « travailleurs pauvres », occupent des emplois précaires dans le secteur informel de l'économie, c'est à dire qu'ils travaillent dans un secteur qui n'est ni réglementé, ni couvert par la législation du travail, ni par les conventions collectives. Les travailleurs du secteur informel sont par exemple des travailleurs à domicile (habillement, alimentation et tabacs, artisanat, saisie et traitement de données informatiques, etc.), des vendeurs ambulants ou dans des marchés non réglementés, des prestataires de services (nettoyage, transports, etc.), des employés de maison, des paysans sans terre ou obligés de travailler ailleurs que sur leur terre pour survivre, etc.

Ceci étant, selon de nombreux chercheurs, l'une des principales raisons des bas salaires dans les pays pauvres est la subsistance d'une très faible productivité (c'est-à-dire que la quantité produite par chaque travailleur est faible). A titre de comparaison, la CNUCED estime qu'en 2003, il fallait cinq travailleurs dans les pays les plus pauvres (PMA) pour produire ce qu'un travailleur produisait dans d'autres pays en voie de développement, et 94



Source: http://www.interet-general.info/ IMG/Cote-Ivoire-Abidjan-Vendeur-Journaux-1-5.jpg

travailleurs de PMA pour assurer la productivité d'un travailleur dans un pays développé. Or, selon l'OIT, « l'emploi doit être productif pour réellement servir la lutte contre la pauvreté ». D'après l'Organisation, il apparaît que le gain de productivité est le moteur de la croissance économique et qu'il permet d'offrir aux hommes et aux femmes qui travaillent le revenu et les ressources dont ils ont besoin pour sortir de la pauvreté. Les travaux récents de l'OIT montrent également que les effets bénéfiques des gains de productivité peuvent être évalués à la fois au niveau de l'entreprise car ils se traduisent par une baisse des coûts de production, des profits et une compétitivité accrus, et au niveau des travailleurs par une hausse des salaires et la réduction du temps de travail.

Ainsi, selon de nombreuses organisations internationales, la clé pour réduire la pauvreté dans les pays les plus pauvres du monde est un processus dénommé le développement des capacités productives : il s'agit d'accroître la productivité afin d'atteindre une croissance économique à grande échelle, une augmentation des revenus des travailleurs et des disponibilités alimentaires accrues.

Selon la CNUCED, il existe trois grands chantiers dont il est urgent de s'occuper pour espérer une hausse de la productivité:

- Améliorer les infrastructures physiques tels que les transports, les télécommunications et l'énergie.
- Prendre les mesures nécessaires pour attirer les investissements.
- Stimuler la croissance intérieure.

Notons cependant que l'idée d'une augmentation nécessaire de la productivité des pays du Sud pour leur développement est réfutée par de nombreux chercheurs et principalement par les partisans du développement durable. Rappelons que le développement durable est considéré comme étant « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. » Ainsi par exemple, l'initiateur du concept du développement durable, Ignacy Sachs, a déclaré à ce sujet : « Le développement durable à l'échelle planétaire ne sera possible que si le Nord modifie radicalement son mode de consommation et de production et si le Sud abandonne l'illusion qu'il pourra un jour reproduire les modèles de consommation et de production du Nord ».

Si tout le monde adoptait le mode de vie occidental, il faudrait trois planètes pour survivre!

IPEC et le travail des enfants

Lorsque nous parlons du travail des enfants, il est important de distinguer les différentes formes de ce travail. En effet, nous ne pouvons pas comparer les activités exercées par un adolescent qui travaille pendant ses vacances afin de gagner de l'argent de poche et le travail quotidien d'un enfant de 10 ans dans une rizière ou une mine. Le travail des enfants est un concept restrictif qui désigne le travail auquel les enfants sont astreints en violation des normes de l'OIT énoncées dans les Conventions n°138 et n°182. Par « travail des enfants », on entend alors l'activité économique – quelle qu'elle soit – exercée par un enfant de moins de 12 ans, le travail autre qu'un travail léger lorsqu'il est accompli par un enfant âgé de 12 à 14 ans et, pour tous les enfants, les pires formes de travail. Les pires formes de travail concernent les enfants réduits en esclavage, recrutés de force, assujettis à la prostitution, victimes de la traite ou contraints de se livrer à des activités illicites.



Source: http://www2.ac-toulouse.fr/eco-belbeze-union/travnf01.htm

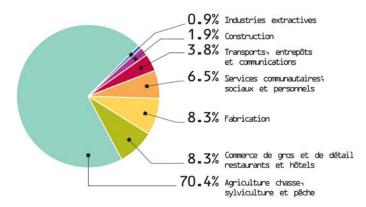
Selon les estimations de l'OIT (2000), près de 250 millions d'enfants de 5 à 14 ans travaillent dans le monde. En termes relatifs, c'est en Afrique que la proportion d'enfants travailleurs est la plus élevée puisqu'on estime qu'environ deux enfants sur cinq (soit 41 %) sont astreints au travail. En comparaison, le taux des enfants qui travaillent est de 21 % en Asie, de 17 % en Amérique latine et de 10 % en Océanie. Cette situation est contraire à plusieurs textes internationaux, pourtant signés par la majorité des pays du monde. En particulier, elle s'oppose à la Convention internationale des droits de l'enfant, adoptée par l'ONU en 1989, qui précise que « les enfants ne doivent être astreints à aucun travail comportant des risques ou susceptible de compromettre leur éducation ». (Pour plus de détails sur les droits de l'enfant, nous vous renvoyons au dossier sur les droits de l'Homme.)

Ce fléau est universel mais se concentre avec plus de force dans les régions pauvres. En effet, la pauvreté représente le facteur majeur favorisant l'entrée des enfants sur le marché du travail puisque les revenus dégagés par le travail infantile se révèlent souvent essentiels à la survie de l'enfant et de sa famille. Ainsi, il n'est pas étonnant que des pays extrêmement pauvres comme le Burkina Faso ou le Mali présentent des taux d'enfants travailleurs proches de 55 %.

C'est dans les activités économiques et les métiers liés à l'**agriculture** que l'on trouve la plus forte proportion d'enfants travailleurs. Le nombre moyen d'enfants engagés dans des activités agricoles est compris entre 70 % et 74 % mais, dans certains pays, il peut atteindre 90 % à 95 %.

Les enfants travaillent autant dans les exploitations familiales, qui pratiquent l'agriculture de subsistance, que dans le secteur de l'agriculture commerciale où les enfants sont employés dans de vastes exploitations appartenant à de puissants groupes agricoles alimentaires.

Selon l'UNICEF, près de 70 % des enfants qui travaillent, soit 171 millions d'enfants, le font dans des conditions dangereuses, par exemple, dans des mines, au contact de produits chimiques et de pesticides dans l'agriculture. Quelque 73 millions d'entre eux ont moins de 10 ans.



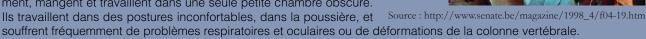
Source : OIT, http://www.ilo.org/public/french/comp/child/download/pdf/statistiques.pdf

Au nombre des maladies et des accidents liés au travail dangereux, citons les perforations, les fractures ou la perte totale d'un membre, les brûlures et les maladies de peau, les déficiences visuelles et auditives, les maladies respiratoires et gastro-intestinales, la fièvre et les maux de tête provoqués par une chaleur insoutenable dans les champs ou les usines. De plus, comme le note l'UNICEF, outre les accidents, les maladies, voire la mort qui attendent les enfants qui font des métiers dangereux, les enfants sont souvent privés de l'instruction qui leur donnerait des bases solides pour trouver un emploi moins dangereux une fois devenus adultes.

L'industrie du tapis

L'industrie du tapis est un secteur d'activité où le travail des enfants est très répandu. Pour justifier l'exploitation des enfants, les patrons arguent que seuls les doigts fins des enfants peuvent manipuler habilement les brins de laine, les passer dans le métier, les couper et les nouer rapidement. Certains pays, comme le Maroc, la Turquie, l'Inde, le Népal, la Chine, le Pakistan, l'Afgha-

nistan et l'Iran se distinguent par le nombre très important d'enfants employés dans cette industrie et par les conditions extrêmes qui caractérisent leur travail. Ainsi, par exemple, en Inde, au Pakistan et au Népal, les enfants des usines de tapis travaillent jusqu'à 20 heures par jour, 7 jours par semaine. Souvent, ils dorment, mangent et travaillent dans une seule petite chambre obscure.

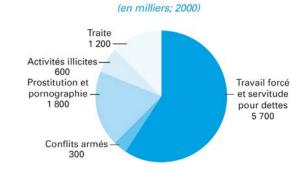




Parmi les 250 millions d'enfants qui travaillent dans le monde, l'OIT estime qu'environ 8 millions d'entre eux sont assujettis aux pires formes travail.

Comme l'illustre ce graphique, 1,2 millions d'enfants seraient victimes de la traite des enfants à travers le monde. La traite des enfants est une forme moderne d'esclavage qui consiste à acheter un enfant et à le déplacer - tant d'un pays ou d'un continent à l'autre, qu'à l'intérieur des frontières d'un même pays - dans le but de l'exploiter. La traite sert plusieurs fins : l'exploitation sexuelle, le travail forcé dans les usines et les plantations, la servitude ménagère, l'enrôlement forcé dans les conflits armés, l'adoption illégale, les mariages arrangés, etc. La caractéristique commune à toutes ces formes d'exploitation est que, dans tous les cas, l'enfant est perçu comme une marchandise. En outre, 5,7 millions d'enfants seraient astreints au travail forcé ou à la servitude pour dettes (cela signifie que de riches industriels ou grands propriétaires terriens avancent de l'argent à des familles démunies. En échange, ces familles deviennent la propriété du prêteur, une main d'oeuvre corvéable à merci soumies à des conditions de travail inhumaines) et l

Figure 3.7 : Enfants soumis aux pires formes* de travail des enfants et à l'exploitation

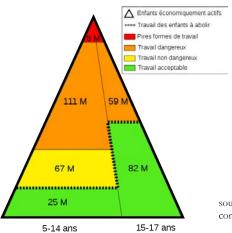


* Pires formes, sans conteste, de travail des enfants: ces formes de travail correspondent à celles mentionnées à l'Article 3 de la Convention No. 182 de l'Organisation internationale du Travail.

Source: Organisation internationale du Travail, Every Child Counts: New global estimates on child labour, OIT, Programme international pour l'abolition du travail des enfants, Programme d'information statistique et de suivi sur le travail des enfants, avril 2002.

Source: UNICEF, La situation des enfants dans le monde, 2006, http://www.unicef.org/french/sowc06/pdfs/sowc06_fullreport_fr.pdf

véable à merci, soumise à des conditions de travail inhumaines) et 1,8 millions seraient contraints de se prostituer ou de participer à la création de matériel pornographique.



◆ Pyramide montrant les différents types de travaux des enfants, d'après l'OIT. Les chiffres correspondent au nombre d'enfants dans ces conditions (en millions), d'après l'évaluation globale de 2002. La ligne pointillée sépare les formes acceptables et non-acceptables au sens de l'OIT. Le diagramme fait également une différenciation entre les enfants de 5 à 14 ans et ceux de 15 à 17 ans.

source: http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/5/52/Pyramide_travail_enfants.svg

Depuis sa création, l'OIT est très active dans la lutte contre le travail des enfants. Face à l'ampleur du phénomène et de la situation actuelle, l'organisation a mis sur pied, en 1999, la **Convention sur les pires formes de travail des enfants** qui instaure l'interdiction des pires formes de travail des enfants et définit l'action immédiate en vue de leur élimination.

La Convention sur les pires formes de travail des enfants

La Convention 182 sur les pires formes de travail des enfants a été adoptée à l'unanimité par les 175 pays membres de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) le 17 juin 1999 à Genève. Elle exige des États qui l'ont ratifiée qu'ils prennent des mesures immédiates et réelles pour supprimer ces formes de travail des enfants sur leur territoire. Le gouvernement des États-Unis a joué un rôle actif dans l'adoption de la convention et, en mars 2005, 153 pays l'avaient ratifiée ; signalons qu'il s'agit là de la ratification la plus rapide d'une convention de l'OIT en ses 82 ans d'existence.



En outre, en 1992, l'OIT a créé le **Programme international pour l'abolition du travail des enfants** (IPEC). L'IPEC vise à supprimer progressivement le travail des enfants en renforçant les moyens dont disposent les pays intéressés pour remédier au problème et en créant **un mouvement mondial de lutte**. Les projets financés par l'IPEC portent principalement sur les enfants qui travaillent dans des conditions dangereuses et sur les groupes particulièrement vulnérables, tels que les enfants de moins de 12 ans et les adolescentes.

De nombreux projets de l'IPEC apportent, entre autres, une assistance technique visant à aider les pays intéressés à élaborer des plans d'action contre le travail des enfants et d'autres mesures nationales concernant les enfants qui travaillent. Dans tous les cas, l'IPEC collabore avec des organisations locales qui connaissent la réalité du terrain. Depuis 2002, l'IPEC a aidé environ cinq millions d'enfants dans 86 pays.

En 2004, l'Organisation Internationale du Travail en coopération avec le gouvernement indien et le Département américain du travail a lancé un programme de 40 millions de dollars pour éliminer le travail de quelques 80'000 enfants travaillant dans des secteurs dangereux. Dix industries sont visées par cette initiative : l'industrie du tabac, la dinanderie (fonte et mise en forme du métal), la serrurerie, la fabrication de briques, de bracelets et d'allumettes, le secteur artificier, celui de la soie, l'industrie de la chaussure et celle de la pierre taillée. Les actions seront menées jusqu'en 2007 dans vingt districts indiens. L'exécution du projet a été confiée à l'IPEC. Les objectifs sont : l'identification des enfants qui travaillent dans le retrait de ces enfants de travaux dangereux, leur pré-scolarisation, le soutien social pour éviter l'échecuivi sur le court et long terme des enfants libérés de leur travail dangereux et finalement le renforcement de

ces industries, le retrait de ces enfants de travaux dangereux, leur pré-scolarisation, le soutien social pour éviter l'échec scolaire, le suivi sur le court et long terme des enfants libérés de leur travail dangereux et finalement le renforcement de la capacité institutionnelle, au niveau de l'Etat, du district et au niveau local pour combattre le travail des enfants.

Depuis quelques années, les consommateurs des pays industrialisés prennent conscience de l'exploitation abusive des enfants pour la production de marchandise. Dans cette optique, les appels aux boycotts, les interdictions d'importation et les sanctions économiques contre des produits fabriqués par des enfants se multiplient. De même, de plus en plus d'organisations non gouvernementales travaillent afin d'éradiquer ce fléau. En Suisse par exemple, le label STEP a été crée le 26 octobre 1995 par des représentants du commerce de tapis, d'ONG et de ministères suisses. Le label STEP est attribué aux commerçants qui s'engagent activement pour des conditions équitables dans la production des tapis et dans leur commercialisation. Cela revient à dire que tout l'assortiment des tapis d'un partenaire STEP est produit et commercialisé selon les principes d'un commerce équitable.



Développement

Défini dès 1945 comme corollaire de la paix mondiale, le développement est l'une des principale activité du système des Nations Unies : le préambule de la Charte fixe, en effet, comme objectif de « favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie ». Dans cet esprit, l'article 55 de la charte des Nations Unies stipule que « En vue de créer les conditions de stabilité et de bien-être nécessaires pour assurer entre les nations des relations pacifiques et amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité des droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes » les Nations Unies devaient notamment favoriser « le relèvement des niveaux de vie, le plein emploi et des conditions de progrès et de développement dans l'ordre économique et social », afin « d'assurer des relations pacifiques et amicales entre les nations ».

Programme des Nations Unies pour le Développement

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) joue un rôle important dans la conception, la coordination et l'évaluation de programmes de développement, même s'il n'en assure pas directement l'exécution. L'exécution de ces programmes est en général confiée aux institutions spécialisées des Nations Unies. Parmi les autres agences des Nations Unies concernées, il convient notamment de relever l'action de l'OIT dans les domaines du travail et de la protection sociale, de l'OMS dans le domaine de la santé, du PNUE pour l'environnement, du FNUAP en matière de population.

Les origines du PNUD trouvent leurs racines au début des années 1950 dans la création par l'Assemblée Générale des Nations Unies du Programme Elargi d'Assistance Technique (PEAT) et la mise en place en décembre 1958 du Fonds Spécial des Nations Unies (FSNU). Ces deux programmes ont fusionné en 1965 pour constituer le PNUD. Depuis lors, le PNUD est le réseau mondial de développement dont dispose le système des Nations Unies. Il prône le changement, et relie les pays aux connaissances, expériences et ressources dont leurs populations ont besoin pour améliorer leur vie. Le PNUD est présent sur le terrain dans 166 pays, les aidant à identifier leurs propres solutions aux défis nationaux et mondiaux auxquels ils sont confrontés en matière de développement. Pour renforcer leurs capacités, ces pays peuvent s'appuyer à tout moment sur le personnel du PNUD et son large éventail de partenaires.

Les dirigeants du monde se sont engagés à atteindre les objectifs de développement pour le Millénaire, dont l'objectif primordial est de diminuer de moitié la pauvreté d'ici à 2015. Le réseau du PNUD relie et coordonne les efforts faits aux niveaux mondial et national en vue d'atteindre ces objectifs. Le PNUD s'attache à aider les pays à élaborer et à partager des solutions aux problèmes touchant aux questions suivantes : gouvernance démocratique, réduction de la pauvreté, VIH/sida, prévention des crises et le relèvement, environnement et énergie.

Le PNUD collabore avec des partenaires afin de transformer les sols stériles des rivages du Lac Baringo, au Kenya, en une entreprise rentable et écologique pour les villageois de la région :

En raison des changements climatiques, les pauvres voient leur situation empirer, et les villageois qui vivent autour du Lac Baringo, au Kenya, ne font pas exception. A cause du réchauffement des températures et de la diminution des précipitations, le bétail a tellement brouté les rivages du lac qu'il ne reste plus qu'une poussière rouge, que les poissons ont péri au fur et à mesure que l'eau se réchauffait,

et que l'industrie locale de la pêche s'est effondrée. Selon les chercheurs, si rien ne change, d'ici 20 ans, le lac se transformera en un marécage avant de devenir un désert. Mais grâce à sa collaboration avec des ONG locales, le PNUD aide à changer tout cela, redonnant vie à des sols stériles en aidant les villageois à modifier leurs modes de culture et la façon dont ils font paître leurs animaux. Au lieu de pratiquer le pâturage communal sur les rives du lac, les villageois font brouter leurs bêtes dans des enclos. Ils plantent des espèces récoltées comme chaume ou vendues à des villages voisins pour engraisser les animaux destinés à la vente. Il y a également d'autres avantages : des herbes saines favoriseront la poussée d'arbres et de fleurs, ce qui attirera les insectes et permettra aux villageois de se lancer dans l'industrie du miel.

→ http://content.undp.org/go/cms-service/stream/asset/?asset_id=1470008



Le PNUD et les fonds qu'il gère - le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), le Fonds d'équipement des Nations Unies (UNCDF) et les Volontaires des Nations Unies (UNV) - produisent une grande variété de publications disponibles sur ce site en format électronique. Par le biais de ses publications, le PNUD contribue au débat mondial sur le développement qui vise à trouver des solutions pour améliorer la vie quotidienne de millions de personnes.

→ www.undp.org/french/publications

Le Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008 du PNUD prévient que le monde devrait faire porter toute son attention sur l'incidence des changements climatiques sur le développement, lesquels risquent de causer des revers sans précédent en matière de réduction de la pauvreté, de nutrition, de santé et d'éducation.

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement

Le 8 septembre 2000, lors de l'ouverture de la 55ème session de l'Assemblée Générale des Nations Unies, les 191 Etats Membres de l'ONU ont adopté les huit Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et se sont engagés à les réaliser d'ici 2015. Ces objectifs sont directement inspirés du Rapport du Millénaire, publié en avril 2000 par le Secrétaire général des Nations Unies Kofi Annan. Intitulé « Nous les peuples: le rôle des Nations Unies au XXIème siècle », ce rapport présente une vision d'avenir concrète des Nations Unies, dans le contexte d'un monde qui s'est radicalement transformé depuis la création de l'Organisation en 1945. Il apparaissait ainsi urgent que les Nations Unies deviennent un outil capable de véritablement améliorer l'existence de chacun : c'est en ce sens que les OMD ont été crées et définis.

Si ces 8 objectifs sont atteints d'ici à 2015, plus de 500 millions d'hommes seront sortis de l'extrême pauvreté, la faim sera épargnée à 250 millions de personnes supplémentaires et la vie de 30 millions d'enfants ainsi que de plus de 2 millions de mères seront sauvées. Mais selon la majorité des observateurs, les OMD ne pourront être atteints que si tous les acteurs apportent leur contribution. En 2005, Kofi Annan, a déclaré à ce propos : « Cela ne se fera pas en un jour. Le succès exige une action soutenue pendant les 10 années qui nous séparent de l'échéance. »

Voici ces huit objectifs fondamentaux ainsi que les 18 cibles (ou objectifs plus précis) qui leurs sont rattachées :

OMD 1 - Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim

- Cible 1: Entre 1990 et 2015, réduire de moitié la proportion de la population dont le revenu est inférieur à 1 dollar par jour.
- Cible 2: Entre 1990 et 2015, réduire de moitié la proportion de la population qui souffre de la faim.

OMD 2 - Assurer l'éducation primaire pour tous

Cible 3 : D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires.

OMD 3 - Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Cible 4 : Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005, si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015, au plus tard.

OMD 4 - Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans

Cible 5: Réduire de deux tiers le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans entre 1990 et 2015.

OMD 5 - Améliorer la santé maternelle

Cible 6: Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle.

OMD 6 - Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies

- Cible 7: D'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/sida et commencé à inverser la tendance.
- Cible 8 : D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies, et avoir commencé à inverser la tendance actuelle.

OMD 7 - Assurer un environnement durable

- Cible 9 : Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance à la déperdition des ressources environnementales.
- Cible 10 : Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau de boisson salubre et à des services d'assainissement de base.
- Cible 11: Réussir, d'ici à 2020, à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis.

OMD 8 - Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

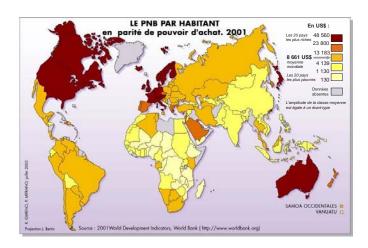
- Cible 12 : Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, fondé sur des règles, prévisibles et non discriminatoires.
- Cible 13 : S'attaquer aux besoins particuliers des pays les moins avancés.
- Cible 14 : Répondre aux besoins particuliers des Etats enclavés et des petits Etats insulaires en développement.
- Cible 15 : Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement par des mesures d'ordre national et international propres à rendre leur endettement viable à long terme.
- Cible16: En coopération avec les pays en développement, créer des emplois décents et productifs pour les jeunes.
- Cible 17: En coopération avec l'industrie pharmaceutique, rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables dans les pays en développement.
- Cible 18 : En coopération avec le secteur privé, mettre les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, à la portée de tous.

A l'heure actuelle, la communauté internationale est consciente du risque élevé que les Objectifs du Millénaire pour le Développement ne soient pas atteints d'ici 2015. En 2005, les Nations Unies désignaient plusieurs obstacles majeurs dans la réalisation de ces objectifs dont notamment la mauvaise gouvernance (caractérisée par la corruption, de mauvais choix de politiques économiques ou/et le déni des droits de l'Homme) et « le piège de la pauvreté » qui ne permet pas de réaliser les investissements nécessaires à la croissance. Le rapport annuel relatif aux OMD de 2009 concerne le renforcement du partenariat mondial pour le développement (ODM 8) en temps de crise et a été élaboré par le Groupe de réflexion sur le retard pris dans la réalisation des ODM. Le Groupe identifie des revers importants dus à la crise économique et recommande un renforcement du partenariat mondial afin d'y remédier. Le rapport comporte notamment les points suivants : l'aide publique au développement et les engagements des pays souvent non respectés et le problème de la dette.

Zoom sur les disparités mondiales

Nous vivons dans un monde riche où le revenu mondial dépasse 31 milliards de dollars par année. Mais ce monde est cependant profondément inégalitaire. Comme le relève la Banque mondiale, alors que dans certains pays, un individu moyen gagne plus de 40'000 dollars par an, 2,5 milliards de personnes à travers le monde vivent avec moins de deux dollars par jour et 1,2 milliards d'entre elles vivent avec moins d'un dollar par jour. Dans les pays en développement, 33'000 enfants meurent chaque jour tandis qu'une femme meurt en couches chaque minute.

Les richesses mondiales sont très inégalitairement réparties. Ainsi, en 2004, le Produit National Brut (PNB) par habitant en Suisse était de 43'540 dollars, tandis que celui du Nigeria s'élevait à 375 dollars. Durant l'année 2005, on a compté en Suisse 13 nouveaux millionnaires par jour, alors qu'en Afrique sub-saharienne, 44 % de la population vit avec moins d'un dollar par jour ; dans certains pays comme l'Ethiopie et le Mali, cette proportion atteint les 90 % de la population. Le **Groupe des Huit (G8)** qui réunit les huit pays les plus industrialisés du monde (les États-Unis, le Japon, l'Allemagne, le Royaume-Uni, la France, l'Italie, le Canada et la Russie) représente à lui seul 65 % du PNB mondial.



Le Groupe des huit (G8)

Le G8 est une coalition de huit pays occidentaux : les États-Unis, le Japon, l'Allemagne, le Royaume-Uni, la France, l'Italie, le Canada, et la Russie. C'est le Président français Valéry Giscard d'Estaing qui, en 1975, prit l'initiative de réunir les chefs d'État et de gouvernement de l'Allemagne, des États-Unis, du Japon, du Royaume-Uni et de l'Italie à une rencontre informelle au château de Rambouillet, non loin de Paris. L'idée était que ces dirigeants se réunissent **pour discuter des affaires du monde sans protocole**. Le Canada fut admis comme septième membre du groupe (G7) en 1976 et la Russie en 1997 (G8). Signalons qu'il n'existe pas de « critères d'entrée» dans le Groupe des huit et que les élargissements successifs répondent à des enjeux stratégiques. Le G8 a aujourd'hui pour objectif d'identifier les mesures à prendre sur les grandes questions touchant à la mondialisation et de favoriser leur mise en œuvre dans les organisations internationales compétentes.

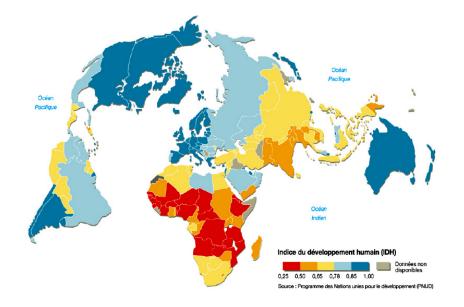
On sait également que **25 % de la population mondiale détient les 80 % des richesses de la planète**. De même, en 2005, le PNUD estimait que « les 500 personnes les plus riches du monde ont un revenu combiné plus important que celui des 416 millions les plus pauvres. À côté des ces extrêmes, les 2,5 milliards d'individus vivant avec moins de 2 dollars par jour - 40 % de la population mondiale - représentent 5 % du revenu mondial ».

Pendant très longtemps, le niveau de développement des différents pays a été mesuré par le PNB par habitant. Mais, depuis 1990, grâce aux travaux du Prix Nobel indien Amartya Sen, un nouvel indicateur a été mis au point pour mesurer le développement au-delà du revenu. Il s'agit de l'indicateur de développement humain (IDH).

Cet indice fait la synthèse de trois dimensions essentielles du bien-être humain :

- La santé mesurée par l'espérance de vie à la naissance.
- L'instruction et l'accès au savoir représentés par le taux d'alphabétisation des adultes et par le taux de scolarisation.
- Le revenu mesuré par le PIB (produit intérieur brut) par habitant.

L'indice de développement humain se présente alors comme un nombre compris entre 0 et 1. Plus l'IDH se rapproche de 1, plus le niveau de développement du pays est élevé. En règle générale, on estime qu'au-delà de 0,8 le développement humain est élevé et qu'au-dessous de 0,5 il est faible.



En 2007, le pays présentant le plus haut niveau de développement humain était la Norvège avec un IDH de 0,971. Suivaient ensuite l'Australie, l'Islande, le Canada, l'Irlande, les Pays-Bas et la Suède.

32 pays étaient classés dans la catégorie des pays à foible développement hympois

32 pays étaient classés dans la catégorie des pays à faible développement humain. Parmi ceux-ci, citons les trois pays arrivant en dernières positions : la Sierra Leone (0,365), l'Afghanistan (0,352) et le Niger (0,340).

◀ Indice de développement humain en 2008

http://planetevivante.files.wordpress.com/2008/04/idh_monde_pnud.png

Factor F

Pour mieux comprendre l'implication de ces IDH, faisons une rapide comparaison entre les indicateurs de la Suisse et ceux du Burkina Faso.

Espérance de vie à la naissance : Suisse = 80,5 ans / Burkina Faso = 47,5 ans

Taux de scolarisation : Suisse = 90 % / Burkina Faso = 24%

Taux d'alphabétisation des adultes : Suisse = 99 % / Burkina Faso = 12,8 % PIB par habitant : Suisse = 30'552 dollars/ Burkina Faso = 1'174 dollars

Cette vue satellite de la Terre durant la nuit met bien en évidence les différences de développement au niveau mondial. Le contraste entre des pays très industrialisés comme les Etats-Unis (principalement sa côte Est), la France, le Japon, et des pays comme la Bolivie, Haïti ou plus généralement le continent africain est saisissant.





On le voit, les richesses mondiales sont réparties de manière très disparate et les niveaux de développement humain sont bien différents selon les régions. Pour classifier les différents pays et tenter d'établir des hiérarchies entre eux, plusieurs concepts ont été mis au point. Ainsi, par exemple, le démographe et économiste français **Alfred Sauvy** instaura, en 1952, le terme de « **tiers-monde** » pour désigner l'ensemble de pays sous-développés qui, durant la guerre froide, n'appartenaient ni au bloc occidental (États-Unis, Europe de l'Ouest, etc.) ni au bloc communiste (URSS, Chine, Europe de l'Est, etc.) Alfred Sauvy comparait ces pays au tiers-état de l'Ancien régime, un ordre « ignoré, exploité et méprisé (...) qui veut, lui aussi, être quelque chose. »

Aujourd'hui, la notion de tiers monde a été remplacée par celle de pays en voie de développement (PVD) ou pays en développement (PED), expressions désignant l'ensemble des pays qui présentent un niveau de qualité de vie et de développement plus faible que celui des pays dits développés (Australie, Nouvelle-Zélande, Europe, Amérique du Nord et Japon). Les PVD sont définis sur la base du critère de revenu annuel par habitant. Sur les 208 pays du monde, environ 130 pays sont identifiés comme étant des pays en voie de développement. A l'intérieur de ce vaste ensemble, nous trouvons des pays qui se situent à des niveaux de développement bien différents : la Chine, le Brésil, le Nigeria, Haïti sont par exemple tous identifiés comme étant des PVD. Afin d'être plus précis, de nouvelles catégories de pays ont donc vu le jour.

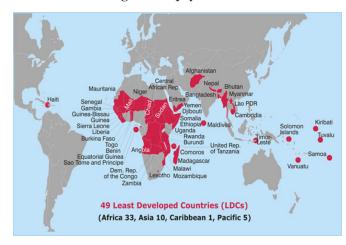
Depuis 1971, on parle ainsi des Pays les Moins Avancés (PMA) pour désigner les pays les plus pauvres au monde. La Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) a mis au point trois critères pour déterminer l'appartenance d'un pays à cette catégorie :

- Un critère de bas revenu, basé sur une estimation moyenne du PIB par habitant ;
- Un critère de retard dans le développement du capital humain basé sur 4 indicateurs (relatifs à l'apport en calories, la santé, la scolarisation et l'alphabétisation des adultes);
- Un critère de vulnérabilité économique basé sur 5 indicateurs (instabilité de la production agricole, instabilité des exportations, etc.)

En 2007, la CNUCED a classé 49 Etats dans la catégorie des pays les moins avancés

Afghanistan, Angola, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Comores, Djibouti, Erythrée, Ethiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haití, Îles Salomon, Kiribati, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Maldives, Mali, Mozambique, Mauritanie, Myanmar, Népal, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République Démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, Republique-Unie de Tanzanie, Rwanda, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Tchad, Timor-Leste, Togo, Tuvalu, Vanuatu, Yémen, Zambie.

http://www.unctad.org/sections/ press/img/pr09033f1_en.gif



En outre, depuis quelques années, la catégorie des **pays émergents a vu le jour**. Il s'agit de pays dont la croissance économique est amorcée (croissance du PIB et des exportations de produits manufacturés, augmentation des flux internationaux de capitaux) et qui ont connu des taux de croissance très forts ce qui leur a permis de combler une partie de leur retard. Le Brésil, la Chine et la Turquie sont, par exemple, des pays émergents.

Signalons encore que depuis les années 1980, on parle de **nouveaux pays industrialisés (NPI)** pour désigner l'ensemble des pays qui ont connu une croissance économique spectaculaire au cours des dernières décennies, certains d'entre eux figurant désormais parmi les pays industrialisés et les plus compétitifs au monde. Les NPI les plus performants sont ceux que l'on a appelé les « quatre dragons » (Corée du Sud, Singapour, Taïwan et Hong Kong, cette dernière région étant rattachée à la Chine depuis juillet 1997).

Ci-dessous, trois des quatre dragons, dans l'ordre, Hong Kong, Taïwan et Singapour. L'urbanisation a été très rapide dans ces trois entités géographiques, les grattes-ciel ont poussé un peu partout et l'ensemble des bâtiments respire la modernité. Hong Kong est désormais la première ville au monde en nombre de gratte-ciel avec pas moins de 6'943 bâtiments de plus de 152m. La 3ème ville à posséder le plus grand nombre de gratte-ciel est Singapour, avec 3'443 bâtiments. Taipei 101, qui a été inauguré à Taïwan début 2004, est quant à lui le plus haut gratte-ciel du monde : il culmine à 508m. ▼



Source: http://www.code-d.com/china/victoria-peak-hong-kong-big.jpg



Source: http://www.techno-science.net/ illustration/Architecture/Gratte-ciel/ Med/Singapour.jpg

Source: http://www.geocities.jp/toolbiru/topic/taipei-zengai2.JPG

Situation dans les pays les plus pauvres

Depuis les années 1950, de nombreuses recherches ont été menées pour tenter de comprendre les causes du sous-développement. Ces recherches ont donné naissance à une nouvelle branche de l'analyse économique, l'économie du développement.

Les théories explicatives du sous-développement sont nombreuses et leur diversité met en lumière la complexité du phénomène. Certaines théories mettent ainsi l'accent sur la situation de dépendance dont ont été victimes les pays aujourd'hui très pauvres durant la colonisation, alors que d'autres mettent en évidence le cercle vicieux de la pauvreté dans les pays sous-développés : en raison de la faiblesse de la demande interne liée aux faibles revenus, ces pays sont dans l'incapacité de lancer des projets d'investissement rentables et capables de déclencher le processus de développement. Quant à l'économiste américain **Walt Whitman Rostow**, auteur de l'une des plus célèbres théories de l'économie du développement, il estime que le sous-développement n'est que la conséquence d'un retard historique de certains pays dans les étapes du développement.

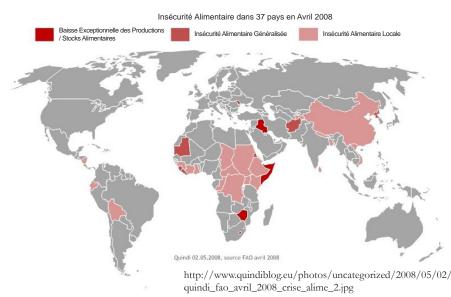
Walt Whitman Rostow et sa théorie du « take-off »

Pour l'économiste américain Walt Whitman Rostow, le développement est un phénomène inéluctable, certains pays ayant simplement débuté le processus avant d'autres. Dans son ouvrage clé, « les étapes de la croissance économique», Rostow explique ainsi que chaque société passe au cours de son développement par cinq étapes de développement successives : la société traditionnelle, les conditions préalables au décollage, le progrès vers la maturité et l'ère de la consommation de masse. De ces cinq périodes, le décollage ou take-off est la plus importante. Elle puise ses fondements dans le progrès des sciences et des techniques permettant une révolution industrielle se caractérisant par un taux d'investissement élevé — de l'ordre de 10 % par an —, un accroissement de la productivité agricole et l'émergence de nouvelles activités économiques. Au terme de ce take-off, l'économie atteint un régime de croissance qui se poursuit à vitesse constante. Rostow a daté cette phase de décollage selon les pays : la Grande-Bretagne aurait ainsi connu cette phase de décollage entre 1800 et 1820, la France entre 1830 et 1860, l'Allemagne dans le dernier quart du XXème siècle, le Japon à partir de 1868 et la Chine au milieu du XXème siècle. En somme, Rostow conçoit le sous-développement comme un retard dans le démarrage (take-off) de la dynamique de croissance.

Aujourd'hui encore, il n'existe pas de consensus autour d'une seule théorie explicative du sous-développement. On tend d'ailleurs plutôt à admettre que les situations de chaque pays/régions sont trop dissemblables pour qu'une règle générique et systémique explique l'ensemble des cas.

Dans cette partie, nous allons nous pencher sur quelques problématiques liées aux pays en voie de développement. Etant donné qu'il nous est impossible de traiter de la totalité des problèmes que rencontrent les PVD en matière de développement, nous avons choisis de sélectionner quelques thèmes essentiels. Nous examinerons ainsi les quatre problèmes suivants : l'insécurité alimentaire, l'intégration de ces pays dans le commerce mondial, le problème de la dette, et le lien entre la pauvreté et les conflits armés.

L'insécurité alimentaire



La sécurité alimentaire peut être définie comme une situation où chaque individu a un accès à une nourriture saine et nutritive suffisante pour couvrir ses besoins nutritionnels essentiels. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la sécurité alimentaire implique quatre conditions:

- la disponibilité en vivres ;
- la stabilité de l'approvisionnement, sans fluctuations ni pénuries d'une saison à l'autre ou d'une année sur l'autre;
- le prix abordable des aliments;
- la qualité et la sécurité sanitaire des aliments.

54

Une personne est considérée comme étant en situation d'insécurité alimentaire lorsqu'elle consomme moins de 2100 calories par jour.

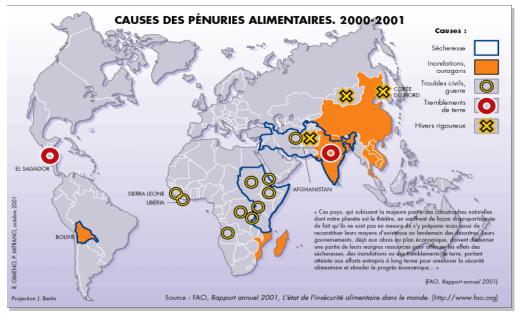
Comme l'illustre cette carte, la situation est très différente selon la région où nous nous trouvons sur la planète. Ainsi par exemple, en Afrique sub-saharienne, une personne sur trois souffre de faim chronique. De même, 22 pays, dont 16 en Afrique, connaissent un taux de sous-alimentation atteignant plus de 35 % de la population.



La FAO a calculé que, sur les 1,02 milliards de personnes affamées que compte le monde en 2009 (le nombre le plus élevé depuis les premières statistiques dans les années 70), la moitié sont des familles paysannes qui survivent sur des terres marginales, et une personne sur cinq fait partie d'une famille sans terre dépendante de l'agriculture. Environ 10 % vivent dans des communautés dont la subsistance dépend de l'élevage, de la pêche ou des ressources forestières. Les 25 % restants vivent dans des bidonvilles à la périphérie des plus grandes villes des pays en développement. En outre, le PAM estime qu'environ 167 millions d'enfants de moins de cinq ans dans le monde sont en insuffisance pondérale en raison d'une faim aiguë ou chronique. Cela signifie que 20 % des victimes de la faim sont des enfants de moins de cinq ans. Au final, on estime qu'un enfant meurt toutes les cinq secondes de la faim ou des conséquences de la sous-alimentation.

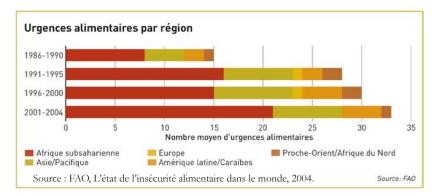
Outre la faim quotidienne, des famines et de graves crises alimentaires se produisent chaque année dans le monde. Si elles sont plus médiatisées, elles ne comptent cependant que pour 8 % des victimes de la faim. Rappelons que la famine est une situation de pénurie totale de nourriture ayant pour conséquence une augmentation brutale de la mortalité au sein d'un ou plusieurs groupes de la population.

Les causes de la famine se répartissent en deux catégories. La première englobe les phénomènes naturels dévastateurs, généralement soudains et de grande



ampleur, qui détruisent les cultures et anéantissent les cheptels : tremblements de terre, inondations, sécheresses, invasions d'insectes, etc.

La seconde implique directement des comportements humains comme les guerres civiles ou internationales, les boycotts économiques organisés contre un État, ou les famines orchestrées par un gouvernement lui-même contre sa population (comme au Soudan en 2006). Signalons que depuis 1992, la proportion des urgences alimentaires dues à l'action humaine a plus que doublé, passant d'environ 15 % à plus de 35 %.



Selon la FAO, les urgences alimentaires sont de plus en plus nombreuses depuis deux décennies. Ainsi, alors que durant les années 1980 on en comptait une quinzaine par année, depuis les années 2000, la moyenne est passée à plus de 30. Cette augmentation touche surtout l'Afrique, où les crises alimentaires sont presque trois fois plus fréquentes qu'ailleurs dans le monde.

Lors du **Sommet mondial de l'alimentation** qui s'est tenu du 13 au 17 novembre 1996 à Rome, les participants ont adopté un texte fondamental, « la Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale », dans laquelle ils pointent du doigt certaines grandes causes de l'insécurité alimentaire. Ils montrent ainsi que :

- l'éradication de la pauvreté est essentielle à l'amélioration de l'accès à la nourriture puisque la grande majorité des personnes sous-alimentées ne sont pas en mesure de produire ou d'acheter des quantités suffisantes d'aliments.
- des millions de personnes souffrent **des guerres, des troubles civils, des catastrophes naturelles, des change-**ments écologiques liés au climat et de la dégradation de l'environnement. Même si une aide alimentaire leur est fournie pour soulager leurs souffrances, elle ne permet pas, à long terme, de lutter contre les causes sous-jacentes de l'insécurité alimentaire.
- le maintien de la paix et de la stabilité dans chaque pays est une condition indispensable pour parvenir à une sécurité alimentaire durable.

Le Programme spécial pour la sécurité alimentaire (PSSA) est l'initiative phare mise sur pied par la FAO pour atteindre l'objectif de réduire de moitié le nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde d'ici 2015. Par le biais de projets exécutés dans plus de 100 pays, le PSSA promeut des solutions concrètes afin d'éliminer la faim, la sous-alimentation et la pauvreté. Depuis sa création en 1994, le PSSA aide ainsi les agriculteurs des pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV) à accroître leur production alimentaire et à améliorer l'accès à la nourriture.

L'exemple du Ghana

Le Ghana souffre d'un faible apport en eau potable ainsi que de sécheresses récurrentes affectant gravement le rendement agricole et la sécurité alimentaire de la population. L'assistance déployée par le PSSA dans le pays s'est concentrée sur l'introduction de techniques d'irrigation à prix raisonnable, sur la diversification des cultures en bé-

tail et en pêche, et sur l'introduction de cultures horticoles. A travers la diffusion de procédures d'irrigation efficaces, le rendement des cultures horticoles récemment introduites telles que le riz, le maïs et les oignons a triplé, engendrant une nette augmentation du revenu des exploitants agricoles et de l'accès à la nourriture

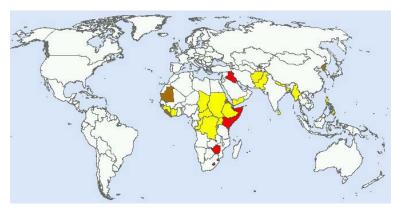


dans les zones du projet. En variant les besoins diététiques des populations, les activités du PSSA ont démontré aux exploitants agricoles le potentiel des espèces animales à cycle court (volailles, ovins, chèvres et porcins) pour l'augmentation des revenus, pour l'amélioration de la nutrition humaine et pour la réduction de la vulnérabilité aux chocs naturels et économiques des ménages. Selon la FAO, toutes ces mesures ont rapidement porté leurs fruits. L'utilisation efficace de l'eau permettant une augmentation de la production et les nouveaux revenus dégagés par la diversification des activités, ont permis aux familles participantes au projet d'assurer leur sécurité alimentaire sur le long terme.

"Quand un homme a faim, mieux vaut lui apprendre à pêcher que de lui donner un poisson."

Confucius (551–479 av. J.-C.), penseur chinois.

Parallèlement, depuis 1975, un Système mondial d'information et d'alerte rapide (SMIAR) a été mis en place par la FAO. Les objectifs du SMIAR sont de fournir aux décideurs et à la communauté internationale les informations les plus récentes possibles sur tous les aspects de l'offre et de la demande alimentaire dans tous les pays du monde, ainsi que de donner l'alerte sur les crises alimentaires imminentes de façon à pouvoir planifier des interventions rapides. L'efficacité du SMIAR repose sur la rapidité et la qualité de son système de communication : Internet et les progrès récents de la technologie informatique ont notamment permis au SMIAR d'accélérer la production et la distribution des rapports. En 2009, le SMIAR recensait 31 pays (dont 20 en Afrique) nécessitant une aide extérieure d'urgence.



Carte montrant les 31 pays nécessitant une aide extérieure d'urgence en décembre 2009 selon le SMIAR

En rouge : insuffisance dans l'ensemble de la production et du ravitaillement En brun : manque d'accès répandu En jaune : insécurité alimentaire grave

L'exemple du Liban

ture, la santé, la logistique, l'eau et l'hygiène de la population.

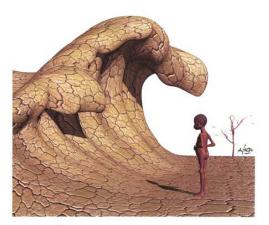
En juillet 2006, un conflit armé éclate entre Israël et le Hezbollah (parti politique chiite libanais et groupe militaire prônant l'établissement d'une république islamique au Liban) : dès le 13 juillet, des raids aériens et des tirs de roquettes s'abattent sur plusieurs villes israéliennes et libanaises. Très rapidement, les analystes du SMIAR ont informé la communauté internatio-

nale de l'imminence d'une grave crise alimentaire au Liban. Sur la base de ces avertissements, les Nations Unies ont lancé, le 24 juillet, un appel humanitaire de près de 150 millions de dollars afin de financer les trois premiers mois de l'assistance d'urgence au Liban, couvrant la nourri-

Pont détruit par l'aviation aérienne israélienne. Il reliait Beyrouth à la Syrie. Les dégâts infligés aux routes, aux ponts et aux moyens de transport ont paralysés l'acheminement et la distribution des produits alimentaires essentiels.

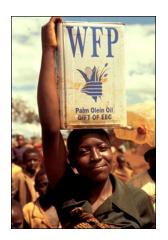


Source: Libération, Reuters, http://www.liberation.fr/actualite/monde/197098.FR.php



Ci-contre, « Le Tsunami silencieux », dessin éditorial réalisé par Alfredo et paru dans la Nación (Buenos Aires). Ce dessin a obtenu le premier prix (catégorie dessin éditorial) de la deuxième édition du World Press Cartoons, l'un des grands rendez-vous mondiaux du dessin de presse.

Source : Courrier International, http://cartoons.courrierinternational.com/dessins/galerie.asp?dos_id=2623&obj_id=62044&page=1



Lorsqu'une crise est déclarée et qu'un gouvernement le demande, le Programme Alimentaire Mondial (PAM) déclenche sa **procédure de réponse d'urgence**. Après avoir évalué les besoins en vivres et les modalités par lesquelles ces vivres peuvent être acheminées vers les personnes qui en ont besoin, le PAM lance un Appel à la communauté internationale pour récolter des fonds et de l'aide alimentaire. Quand les fonds et la nourriture commencent à arriver, l'équipe logistique du PAM entreprend de faire le lien entre les donateurs et les personnes qui ont faim. En 2003, l'agence a ainsi acheminé six millions de tonnes d'aide alimentaire par air, par terre et par mer. Depuis sa création en 1962, ce sont 60 millions de tonnes de produits alimentaires qui ont été distribué par l'organisation.

Les rations complètes du PAM tiennent compte de ce que la population locale cuisine et mange, mais le panier alimentaire typique comprend divers aliments de base (céréales, huiles et légumineuses) et parfois des aliments complémentaires (viande ou poisson, légumes et fruits, mélanges de céréales enrichis, sucre, condiments). Ces derniers améliorent l'adéquation nutritionnelle et l'aspect appétissant. Les protéines doivent fournir 10 à 12 % (60 g) de l'énergie et les lipides au moins 17 % (40 g).





Signalons encore que, outre les opérations d'urgences, le PAM développe plusieurs projets dont notamment la distribution de repas de midi gratuits dans les écoles de 67 pays pour encourager les enfants des familles pauvres à aller à l'école et le projet nourriture contre travail qui rémunèrent les personnes qui ont faim par une aide alimentaire pour qu'ils construisent des routes, des ports, des hôpitaux, des écoles, lancent de petites entreprises ou reconstituent les forêts dégradées.

La firme Nestlé et le lait en poudre

Dans les années septante, une étude menée en Grande-Bretagne a démontré la supériorité du lait maternel sur le lait en poudre de Nestlé pour la croissance des nouveaux-nés. Afin de lutter contre les publicités clamant la supériorité du lait en poudre faites par l'entreprise notamment dans les pays en développement, une organisation s'est formée en 1979 : le Réseau internatio-

nale pour l'alimentation infantile (IFBAN). Deux ans plus tard c'est l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) qui élaborait un Code international pour la commercialisation du lait en poudre dans le but d'interdire ce type de publicité. Il a été signé par Nestlé, mais des ONG dont IFBAN continuent d'accuser la multinationale de violer différents articles du Code de l'OMS. IFBAN surveille la commercialisation des substituts du lait maternel de très près, et publie des rapports régulièrement afin d'attirer l'attention sur les violations commises par les entreprises. Nestlé arrive à la première place du classement des infractions au Code. Par exemple, Nestlé distribue des échantillons et des cadeaux aux mères ainsi qu'aux établissements médicaux qui deviennent dépendant de ces échantillons.

→ http://www.ibfan.org/index-ibfan.html



http://www.drzz.info/ article-19334280-6.html

Une faible intégration dans le commerce mondial

Nous avons montré plus haut que les pays en voie de développement et les pays les moins avancés souffrent d'une faible intégration dans le commerce mondial. Ainsi, par exemple, alors que l'Union Européenne représente à elle seule 41 % des exportations mondiales, la part de l'Asie (sans le Japon) est de 14 %, et celles de l'Amérique du sud et de l'Afrique sont de 3 %.

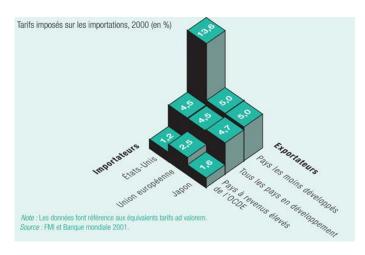
Il existe plusieurs entraves au commerce de ces régions avec le reste du monde et particulièrement avec les pays développés. Or, il apparaît que le commerce représente une possibilité importante d'enrichissement et de développement économique : comme l'écrit la Banque mondiale, « les pays qui ont su s'intégrer dans l'économie mondiale par le biais du commerce et de l'investissement se distinguent, d'habitude, par une croissance plus rapide et soutenue, et par une réduction plus importante de la pauvreté, que les pays moins bien intégrés dans le marché mondial. » De même, le PNUD estime qu' « un commerce développé offre des possibilités incommensurables en termes de développement humain. Pratiqué dans les conditions adéquates, cette activité présente un potentiel non négligeable de réduction de la pauvreté, de restriction des inégalités et de victoire sur les injustices économiques. Pour un très grand nombre des pays les plus pauvres, et pour des millions de personnes indigentes, ces conditions restent encore à établir. »

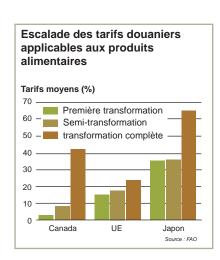
Parmi les raisons de cette faible intégration commerciale, examinons le problème de l'accès au marché et celui des subventions agricoles.

L'accès au marché : les taxes douanières et les quotas

Les taxes douanières sont des prélèvements faits par un gouvernement sur une marchandise importée. Elles sont destinées à protéger les produits fabriqués dans le pays contre la concurrence étrangère, en augmentant le prix de vente des articles importés.

Tandis que les pays industrialisés pratiquent entre eux des taxes douanières plutôt modérées, ils élèvent de véritables barrières tarifaires d'importation face aux pays les plus démunis. Ainsi, selon le PNUD, les pays en voie de développement qui exportent vers des pays à revenus élevés sont, en moyenne, confrontés à des barrières tarifaires trois à quatre fois plus élevées que les barrières commerciales imposées aux pays à revenus élevés. Le Japon, par exemple, pratique une barrière tarifaire de 26 % sur les chaussures fabriquées au Kenya. L'Union Européenne impose une taxe de 10 % sur les vêtements provenant d'Inde. Le Canada perçoit 17 % sur les vêtements en provenance de Malaisie. On parle ici de « crêtes tarifaires ». Le problème des crêtes tarifaires est particulièrement aigu dans les secteurs à forte intensité de main-d'oeuvre, comme le textile, l'habillement et l'agriculture où les pays en développement et les pays les moins avancés bénéficient d'un avantage comparatif.





Ces taxes d'importation sont très importantes pour les produits intermédiaires et encore plus importantes pour les produits finis : au Japon, par exemple, les barrières tarifaires appliquées aux produits alimentaires transformés sont douze fois plus élevées que celles appliquées aux produits de première nécessité.

L'OMC parle de la « **progressivité des droits** » pour désigner cette situation. Elle a cours lorsque un pays veut protéger ses industries de transformation ou son secteur manufacturier de la concurrence étrangère : il taxe plus légèrement les matières premières importées par ses producteurs nationaux (dont les coûts sont ainsi réduits) et plus fortement les produits finis.

L'explication de cette attitude quasi protectionniste réside dans le fait que les économies industrialisées veulent protéger leurs industries nationales contre la concurrence des pays à bas salaires. En raison de coûts de production moindre (notamment de bas coûts salariaux et parfois d'importantes structures productives) les produits issus de ces pays peuvent être beaucoup moins chers que les produits nationaux.

L'affaire du textile chinois

Jusqu'en 2005, un accord régissait les échanges mondiaux de textiles et de vêtements par le biais d'un système complexe de quotas, établi par des pays industrialisés soucieux de protéger leur production contre la concurrence étrangère. Par l'accord multifibre (AMF, introduit en 1974 et constituant une dérogation importante aux règles fondamentales du GATT), chaque pays « à bas salaires » se voyait annuellement doté de quotas qui fixaient les quantités autorisées à l'importation respectivement dans l'Union Européenne et aux Etats-Unis, par groupes de produits.

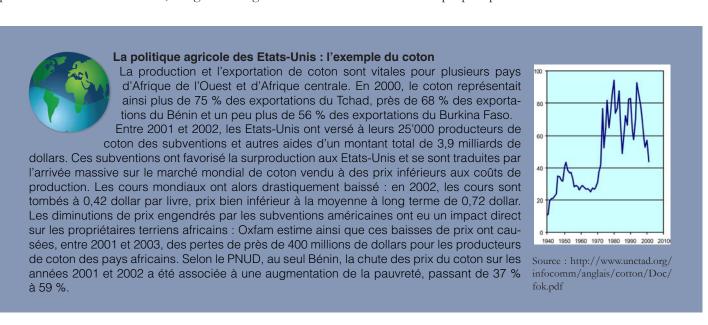


Mais depuis le 1er janvier 2005, les quotas sur les textiles ont été éliminés. Avec la fin des quotas, les importations ont fait un bond de 50 % en Europe, et principalement les importations de textiles chinois. Très rapidement, en janvier- février, les exportations textiles de la Chine ont, en effet, augmenté de 73 % par rapport à ce qu'elles étaient un an auparavant. Par type de produits, les chiffres étaient : + 893 % pour les pull-overs, 210 % pour les pantalons, 542 % pour les robes, et 1400 % pour les bas et collants avec des baisses de prix respectivement de 37 %, 8 %, 38 % et 57 %. Face à cet afflux, sept Etats membres de l'UE, dont la France, ont réclamé la mise en oeuvre de « mesures de sauvegarde » pour limiter ce qu'ils jugeaient être un déferlement néfaste pour leur propres industries textiles.

Les subventions agricoles

Plus de deux tiers de la population vivant avec moins d'un dollar par jour sont de petits propriétaires fermiers ou des ouvriers agricoles. On estime également que 96 % de tous les agriculteurs du monde vivent dans des pays en développement et que quelque 2,5 milliards de personnes à travers le monde dépendent de l'agriculture. En ce sens, les pratiques commerciales abusives dans le domaine agricole dégradent les conditions de vie de millions de personnes dans les pays en voie de développement.

A l'heure actuelle, **les subventions agricoles** que les pays riches accordent à leurs producteurs nationaux représentent un véritable problème. Rappelons que les subventions consistent en des contributions financières qu'un gouvernement accorde à ses producteurs et qui procurent à ces derniers des avantages sur le marché mondial. Le problème des subventions est qu'elles engendrent un rendement plus élevé et l'arrivée massive sur les marchés mondiaux de produits à bas prix, faisant chuter le cours des marchandises. Selon la Banque mondiale, les subventions des pays occidentaux, et spécialement celles de l'Europe, du Japon et des Etats-Unis, freinent la croissance des pays du Sud en saturant les marchés internationaux de produits dont le prix est inférieur à leur valeur, obligeant les agriculteurs du Sud à vendre leurs propres produits moins chers.



D'après l'ONG Oxfam, en 2001, le Mali a reçu 37,7 millions de dollars d'aide américaine mais a perdu 43 millions de dollars en grande partie à cause des subventions des Etats-Unis.

« Il n'y a aucun intérêt à donner d'une main ce que l'on reprend de l'autre » Kofi Annan, Secrétaire général de l'ONU, à propos des subventions agricoles.

Augmenter les exportations ?

Selon OXFAM, si l'Afrique, l'Asie du sud-est, le sous-continent indien et l'Amérique latine devaient chacun augmenter leur part des exportations mondiales de 1 %, le gain qui en résulterait pourrait faire sortir 130 millions de personnes de la pauvreté.

A Genève, différentes organisations travaillent dans le domaine du commerce mondial. Mais le **Centre du Commerce International (CCI)** est la seule organisation internationale centrée uniquement sur le développement des échanges commerciaux dans les pays en voie de développement. Créé en 1964, le CCI est l'Agence de coopération technique de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) et de l'OMC. Depuis sa création, il collabore avec les entreprises des économies en voie de développement (près de 40 % de ses programmes soutiennent les pays les moins avancés) pour le développement de leurs exportations. L'objectif du CCI est d'aider ces pays à parvenir à un développement humain durable grâce à l'augmentation des exportations, l'accent étant porté sur la compétitivité.

Le CCI développe ainsi une pléthore d'activités afin de faciliter l'intégration des entreprises des pays en développement dans le système commercial multilatéral. L'assistance technique du CCI se concentre sur trois thèmes principaux :

- Aider le monde des affaires à comprendre et à tirer parti des règles de l'OMC.
- Renforcer la compétitivité des entreprises.
- Développer de nouvelles stratégies de promotion commerciale.

L'exemple du poivre vietnamien

Le Centre du Commerce International (CCI) a permis au Viêt-Nam de devenir le plus gros exportateur mondial de poivre noir, en l'aidant à améliorer la qualité de ce produit. En 2001, le CCI a, en effet, lancé un programme de trois ans pour encourager les efforts liés à la qualité du poivre vietnamien. Le CCI a notamment organisé des ateliers à Hanoi et à Ho Chi Minh Ville, au cours desquels des experts ont donné aux fermiers, préparateurs et exportateurs, des conseils pratiques concernant la première trans-

formation du poivre et les étapes techniques pour assurer une qualité toujours meilleure du poivre. Une brochure technique présentant des lignes directrices pour la première transformation et le nettoyage des épices a également été traduite en vietnamien et largement distribuée. Rapidement, ce programme a porté ses fruits : tant la qualité du poivre que son image ont été largement améliorés. Cela a permis aux prix des exportations du pays de grimper jusqu'à 50 % par tonne. Selon le CCI, « les prix plus élevés des récoltes ont amélioré le niveau du revenu des ménages ruraux, ce qui a entraîné une différence de qualité de vie, surtout pour les femmes, sur lesquelles l'industrie nationale du poivre s'appuie. »

Le Nigéria est le 10ème producteur mondial de pétrole avec 2,5 millions de barils produits chaque jour. Il se place parmi les six premiers pays exportateurs de pétrole et le revenu engendré par ces exportations a atteint 34 milliards d'euros en 2006. Ce revenu représente 80 % du budget de l'Etat. Pourtant, la population du Nigeria est relativement pauvre et les pénuries d'essence sont nombreuses.



En outre, seulement 5 % des revenus engendrés par la production de pétrole sont reversés aux régions productrices.

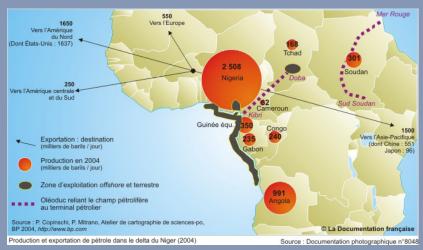
De nombreuses critiques sont adressées aux compagnies pétrolières occidentales opérant dans le delta du Niger (région où les réserves sont présentes). Amnesty International dénonce la pollution engendrée par l'exploitation de ces ressources, qui a des conséquences sur la santé des habitants ainsi que sur l'environnement. L'organisation affirme éga-

lement que les populations sont mal informées quant à l'impact de la production sur leurs vies. Shell, la principale compagnie pétrolière opérant dans cette région, ainsi que le gouvernement nigérian, ont la responsabilité de faire connaître ces informations et d'assainir les opérations pétrolières.

L'article se trouve à l'adresse suivante: http://www.amnesty.org/fr/appeals-for-action/oilcompanies-and-the-nigerian-government-must-cleanup-the-oil-industry-in-the-niger-delta

Le suisse Jean Ziegler, membre du Comité consultatif du Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies depuis 2009, affirme pour sa part la responsabilité des compagnies pétrolières étrangères

concernant la situation économique et humaine au Nigéria. D'après lui, les ressources du pays sont spoliées http://www.ladocumentationfrançaise.fr/cartotheque/productionpar ces entreprises et les revenus du pétrole redistribués de manière fortement inégalitaire entre le pays et sa population et les compagnies étrangères occidentales.



Carte illustrant la production et l'exportation de pétrole dans le delta du Niger en 2004

exportation-petrole-delta-du-niger-2004.shtml

Le problème de la dette extérieure des PVD

Chiffrée aujourd'hui à plus de 2'600 milliards de dollars, la dette du Tiers monde représente l'un des plus grands freins au développement des pays pauvres. On sait, par exemple, que certains pays consacrent plus de fonds au remboursement de leurs dettes qu'aux investissements sanitaires à destinations de leur population : en 2004, la Zambie a ainsi dépensé 150 millions de dollars de plus pour le service de sa dette (c'est-à-dire pour le remboursement annuel de ses emprunts additionné aux intérêts de la dette) que pour l'éducation. En 2000, le PNUD estimait également que le Cameroun allouait 4 % de son budget aux services sociaux contre 36 % aux services de sa dette.

A l'origine, la dette des pays en voie de développement a été contractée dans les années 1970. En effet, suite au premier choc pétrolier (1973), les banques occidentales regorgeaient de **pétrodollars** pour lesquels elles cherchaient des débouchés. En Occident, la moindre croissance dissuada les entreprises de contracter des prêts. Alors, les banques du Nord décidèrent de prêter massivement de l'argent aux pays du Sud, principalement en Amérique latine, qui avaient besoin de ressources pour financer leur développement.

Les pétrodollars

En 1973 se produit le premier choc pétrolier : les pays producteurs de pétrole, regroupés au sein de l'OPEP, multiplient, en l'espace de trois mois, le prix du baril par quatre. Par conséquent, leurs revenus s'envolent littéralement. Mais, l'afflux massif de ces capitaux ne peut être absorbé par leurs économies nationales. Alors, les pays de l'OPEP vont placer cet argent (les fameux pétrodollars) dans les banques occidentales.

On appelle « recyclage des pétrodollars » les placements et les prêts opérés avec cet argent par les banques du Nord, vers le Sud.

Source: http://geog-www.sbs.ohio-state.edu/courses/G200/jdavis/SU05240/petrodollars.jpg



Mais le deuxième choc pétrolier (1979) bouleversa à nouveau l'économie occidentale et plongea de nombreux pays dans une situation économique délicate. Pour sortir de la crise, lutter contre l'inflation et attirer les capitaux étrangers, les Etats-Unis décidèrent d'augmenter les taux d'intérêts : ainsi, alors qu'ils étaient de l'ordre de 4 à 5 % au début des années 1970, les taux d'intérêts dépassèrent les 16 à 18 % au début des années 1980. Comme les taux d'intérêts des emprunts étaient généralement liés aux taux d'intérêt étasuniens, les pays du Sud devaient désormais rembourser trois fois plus d'intérêts. A cette situation déjà périlleuse, s'ajouta l'effondrement des prix des produits primaires (-30 %). En août 1982, le Mexique fut le premier pays à annoncer qu'il n'était plus en mesure d'assurer le service de sa dette: c'est ainsi que débuta la crise de la dette.

Dans ce contexte, les banques occidentales refusèrent d'accorder de nouveaux prêts aux pays déjà fortement endettés, bloquant ainsi les possibilités de remboursement et faisant courir le risque de provoquer la faillite de pans entiers du système financier mondial. C'est donc sous l'impulsion du Fond Monétaire International (FMI) que de nouveaux prêts ont été accordés et que des plans d'ajustement structurel (PAS) ont été mis en place : les pays en développement, afin d'éviter des cessations de paiement, ont été tenus de passer des accords avec les institutions financières internationales, garantissant l'assainissement de leurs finances publiques, et le retour à l'équilibre de leurs balances des paiements. En clair, le FMI a accordé de nouveaux prêts pour permettre aux pays du Sud de rembourser leurs dettes mais en leur imposant des conditions socio-économiques strictes. Ces programmes ont entraîné des politiques de privatisation, et des coupes importantes dans les dépenses publiques, notamment de santé et d'éducation.

Avec ces nouveaux crédits octroyés par le FMI, la dette a continué d'augmenter, pour dépasser en 1985, les 1'000 milliards de dollars. Depuis 1980, la dette du Tiers Monde, bien que remboursée plus de cinq fois, a quintuplé passant de 540 milliards de dollars à 2'600 milliards de dollars. La région la plus endettée est l'Amérique latine avec 770 milliards de dollars.

Répartition actuelle, par région, de la dette 🔻

En Mds \$	Stock	Service	
Amérique latine	770	121	
Afrique subsaharienne	220	15	
Moyen-Orient et Afrique du Nord	160	23	
Asie du Sud	180	16	
Asie de l'Est	540	83	
Ex-bloc soviétique	730	116	
Total	2600	374	

Source : CADTM, http://www.cadtm.org/IMG/pdf/vademecum2005b-2.pdf

Evolution de la dette et du service de la dette des PVD depuis 1980 ▼

	Stock (Mds \$)	Service (Mds \$)		
1980	540	90		
1990	1 340	150		
1998	2 320	290		
1999	2 350	350		
2000	2 280	380		
2001	2 260	370		
2002	2 340	370		
2003	2 550	420		
2004	2 600	370		

Source: CADTM, http://www.cadtm.org/IMG/pdf/vademecum2005b-2.pdf

Comme nous l'avons souligné plus haut, la dette des pays pauvres est un véritable fardeau. En ce sens, différentes pistes ont été élaborées ces dernières années pour tenter d'alléger cette charge.

L'allègement de la dette des PVD

En juin 1996, le FMI et la Banque mondiale ont lancé une **Initiative en faveur des pays pauvres très endettés** (PPTE) dans le but de réduire la dette des pays pauvres. Dans les faits, il s'agit d'alléger la dette de certains pays pour autant que ceux-ci répondent aux trois critères suivants :

- Ils doivent faire face à **une dette « insupportable »** et avoir un PIB annuel par habitant inférieur à 875 dollars. Ce qui revient à écarter des pays « insuffisamment endettés » (tel Haïti), ou ayant un PIB trop élevé (Indonésie).
- Ils doivent donner la preuve qu'ils ont engagé des réformes et mené une politique économique avisée dans le cadre des programmes appuyés par le FMI et la Banque mondiale.
- Ils doivent avoir formulé un document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP).

Une liste de 42 pays potentiellement éligibles à l'initiative a été établie par le FMI. Cette liste regroupe essentiellement des pays d'Afrique (36) ainsi que quatre pays d'Amérique Latine (Bolivie, Guyane, Honduras, Nicaragua) et deux pays d'Asie (Vietnam, Laos). En avril 2006, **des allègements de dette avaient été approuvés en faveur de 29 pays**, dont 25 en Afrique, pour un montant total estimé à 35 milliards de dollars, soit 1,5 % de la dette extérieure des PVD.

Selon le FMI, « avant l'initiative PPTE, les pays admissibles consacraient, en moyenne, un peu plus de ressources au service de leur dette qu'à la santé et à l'éducation combinées. Aujourd'hui, dans le cadre de leurs récents programmes appuyés par le FMI et la Banque mondiale, ces pays ont accru notablement leurs dépenses consacrées à la santé, à l'éducation et aux autres services sociaux, et, en moyenne, ces dépenses sont maintenant près de quatre fois supérieures au montant des paiements au titre du service de la dette ».

Parallèlement, en 2005, le G8 a mis sur pied l'Initiative d'allégement de la dette multilatérale (IADM) afin d'accélérer les progrès dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. L'IADM vise l'annulation de la totalité des créances des pays à faible revenu envers trois institutions multilatérales : le FMI, l'Association internationale de développement (IDA) et le Fonds africain de développement (FAfD). En août 2006, 21 pays, dont 17 en Afrique, ont été admis à cette initiative et verront ainsi leurs créances annulées pour un total de 36 milliards de dollars.

Quelques jours après le violent séisme qui a secoué Haïti en 2010, la Banque mondiale a décidé de suspendre le remboursement de le dette du pays pour les cinq prochaines années. La somme s'élève à 38 millions de dollars. « Nous nous employons à trouver un moyen d'annuler le restant de la dette », signale la Banque mondiale dans un communiqué. Cette action a pour but d'aider le pays à se reconstruire malgré la catastrophe

humanitaire à laquelle il fait face. La plus grande partie de la dette d'Haïti reste malgré tout intacte, la dette envers la Banque mondiale ne représentant que 4 % de la dette extérieure totale du pays.

Pour sa part le Fond Monétaire International (FMI) propose un prêt de 100 millions de dollars sans intérêts jusqu'à la fin de l'année 2011. Le taux s'élèvera ensuite à un maximum de 0,5 %.



Le Palais présidentiel en Haïti http://www.24heures.ch/haiti-banque-mondiale-suspend-remboursement-dette-2010-01-21

L'annulation totale de la dette des PVD

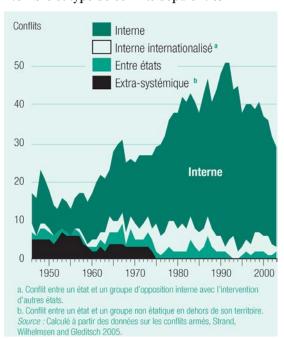
L'idée d'annuler la totalité de la dette des pays en voie de développement émane de différentes ONG et fait l'objet de grandes campagnes internationales. Cette revendication repose d'abord sur l'idée que la dette constitue un fardeau insupportable bloquant toute perspective de développement. Un autre argument avancé est celui de la dette « déjà remboursée », du fait de l'augmentation des taux d'intérêt. Et puis, on reproche également à la dette d'être immorale puisque son remboursement mobilise des ressources publiques vitales dans des pays où les soins de base, l'alimentation, la provision en eau potable et l'éducation primaire ne sont pas garantis.

Plusieurs organisation comme le Comité pour l'annulation de la dette du Tiers Monde (CADTM) militent en ce sens depuis une quinzaine d'années. Parallèlement, entre 1998 et 2002, près de 24 millions de personnes ont signé « la plus grande pétition de l'histoire de l'humanité », demandant une annulation de la totalité de cette dette écrasante. En outre, de nombreuses manifestations ont lieu, à l'échelon mondial, pour faire pression sur les organisations financières et les créanciers.



Pauvreté et conflits armés

Nombre et type de conflits depuis 1945 ▼



Le XXème siècle a été l'un des plus violents que l'humanité ait connu : au cours de ce siècle, presque trois fois plus de personnes ont été tuées durant un conflit que lors des quatre siècles précédents. Comme l'illustre ce graphique, depuis les années 1950, ce sont les conflits internes qui ont été les plus nombreux, c'est-à-dire des conflits qui mettent aux prises un Etat avec un groupe d'opposition à l'intérieur du pays. En Colombie par exemple, l'Etat est opposé aux Forces Armées Révolutionnaires de Colombie (FARC) depuis 1992.

La pauvreté est intimement liée aux conflits : entre 1990 et 2003, plus de la moitié des pays en proie à des conflits violents étaient des pays à faible revenu et 85 % des pays les plus pauvres du monde ont connu une guerre civile majeure au cours des 15 dernières années. L'Afrique à elle seule représente aujourd'hui près de 40 % des conflits mondiaux ainsi que bon nombre des conflits les plus sanglants de ces quinze dernières années. Selon le PNUD, les pays ayant un revenu par habitant de 600 dollars sont deux fois moins susceptibles de connaître une guerre civile que les pays ayant un niveau de revenus de 250 dollars.

Source : PNUD, Rapport mondial sur le développement humain, 2005

Dans les pays pauvres, les conflits violents représentent souvent (mais pas toujours) une lutte pour le contrôle politique et économique des ressources naturelles (les diamants en Sierra-Leone, le pétrole au Soudan, le gaz naturel en Indonésie, etc.)

Les conflits violents entraînent des coûts évidents et immédiats. Cependant, outre les décès, blessures et handicaps, ils engendrent fréquemment l'effondrement des systèmes alimentaires, la désintégration des services de santé ainsi que la perte des revenus. Voici quelques-unes des principales conséquences des conflits violents:

- Ils sont, à l'heure actuelle, **l'une des principales causes de la faim dans le monde** : les conflits et les crises économiques sont considérés comme les principaux responsables de plus de 35 % des urgences alimentaires entre 1992 et 2003
- L'augmentation des dépenses militaires qui a des conséquences désastreuses sur les économies régionales.
- Une économie tournant au ralenti et un environnement de sécurité incertain représentent des facteurs dissuasifs pour les investissements, tant nationaux qu'étrangers, et un puissant stimulant pour la fuite des capitaux : des transferts de près de 20 % des richesses privées ont été enregistrés dans certains pays menacés par des conflits.
- La perte d'années de développement en raison de **la destruction du capital physique**. La destruction des routes, des ponts et des systèmes générateurs représente une perte des investissements passés ainsi qu'une menace à une reprise future
- Des déplacements de population qui fuient les combats.
- La diffusion du VIH/SIDA, du fait notamment des déplacements de population, de la prostitution, des viols, etc.

A terme, les conflits armés créent des pertes qui ont des répercussions sur toute l'économie, minant le potentiel de développement du pays. Selon cette formule largement admise, « il ne peut y avoir de développement sans sécurité, ni de sécurité sans développement. » Il existe donc un cercle vicieux : la pauvreté et la faible croissance favorisent l'émergence de conflits violents, qui à leur tour renforcent les conditions de la pauvreté et de la faible croissance.

Selon le PNUD, la communauté internationale doit briser ce cercle vicieux en intervenant après un conflit pour relever le défi de la reconstruction à long terme et répondre à l'impératif immédiat de maintien de la paix. Différentes organisations présentes à Genève sont actives dans ce domaine. Ainsi, par exemple, la **Banque mondiale** a établit la prévention des conflits et la reconstruction des pays comme des objectifs centraux de sa mission de réduction de la pauvreté. En plus de la reconstruction des infrastructures, la mission de la Banque mondiale inclut aujourd'hui la promotion de la reprise économique, la création d'institutions efficaces et responsables, l'assistance aux groupes les plus vulnérables, l'amélioration des services de santé et de l'éducation, la destruction des mines antipersonnelles, et la démobilisation ainsi que le retour des ex-combattants et des populations déplacées dans leurs communautés.



En août 1999, après un référendum devant conduire à l'indépendance du Timor oriental (annexé par l'Indonésie en 1976), le pays a été mis à feu et à sang par des milices pro-in-

donésiennes: la capitale, Dili, a été brûlée, pillée et dévastée à 90 %. Les fermes et machines ont été détruites et les stocks de nourriture et de semences pillées. L'ONU estime également que quelque 500'000 Timorais ont été déplacés par les Forces indonésiennes.

Dans un pays où l'agriculture et les industries agro-alimentaires emploient plus de 85 % de la population, la Banque mondiale a apporté son soutien à la réhabilitation du secteur primaire. Ses actions ont notamment concerné le soutien aux groupes vulnérables, la restauration des infrastructures agricoles de base (systèmes d'irrigation, routes d'accès) ainsi que la restauration du bétail et des initiatives de développement des petits exploitants de café. Plus globalement, l'objectif de la Banque mondiale a été la reconstruction des principaux secteurs productifs de l'économie timoraise.

Signalons également qu'en juin 2006, 42 pays, réunis dans le cadre d'un sommet ministériel à Genève (co-organisé par la Suisse et le PNUD) ont pris de nouveaux engagements pour réduire la violence armée et faire avancer le développement. Ces engagements, énoncés dans la Déclaration de Genève sur la violence armée et le développement, visent à « promouvoir une sécurité durable et une culture de paix, en agissant pour réduire la violence armée et son impact néfaste sur le développement socio-économique et humain. » La Déclaration de Genève énonce un certain nombre d'engagements, par lesquels les pays conviennent notamment :

- De promouvoir la prévention des conflits, les efforts de résolution et de réconciliation, et de soutenir la consolidation de la paix et le travail de reconstruction après les conflits;
- D'endiguer la prolifération, le trafic illégal et l'utilisation illicite des armes légères et de petit calibre, ainsi que des munitions, et parvenir à une réduction effective des armes, à des programmes de désarmement, de démobilisation et de réinsertion après les conflits, à un contrôle des armes légères, comprenant les transferts d'armes et le courtage illicite;
- De soutenir le respect total des droits humains, promouvoir le règlement pacifique des différends fondé sur la justice et l'Etat de droit, et oeuvrer pour combattre l'impunité;
- D'encourager le développement d'institutions de sécurité publique efficaces et responsables.

Selon les Nations Unies, « les pays développés et les pays en développement devraient lancer ensemble un groupe de mesures produisant des gains rapides pour sauver et améliorer des millions de vies et promouvoir la croissance économique. Ils devraient également lancer un effort massif pour accroître le niveau de connaissances spécialisées existant au niveau local ». Ces mesures produisant des gains rapides seraient notamment les suivantes :

- Distribution gratuite de moustiquaires antipaludisme et de médicaments efficaces contre le paludisme pour que tous les enfants vivant dans les régions où le paludisme est endémique dorment sous les moustiquaires, à la fin de 2007.
- Suppression des frais de scolarité primaires et gratuité des soins de santé essentiels, ces mesures étant au besoin financées par une augmentation de l'aide, avant la fin de 2006.
- Achèvement réussi de la campagne « 3 x 5 », qui consiste à administrer à 3 millions de patients souffrant du sida dans les pays en développement un traitement antirétroviral avant la fin de 2005.
- Expansion des programmes de repas scolaires, au profit de tous les enfants en utilisant des produits alimentaires produits localement, avant la fin de 2006.
- Reconstitution massive des éléments nutritifs des sols, au profit des petits agriculteurs, sur les terres où les sols sont épuisés, par la distribution gratuite ou fortement subventionnée d'engrais chimiques et par des mesures d'agroforesterie, avant la fin de 2006.

La nécessité aujourd'hui est donc que chaque pays pauvre procède à des investissements précis dans la santé, l'éducation, les infrastructures (électrification, eau potable, installations sanitaires, etc.). Mais, par définition, les moyens financiers de ces pays sont limités. La plus grande partie de leurs ressources leur étant indispensable pour leur survie quotidienne, les plus pauvres sont prisonniers du « piège de la pauvreté » et dans l'impossibilité de faire les investissements nécessaires pour en sortir.

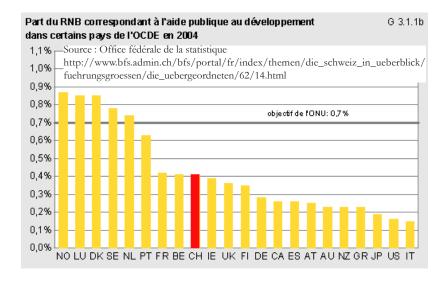
Dans cette optique, l'aide publique au développement s'avère absolument cruciale. Pour espérer réaliser les OMD d'ici 2015, la communauté internationale estime ainsi qu'une augmentation de l'aide publique au développement d'au moins 50 milliards de dollars annuels est nécessaire. Ainsi, le premier moyen à mettre en œuvre afin d'atteindre les OMD est l'augmentation de l'aide publique au développement.

L'aide publique au développement (APD)

L'OCDE définit l'aide publique au développement comme les dons et les prêts concédés par des organes publics (pays, cantons, etc.) afin d'aider au développement économique et à l'amélioration des conditions de vie des pays et des régions pauvres à travers le monde.

Historiquement, l'aide publique au développement a été mise en place afin de permettre l'accompagnement de la période de décolonisation, puis de la guerre froide. Parmi les quatre points de la politique nord-américaine à l'égard du communisme, le dernier précisait, en effet, que les États-Unis apporteraient leur aide financière, économique et militaire à tout Etat menacé par la subversion communiste. Pour les leaders du « monde libre », la pauvreté qui régnait dans le monde favorisait la pénétration soviétique. Dans cette optique, **tenter de juguler la pauvreté revenait à lutter contre le communisme**. Mais dès la fin de la guerre froide, l'aide publique au développement, qui n'avait cessé de croître entre 1945 et 1990, diminue drastiquement. Ainsi, l'APD est passée de 0,35 % du revenu national en 1990 à 0,22 % en 2000.

En 1970, les Nations Unies ont demandé aux pays riches de mettre à disposition **0,7** % **de leur revenu national brut** (RNB, c'est à dire de leur produit intérieur brut plus les revenus tirés de l'extérieur) pour l'aide au développement. En dépit de cette invitation, chaque pays détermine combien il désire investir dans ce secteur. Ainsi, actuellement seuls cinq pays ont atteint le seuil des 0,7 %; la Suisse, par exemple, ne consacre en moyenne que 0,4 % de son RNB à l'aide au développement.



Depuis l'adoption des Objectifs du millénaire pour le développement, de nombreux appels ont été adressés aux pays riches pour qu'ils augmentent leur APD. Ainsi, par exemple, lors de la Conférence sur le financement du développement qui s'est tenue à Monterrey (Mexique) du 18 au 22 mars 2002, les pays développés ont été, une nouvelle fois, enjoints à consacrer 0,7 % de leur RNB en faveur de l'APD et d'affecter une part de 0,15 % à 0,20 % en faveur des PMA. Ceci étant, pour l'instant, la majorité des pays riches ne prennent aucunement la voie d'une augmentation de leurs engagements.

En 2005, la Suisse a consacré 2,2 milliards de francs à l'aide publique au développement, un montant correspondant à 0,44 % de son RNB. Elle est ainsi encore loin de l'objectif fixé par l'ONU mais se trouve néanmoins à la onzième place mondiale en terme de pourcentage.

Aide publique au développement de la Suisse, en % du RNB, et performance moyenne des pays de l'OCDE, entre 1970–2005 ▼



Deux organes fédéraux coordonnent la coopération internationale au développement : la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) et le Secrétariat d'État à l'économie (SECO).

La DDC a cinq missions principales : la prévention et la résolution des conflits, la promotion de l'emploi et des revenus, la bonne gouvernance, l'amélioration de la justice sociale et la préservation des ressources naturelles. Outre la réalisation de ses propres projets, la DDC soutient des programmes lancés par des organisations multilatérales et cofinance des projets d'œuvres d'entraide suisses et internationales dans différents domaines.

Comme l'illustre ce graphique, bien qu'ayant largement augmenté depuis les années 1970, l'APD suisse est toujours restée bien en-deça de l'objectif fixé par l'ONU.

Source : DDC, Rapport annuel de la coopération de la Suisse, 2005.

http://162.23.39.120/dezaweb/ressources/resource_fr_93570.pdf

Pour mieux comprendre ce que le seuil des 0,7 % du RNB représente, voici une illustration parlante. ▼



le 0,7 % d'un paquet de popcorn... ... c'est 3 popcorn!



L'action de la DDC au Bangladesh

Au Bangladesh, on estime à 3 millions le nombre d'enfants en âge scolaire non scolarisés. Des centaines de milliers d'enfants arrivent ainsi à l'adolescence sans aucun bagage scolaire digne de ce nom. La DDC soutient financièrement l'ONG bengalie « CMES » (Centre for Mass Education in Science), qui donne

aux jeunes la possibilité d'acquérir une formation scolaire de base assortie d'une formation professionnelle dans des centres de formation adaptés. Ces centres de formation offrent plusieurs filières : couture, travail à la forge, menuiserie et agriculture, etc. Les 17 unités en place permettent de former en moyenne 10'000 personnes par an. En 2004, la DDC a versé un peu moins de 815'000.- à CMES.



Source: http://www.ddc.admin.ch/index.php?navID=63987&langID=2&userhash=b2213843492fcb70c9a388fc5481b317

En 2008, l'aide bilatérale de la DDC s'élevait à 1,4 milliards de francs et était concentrée sur 17 pays ou régions prioritaires (7 en Afrique, 4 en Amérique latine et 6 en Asie) et huit pays bénéficiaient d'un programme spécial. En outre, signalons que la DDC gère l'aide humanitaire de la Confédération. Par le biais du Corps suisse d'aide humanitaire (CSA), la DDC fournit, en effet, une assistance directe aux victimes de catastrophes naturelles et des conflits armés.

Le violent séisme de magnitude 7 qui a secoué Haïti (notamment la capitale Port-au-Prince) le 12 janvier 2010, a fait des centaines de milliers de morts, le nombre estimé par le gouvernement haïtien étant de 170'000 morts au 27 janvier. L'aide fournie par la DDC touche plusieurs domaines : le soutien médical grâce à une équipe travaillant à l'Hôpital universitaire de Port-au-Prince; l'eau et l'hygiène, avec la mise en place de points de distribution d'eau et la remise en état d'installations

sanitaires ; les abris, distribués en « kit » avec des ustensiles de cuisine et des matelas ; et 170 tonnes de biens de secours envoyés par l'intermédiaire de trois vols entre la Suisse et Haïti. Au 28 janvier, cinquante personnes ont été envoyées sur place et le soutien financier total de la DDC s'élève à 3,2 millions de francs pour 2010.



www.ddc.admin.ch

67

Pour sa part, le SECO formule et met en œuvre les mesures de politique économique et commerciale au titre de la coopération internationale afin de réduire la pauvreté. Elle cherche une meilleure intégration des pays pauvres dans l'économie mondiale, soutient l'économie de marché et contribue à une mobilisation des ressources privées.

	2005		
	APD bilatérale	APD multi- latérale	Total APD
Confédération	1′704.7	456.7	2'161.5
Direction du développement			
et de la coopération (DDC)	915.7	391.3	1'307.0
Aide humanitaire	271.2	25.6	296.8
Coopération au développement	561.7	365.7	927.4
Coopération avec l'Est et la CEI	82.8	-	82.8
Secrétariat d'État à l'économie (seco)	481.9	6.4	488.3
Coopération au développement	141.8	6.4	148.3
Coopération avec l'Est et la CEI	61.5	-	61.5
Remises de dette (Club de Paris)	278.6	-	278.6
Office fédéral des migrations (ODM)	178.7	-	178.7
Aide au retour	17.6	-	17.6
Assistance aux requérants d'asile en Suisse	161.1	-	161.1
Division politique IV et Direction du droit international public (DFAE)	43.5	_	43.5
Gestion civile des conflits et droits de l'homme	43.5	_	43.5
Dpt. fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS)	62.7	4.0	66.7
Actions de promotion de la paix et de la sécurité	40.0	4.0	44.0
Équipement à des fins humanitaires	22.7	-	22.7
Autres offices fédéraux	22.2	55.0	77.1
Cantons et communes	39.3P	-	39.3
Total	1'744.1	456.7	2'200.8
APD en % du RNB			0.44%

Comme l'illustre ce tableau, la coopération au développement bilatérale de la DDC correspond au plus important poste de dépenses de la Suisse (561,7 millions de francs).

A côté de cette aide bilatérale directe, il existe une autre catégorie d'APD : l'aide multilatérale.

L'aide multilatérale correspond aux contributions versées aux organisations de développement internationales (intergouvernementales). En 2005, sur les 456.7 millions de francs d'APD multilatéral, la Suisse a par exemple versé 52 millions de francs suisses au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), 18 millions au Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et 12,5 millions au Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR).

Source: DDC, Rapport annuel de la coopération de la Suisse, 2005. http://162.23.39.120/dezaweb/ressources/resource_fr_93570.pdf

Le rôle de la Banque mondiale dans l'aide publique au développement

Comme nous l'avons vu, la mission de la Banque mondiale est d'éradiquer la pauvreté et d'améliorer le niveau de vie des populations à travers le monde. La BIRD et l'IDA contribuent chacun d'une manière différente mais complémentaire à la mission de la Banque mondiale. La BIRD s'occupe ainsi des pays à revenu intermédiaire et des pays pauvres solvables, tandis que l'IDA se consacre aux pays les plus pauvres de la planète. Par l'intermédiaire de ces deux organismes, la Banque mondiale accorde aux pays en développement des dons, des prêts et des crédits sans intérêt relatifs au développement de différents domaines (éducation, santé, infrastructure, communications, santé, etc.)

Avec environ 11 milliards de dollars par an en 2007/2008 et 161 milliards de dollars depuis sa création en 1960, l'IDA est la première source de financement du développement des pays pauvres.

Fonctionnement de l'Association internationale de développement (IDA)

L'IDA est essentiellement financée par les contributions versées par les gouvernements des pays les plus riches. Aujourd'hui, la Suisse supporte 2,43% du budget de cette institution ; en 2004, cela représentait une contribution de 176.9 millions de francs, inscrite au budget de l'aide au développement de la DDC. Des fonds supplémentaires proviennent également des revenus de la BIRD et des remboursements de crédits antérieurs.

Trois critères sont utilisés pour déterminer l'éligibilité d'un pays aux crédits de l'IDA:

- La pauvreté relative, définie comme une situation où le PNB par habitant est inférieur à un seuil déterminé, qui est actuellement de 1025 dollars, seuil auquel 81 pays à travers le monde répondent.
- L'absence de solvabilité permettant d'emprunter aux termes du marché.
- De bons principes de gestion économique, déterminés comme étant la mise en œuvre des mesures économiques et sociales en faveur de la croissance et de la réduction de la pauvreté.

Les crédits de l'IDA ont des échéances de 20, 35 ou 40 ans et sont encore assortis d'un délai de grâce de 10 ans. La contribution de l'IDA à la réduction de la pauvreté utilise deux canaux : la collaboration avec d'autres partenaires et ses propres programmes. Le pays emprunteur dirige la préparation de sa Stratégie de réduction de la pauvreté (SRP) qui établit les priorités d'assistance par l'IDA.

En 2009, l'Afrique était le plus important bénéficiaire des ressources de l'Association avec 7,9 milliards de dollars, soit 56 % du volume total des engagements de l'IDA. L'Asie du Sud et la région Asie de l'Est et Pacifique se placent en deuxième et troisième positions avec respectivement 4,1 milliards de dollars et 1,2 milliards de dollars. La plupart des crédits sont destinés à des besoins essentiels tels que l'éducation primaire, les services de santé, l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement. L'IDA finance également des projets visant la protection de l'environnement, l'amélioration des conditions en faveur des entreprises privées, la construction d'infrastructures, l'appui aux réformes orientées vers la libéralisation de l'économie et le renforcement des institutions.

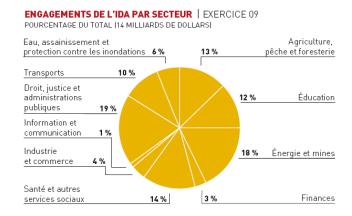
Selon la Banque mondiale, « tous ces projets ouvrent la voie à la croissance économique, à la création d'emplois, à l'amélioration des revenus et à celle des conditions de vie. »

Engagements de l'IDA par secteur, 2009 Pourcentage du total (14 milliards de dollars)

Comme l'illustre ce graphique, en 2009, c'est le secteur Droit, justice et administrations publiques qui a le plus bénéficié des concours de l'Association, avec 9,4 milliards de dollars, soit 19 % du total. Une aide substantielle a aussi été apportée au secteur Energie et mines ainsi qu'à celui de la Santé et des services sociaux, qui ont reçu respectivement 6,2 et 6,3 milliards de dollars.

Source: Rapport annuel de la Banque mondiale, exercice 2009. http://siteresources.worldbank.org/EXTAR2009/Resources/6223977-1253813071839/AR09_Year_in_Review_French.pdf

au développement.



Un exemple de projet crée par l'IDA : le NEIAP I

Autrefois, les communautés paysannes de la région du nord-est du Sri Lanka étaient connues pour la haute productivité de leur agriculture. Mais après 18 années de guerre civile, de nombreuses familles ont fui leurs terres, entraînant la destruction du tissu socio-économique de ces communautés. Le projet d'agriculture irriguée du nord-est (NEIAP) a été créé en 2000 par l'IDA afin d'aider les communautés affectées par la guerre, d'accroître l'agriculture et d'autres productions et sources de revenues, pour permettre une réintégration économique et sociale durable.

Appuyé par un prêt de 27 millions de dollars, le NEIAP I a permis aux agriculteurs de reprendre les travaux des champs et d'accroître la superficie de terres irriguées de 2'900 hectares. Le projet a touché environ 4'700 familles. En outre, le projet a permis de réhabiliter 61 km de routes et de construire 225 puits fournissant aux populations une eau potable propre. En 2004, l'IDA a décidé de poursuivre ce projet avec un nouveau crédit de 64,7 millions de dollars. Plus de 100'000 personnes ont pu bénéficié, directement ou indirectement, de ce projet.

« IDA 15 » est un terme pour désigner la 15ème reconstitution des ressources de l'IDA, entrée en vigueur le 15 novembre 2008. Il s'agit d'une levée de fond venant de 45 pays donateurs (nombre le plus élevé de donateurs depuis la création de cette institution en 1960), qui s'est montée à 41,6 milliards de dollars (somme la plus élevée). C'est 9,5 milliards de plus par rapport à la levée de fond de l'IDA 14. « Il s'agit de la plus importante hausse du financement par les donateurs dans l'histoire de l'IDA », a dit le président du Groupe de la Banque mondiale, Robert B. Zoellick.

Selon l'IDA, cette somme importante permet à l'Association de bien se positionner face à la crise pour aider les pays en développement, avec en moyenne 14 milliards de dollars par an. Le mécanisme d'intervention rapide renforce sa capacité d'action durant cette période de crise, car il comprend des procédures d'approbation plus rapides, des diagnostiques approfondis et l'accélération de la mise à disposition des ressources si nécessaire.

Si l'aide publique au développement est cruciale, il n'en reste pas moins que compter uniquement sur elle pour améliorer les conditions de vie des pays les plus pauvres est une utopie. La **Déclaration de Genève** (2004), issue de la réunion sur l'action contre la faim et la pauvreté entre le Président français Chirac, le Président brésilien Lula, le Président chilien Lagos et le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies Kofi Annan, énonce notamment que la lutte contre la faim et la pauvreté ne pourra réussir et la promotion du développement être menée à bien si l'écart entre les engagements politiques et la réalité des ressources disponibles pour le financement du développement n'est pas rapidement réduit. Comme nous l'avons vu plus haut, pour le moment, la mise en oeuvre des engagements financiers souscrits par l'ensemble des nations reste lente et hétérogène. Ainsi, il devient urgent de trouver de nouvelles formes de financement pour l'aide

Les financements innovants du développement

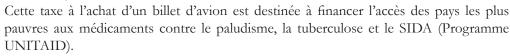
En partant de ce constat, un groupe technique s'est constitué en 2004 afin d'étudier diverses propositions concernant des mécanismes innovants pour le financement du développement. Ce Groupe pilote sur les contributions internationales de solidarité en faveur du développement, constitué par des dirigeants brésiliens, chiliens, français, et plus récemment espagnols, et qui bénéficie en outre du soutien du Secrétaire général des Nations Unies, a donc proposé et analysé une série de mesures susceptibles d'augmenter les flux d'aide au développement. Parmi celles-ci, citons notamment :

La taxation des transactions financières : selon le groupe technique, la proposition de prélever une taxe à un taux très faible sur les transactions financières permettrait de collecter, de manière régulière et prévisible, un montant très significatif de fonds pour le développement, sans perturber le fonctionnement normal du marché.

La taxation du commerce des armes : entre 2000 et 2002, les dépenses militaires dans le monde ont augmenté de 18 % en termes réels, de sorte qu'elles avoisinent mille milliards de dollars par an. Une taxation de ce commerce représenterait un moyen d'associer le développement à la paix.

Les contributions volontaires au moyen des cartes de crédit : cette mesure reposerait sur la création d'une carte « affinité » liée à la réalisation des Objectifs de Développement pour le Millénaire. Les clients s'engageraient simplement à faire don à la campagne mondiale contre la faim et la pauvreté d'un pourcentage de leurs achats. Les ressources collectées seraient par exemple versées sur un compte des Nations unies. Selon le groupe technique, le montant des ressources mobilisées mais aussi la publicité accrue en faveur des OMD auraient un impact plus que positif.

Si ces mesures de financement innovant sont encore à l'étude, d'autres sont entrées en vigueur récemment. Ainsi, par exemple, depuis le 1 juillet 2006, sur l'initiative des Présidents français, M. Jacques Chirac, et brésilien, M. Luiz Inacio Lula da Silva, une contribution de solidarité a été instaurée sur les billets d'avion en France. Depuis 2008, onze pays mettent déjà en oeuvre une contribution similaire.





La taxe est acquittée sur les billets d'avion lors de leur achat. En France, la contribution varie selon la destination du vol et la classe de voyage :

- Pour les vols nationaux et intra-européens, la taxe est de 1 € par passager en classe économique et de 10 € par passager en classes affaires et première.
- Pour les autres vols, les taxes seront quatre fois plus élevées, soit 4 € pour la classe économique et 40 € pour les classes affaires et première.

Ces taxes françaises devraient permettre de récolter environ **200 millions d'euros par an** pour la lutte contre le paludisme, la tuberculose et le sida dans les pays les plus pauvres.

Récemment, deux nouveaux mécanismes sont entrés en vigueur : depuis fin 2006, la Facilité internationale de financement pour la vaccination (IFFIm) permet de lever des fonds sur les marchés financiers pour financer la vaccination d'enfants et renforcer les systèmes de santé. Il garantit que près de 4 milliards de dollars seront levés sur une durée de 20 ans pour mener de vastes entreprises de vaccination. La Garantie d'achats futurs (AMC) a pour but de vacciner des millions d'enfants contre la pneumocoque dans les années à venir, à travers la garantie de recherches sur des maladies négligées ainsi que, une fois la recherche aboutie, l'assurance de la distribution des médicaments à des prix abordables pour les pays destinataires.

Gageons que de telles initiatives se multiplieront à l'avenir et permettront d'augmenter de manière conséquente les flux d'aide au développement.

Le microcrédit

« Le microfinancement peut permettre aux populations pauvres d'échapper au cercle vicieux de la pauvreté. Si nous voulons atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement, c'est ce type de progrès qu'il nous faut réaliser. »

Kofi Annan, 2005, ancien Secrétaire général de l'ONU

Comme le souligne l'ancien Secrétaire général de l'ONU, le micro-crédit apparaît aujourd'hui comme un nouvel espoir pour de nombreuses populations démunies.

Le microcrédit consiste à octroyer des prêts de petit montant à des personnes à faible revenu pour qu'elles puissent créer ou développer des activités économiques génératrices de revenus. On admet généralement que l'économiste bengali **Muhammad Yunus** est le créateur du concept de microcrédit. Le 13 octobre 2006, le prix Nobel de la paix lui a été attribué.



Après des études aux Etats-Unis, Muhammad Yunus rentre au Bangladesh pour enseigner à l'Université de Chittagong. Mais dès 1974, une famine ravage le Bangladesh, l'un des pays les plus pauvres au monde. L'économiste se rend alors dans le village de Jobra, juste à côté de l'Université, pour parler avec ses habitants. Rapidement, il prend conscience que de nombreuses femmes sont victimes d'un cercle vicieux : incapables d'obtenir des prêts dans une banque traditionnelle car jugées a priori insolvables, elles sont contraintes d'emprunter à des usuriers pratiquant des taux d'intérêt exorbitants.

Il décide alors de prêter 35 CHF de sa poche à 42 femmes parmi les plus pauvres de Jobra. Ces micro-prêts leur suffisent, par exemple, pour acheter une poule et générer un revenu quotidien de la vente d'œufs. L'expérience est un succès. Alors, fort de cet essai, Muhammad Yunus décide de monter sa propre banque : la Grameen Bank, communément appelée la banque des pauvres. Elle voit le jour en 1978 dans le but d'accorder des petits crédits (généralement entre 30 et 50 dollars mais pouvant aller jusqu'à 200 dollars) à ceux qui sont habituellement exclus du système bancaire, c'est-à-dire les plus pauvres, et d'encourager ainsi le développement de micro-entreprises.

Depuis 1978, la Grameen Bank est devenue une véritable institution dont le développement a été fulgurant : la Grameen Bank possède 1'393 succursales à travers le pays et travaille dans plus de 50'000 villages. Selon les derniers chiffres, on estime que 4,21 millions de Bengalis ont eu recours à des prêts, dont 96 % de femmes. En outre, depuis sa création, le taux moyen de remboursement est de 98,91 %.

Depuis quelques années le modèle de la Grameen Bank se développe un peu partout dans le monde et connaît un succès retentissant : on estime ainsi à 60 millions le nombre total de clients du microcrédit. Aujourd'hui, le microcrédit s'inscrit également dans une sphère plus complète qui comprend d'autres outils financiers tels que l'épargne, la micro-assurance et d'autres produits destinés à des personnes à bas revenus : cet ensemble forme la microfinance. En 2006, on recense plus de 10'000 institutions de microfinance à travers le monde.

Il est, à l'heure actuelle, admis qu'offrir aux populations démunies un meilleur accès au crédit peut se révéler une arme particulièrement efficace pour lutter contre la pauvreté. Avec l'aide de prêts à court terme équivalent à 500 dollars au plus, des personnes dans le besoin, des artisans, des petits commerçants, des agriculteurs, des petits entrepreneurs, etc., peuvent, en effet, accroître leurs activités et profiter d'opportunités qui, sans ces prêts, n'existeraient pas.

Rajamma et sa vache

L'histoire de Rajamma, racontée dans le Bulletin de la Campagne du sommet du microcrédit « Countown 2005 », illustre bien l'utilité des microcrédits.

Rajamma, une jeune indienne de 26 ans, faisait le ménage chez les familles de caste supérieure pour pouvoir gagner un peu d'argent et donner

les restes de nourriture à ses filles. Ne parvenant cependant pas à subvenir aux besoins de sa famille, elle a emprunté de l'argent à un riche propriétaire terrien. Mais incapable de le rembourser, elle a été contrainte d'envoyer ses filles travailler chez lui, dans de véritables conditions d'esclavage. Puis un jour, elle a conclut un prêt de 196 dollars dans une banque de microcrédit. Avec cet argent, elle s'est acheté une vache. En 10 mois, elle a remboursé son prêt et a pu libérer ses filles. Aujourd'hui, en plus de sa vache, elle possède un veau femelle, et gagne 34 dollars par mois. Avec ses économies, elle a pu s'acheter la moitié d'une acre de terre et a pris un autre prêt pour l'irriguer et y cultiver des arachides. Aujourd'hui, sa fille aînée apprend la couture et ses cadettes vont à l'école.



Source: Countown 2005, http://www.microcreditsummit.org/french/newsletter/microentrepreneurfr1.htm

L'accès durable au microfinancement contribue ainsi à atténuer la pauvreté en générant des revenus, en créant des emplois, en donnant la possibilité aux enfants d'aller à l'école, en permettant aux familles d'obtenir des soins médicaux et en donnant les moyens aux populations de faire les choix qui répondent le mieux à leurs besoins. Face à ces résultats pour le moins encourageants, la Banque mondiale incite ce type de financement plus en phase avec le terrain et souvent géré par des ONG.

Le cycle de Doha

Le cycle de Doha a été lancé lors de la quatrième Conférence ministérielle de l'OMC en novembre 2001, dans le but officiel de mettre la libéralisation des échanges au service du développement des pays pauvres.

En effet, selon la déclaration ministérielle, adoptée le 14 novembre 2001, « le commerce international peut jouer un rôle majeur dans la promotion du développement économique et la réduction de la pauvreté. (...) Un meilleur accès aux marchés, des règles équilibrées, ainsi que des programmes d'assistance technique et de renforcement des capacités bien ciblés et disposant d'un financement durable ont des rôles importants à jouer. » C'est en ce sens que les négociations commerciales, nommées « Agenda de Doha pour le Développement », ont pris place entre les différents membres de l'OMC. Ces négociations ont surtout tourné autour de deux points cruciaux pour les pays pauvres :

- La réduction des subventions agricoles des pays développés: il s'agissait d'établir un système de commerce équitable concernant le soutien et la protection de l'agriculture des pays développés. Pour ce faire, l'OMC a décidé d'une réduction des subventions à l'exportation en vue de leur élimination progressive et d'une réduction de 20 % des mesures des subventions directes aux paysans.
- La réduction des droits de douane sur tous les produits non-agricoles: l'objectif était de réduire ou d'éliminer les
 droits de douane, les crêtes tarifaires, les droits élevés et la progressivité des droits, ainsi que les obstacles non tarifaires
 sur ces produits et en particulier sur les produits dont l'exportation présente un intérêt pour les pays en développement.

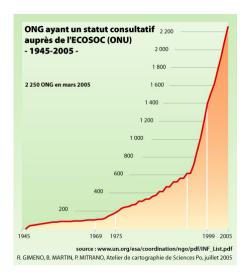
Les membres de l'OMC se sont réunis à plusieurs reprises : à Cancún en 2003, à Genève en 2004, à Hong Kong en 2005. Malgré d'âpres négociations, les positions de certains Etats n'ont pas permis la conclusion d'un accord commercial. En 2006, au terme d'une « réunion de la dernière chance » réunissant les six principaux protagonistes (Etats-Unis, Union européenne, Brésil, Inde, Australie, et Japon), les grandes puissances commerciales ne sont toujours pas parvenues à trouver un accord sur la baisse des droits de douane à l'importation de produits agricoles et sur la réduction des subventions agricoles. Le 27 juillet 2006, le directeur de l'OMC, Pascal Lamy, a donc gelé les négociations en spécifiant « qu'elles ne pourront reprendre que quand des progrès seront possibles, ce qui nécessitera une évolution des positions actuellement trop bien ancrées. » En 2007, à Davos, les ministre du commerce d'une trentaine de pays ont décidé de relancer les négociations, en vain. L'année d'après, c'est à nouveau à Genève que les membres de l'OMC se sont rencontrés. Des divergences d'opinion entre les Etats-Unis, l'Inde et la Chine concernant les importations agricoles ont mis un terme aux pourparlers sans qu'aucun accord ne soit décidé. Le Directeur général de l'OMC, Pascal Lamy, espère que « 2010 sera l'année au cours de laquelle nous établirons les fondements d'une économie mondiale plus sûre ». « Nous pouvons et nous devons apporter notre contribution à la conclusion d'un accord dans le cadre du Cycle de Doha ».

Selon la FAO, « l'effondrement des négociations commerciales internationales du cycle de Doha est essentiellement dû à une tentative des pays riches, des corporations et des puissants lobbies de s'accaparer des avantages sur les marchés agricoles. » Il apparaît notamment que l'incapacité des Etats-Unis et dans une moindre mesure celle de l'Union européenne à faire preuve de flexibilité en ce qui concerne la réduction du soutien interne à l'agriculture a représenté un puissant facteur de blocage.

Les initiatives des organisations non gouvernementales

Le terme d'organisation non gouvernementale (ONG) a été élaboré par les Nations unies pour définir les organisations indépendantes des Etats et avec lesquelles l'ONU entretient des relations. Les ONG sont des organismes dont le financement est essentiellement assuré par des dons privés et qui s'occupent de quantité de problèmes et de causes, allant des échanges scientifiques à la religion, en passant par l'aide d'urgence et les problèmes humanitaires.

Les organisations non gouvernementales sont présentes sur la scène internationale depuis le début du XXème siècle. Les syndicats sont, par exemple, devenus des participants à part entière à la prise des décisions de l'OIT dès sa création en 1919. Mais les ONG ont véritablement commencé à se multiplier durant les années 1970, en réaction à trois fléaux : la pauvreté, la faim dans le monde et la dégradation de l'environnement. Aujourd'hui, on dénombre ainsi entre 20'000 et 25'000 ONG à travers la planète.



Les ONG sont graduellement devenues des acteurs incontournables de la scène internationale, capables de faire pression sur les organisations et les conférences internationales avec un succès grandissant. Du protocole de Montréal régulant les émissions d'ozone (1987) à la conférence du Beijing sur les femmes (1995), elles ont contribué à maintenir au premier rang des thèmes comme l'environnement et les droits humains.

Ce graphique illustre bien l'évolution du rôle des ONG depuis la création des Nations Unies et plus particulièrement leur rôle au sein du Conseil économique et social (ECOSOC). En 2010, près de 2'727 ONG bénéficiaient d'un statut consultatif auprès de cet organe.

Source: http://www.sciences-po.fr/cartographie/cartes/monde/organisations_internationales/02_ong_ecosog_2005.jpg

Le rôle des ONG dans le domaine de l'économie et du développement est absolument fondamental. Des campagnes de sensibilisation mondialement relayées à des actions sur le terrain, en passant par des recherches de fonds destinées à financer des programmes dans le Sud, les activités des ONG s'affirment comme une partie indispensable du partenariat mondial dans la lutte contre la pauvreté, l'injustice et le développement.

Nous donnons ci-dessous deux exemples d'actions des ONG dans ce domaine.

Les ONG : fers de lance du commerce équitable

« Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine. »

Déclaration universelle des droits de l'homme, art. 23.

Le commerce équitable désigne une forme d'échanges dont l'objectif est de réduire les inégalités mondiales et de permettre aux petits producteurs défavorisés, généralement au Sud, d'accéder dans de bonnes conditions aux marchés des pays développés. Pour ce faire, les acteurs du commerce équitable garantissent aux producteurs des pays pauvres un tarif de vente minimal qui les rémunère correctement pour leur travail, au prix d'un surcoût volontairement accepté par les consommateurs des pays développés.



Selon la FINE (réseau informel regroupant quatre acteurs majeurs du commerce équitable : la Fair Trade Labelling Organisation International, IFAT, NEWS et EFTA), le commerce équitable comprend **cinq objectifs très précis** :

- Assurer une **juste rémunération du travail** des producteurs et artisans les plus défavorisés, leur permettant de satisfaire leurs besoins élémentaires en matière de santé, d'éducation, de logement, de protection sociale.
- Garantir **le respect des droits fondamentaux** des personnes (refus de l'exploitation des enfants, du travail forcé, de l'esclavage).
- Instaurer des relations durables entre partenaires économiques.
- Favoriser la préservation de l'environnement.
- Proposer aux consommateurs des produits de qualité.



Le commerce équitable est né à la fin des années 1950, à l'initiative d'ONG britannique et hollandaise. A cette époque, l'ONG anglaise Oxfam (ONG créée par des religieux afin de lutter contre la faim dans le monde) décide de vendre des produits réalisés par des artisans pauvres de pays en voie de développement afin de leur garantir des revenus réguliers. Parallèlement, dans le sud des Pays-Bas, SOS, une association caritative créée par de jeunes catholiques, importe des produits des pays pauvres du Sud. Les premiers produits à être importés vers les Pays-Bas sont des objets d'artisanat : pots de cactus et cendriers en bambou objets en bois venus des bidonvilles d'Haïti, petits objets décoratifs des Philippines, sandales venues d'Inde, etc. Puis, en 1964, à Genève, lors de la première Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED), les pays du Sud insistent sur la nécessité d'échanges justes. Ici, naît le slogan devenu célèbre : « Trade not aide », (du commerce, pas de l'assistanat). Entre 1970 et 1990, cette demande est relayée par les ONG du nord.

Au début des années 1970, **les premiers magasins de commerce équitable** voient ainsi le jour un peu partout à travers l'Europe. Aujourd'hui, on compte en Europe environ 3'200 magasins de commerce équitable.



◀ Le magasin Wakinaru à Genève propose différents articles produits par des artisans indépendants, des micro entreprises, des coopératives ou des associations de producteurs, ainsi qu'avec des entreprises commerciales à but social qui se trouvent en Bolivie, en Colombie et au Brésil. Chacun des articles possède sa fiche de présentation détaillant le matériel utilisé, la provenance, ainsi que le nom de la coopérative de production.

Source: http://www.projetswaki.org/Sources/Corp/Nouvelles.php

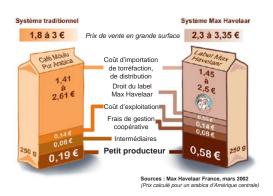
En 1988, le premier label de commerce équitable est lancé par la fondation Max Havelaar. Avec ce label, les produits issus du commerce équitable peuvent désormais être vendus dans les supermarchés.

Le label Max Havelaar garantit ainsi un commerce équitable avec des coopératives de producteurs et des plantations. Cela signifie que les produits labellisés sont caractérisés par :

- des prix couvrant les coûts de production ;
- des salaires minimaux garantis pour les ouvrières et ouvriers ;
- une prime «commerce équitable» permettant de réaliser des projets communautaires ;
- des relations commerciales à long terme.



A l'heure actuelle, Max Havelaar accompagne environ un million de producteurs dans 52 pays du Sud.



Un producteur de café engagé dans la filière du commerce équitable est rémunéré en moyenne près de quatre fois plus que s'il vendait son café sur le marché conventionnel. Pourtant, le consommateur ne paye qu'environ 10 % de plus pour du café équitable par rapport au prix du café traditionnel.

Source:http://ja.web-agri.fr/moteur/561/ Image/en_mvt_Bolivie.jpg

Aujourd'hui le commerce équitable connaît un succès retentissant et permet de changer la vie de nombreux producteurs du Sud. L'Europe est la principale destination des produits issus de ce commerce : ainsi, sur les 58'000 tonnes de produits alimentaires équitables qui sont exportés à travers le monde, 22'000 le sont à destination de l'Europe. Près de 80 % de la production de café équitable y est aussi distribuée. En Suisse, 47 % des bananes vendues sont issues du commerce équitable. Ce sont près de 3'000 organisations dans 20 pays d'Europe qui se sont engagées dans la promotion et le développement du commerce équitable à titre d'activité principale.

Le rôle des ONG dans le développement économique local : l'exemple d'OXFAM

Aujourd'hui, de nombreuses ONG sont engagées dans le développement économique et la lutte contre la pauvreté. Des petites ONG comme « Genève Tiers-Monde » active dans la gestion de projets dans huit pays, à des organisations plus importantes telles que Terre des Hommes, l'action de ces différentes entités est fondamentale pour de nombreuses personnes dans les pays les plus pauvres. Pour mieux comprendre l'action des ONG dans ce domaine, prenons l'exemple de l'une des plus importantes d'entre elles : **Oxfam (Oxford Committee for Relief Famine)**.

Oxfam, ONG d'origine britannique, se présente actuellement comme une confédération de 13 organisations. Ces 13 organisations, comptant quelques 4'500 salariés auxquels s'ajoutent 30'000 volontaires, élaborent des solutions durables à la pauvreté et à l'injustice. Les actions d'Oxfam vont ainsi de la mise en place de projets de développement, au déploiement de l'aide humanitaire d'urgence en passant par la mise en place de vastes campagnes de sensibilisation et de plaidoyer politique. Partant notamment de la certitude que chacun a droit à des moyens de subsistance durables ainsi qu'à des services sociaux de base, les programmes de développement d'Oxfam touchent des domaines aussi variés que l'accès à l'eau potable, la lutte pour la sécurité alimentaire, la meilleure commercialisation des produits et la mise en place de services de santé.

L'eau potable au Mozambique

A Nampula au Nord-Est du Mozambique, seulement 35 % de la population rurale a un accès à l'eau potable. Le gouvernement mozambicain dispose actuellement de trop peu de moyens pour pouvoir améliorer cette situation.

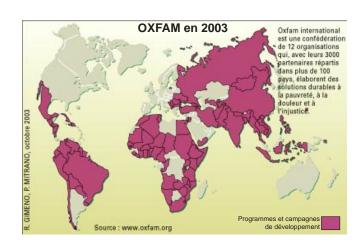
Dans cette optique, Oxfam et son partenaire local, UGCAN (Union générale des coopératives et des associations agricoles de Nampula) creusent actuellement un certain nombre de puits ou de forages permettant l'approvisionnement continuel en eau. Signalons qu'un puits ou un forage peut subvenir aux besoins en eau de 1'000 personnes et sert au minimum dix années.



Source: OXFAM International

La carte ci-contre met bien en évidence l'importante présence d'Oxfam dans le monde : plus de 120 pays sont concernés par les programmes ou les campagnes de développement de l'organisation. Avec environ un million de donateurs et un budget annuel estimé à 500 millions d'euros, Oxfam représente aujourd'hui l'une des plus puissantes ONG au monde.

Parallèlement à ces actions directes sur le terrain, OXFAM est connue pour ses grandes campagnes de sensibilisation. Selon l'organisation, ces campagnes « visent à changer les pratiques et les politiques en matière de commerce équitable, de prévention des conflits, d'aide humanitaire ainsi que sur des problématiques telles que la dette, la réduction de la pauvreté ou encore l'éducation de base universelle ».





http://www.oxfam.org/fr/campaigns/climatechange/3-faits-sur-afrique

Suite à la Conférence de Copenhague de décembre 2009, considérée par OXFAM comme un échec, une pétition a été lancée sur le site de l'organisation à l'adresse suivante : http://e-activist.com/ea-campaign/clientcampaign.do?ea.client.id=142&ea.campaign.id=4195.

OXFAM affirme que les leaders des grandes puissances ont protégé leurs intérêts nationaux lors des négociations et demande donc un accord global sur le climat qui soit ambitieux, juste et qui créé des obligations légales pour les Etats.

L'organisation met en avant le cas spécifique du continent africain, victime principale du changement climatique en raison des sécheresses et pénuries d'eau, et de la montée du niveau des mers (notamment en Egypte).

Le saviez-vous ?



Qui est Max Havelaar?

Max Havelaar n'existe pas. C'est le titre et le nom du personnage principal d'un roman publié en 1860 à Amsterdam par Eduard Douwes Dekker sous le pseudonyme de Multatuli. Dans ce livre, Max Havelaar est un héros idéaliste et passionné qui dénonce l'oppression des cultivateurs de café en Indonésie. Ce roman a eu un retentissement énorme et Max Havelaar symbolise encore aujourd'hui la solidarité avec les cultivateurs des pays en développement.

1,2 milliard : c'est le nombre de personnes dans le monde qui vivent avec moins d'un dollar par jour.

Bill Gates: C'est, en 2006, l'homme le plus riche au monde. Co-fondateur de la société informatique Microsoft, sa fortune est estimée à 51 milliards de dollars. Par le biais de sa fondation « Bill and Melinda Gates », il soutient de nombreux projets de recherche, de développement, d'aide humanitaire et de vaccination.



60'831'349: C'est le nombre de tonnes de pommes produites en 2000.

6 millions : c'est le nombre d'enfants qui meurent chaque année en raison de la faim ou des conséquences de la sous-alimentation, soit un enfant toutes les 5 secondes.

Exemple de gaspillages : la Tomatina est une fête célébrée à Buñol, en Espagne, chaque année depuis 1944. Cette gigantesque bataille de tomates peut rassembler jusqu'à 40'000 personnes et utiliser comme munitions plus de 130 tonnes de tomates.

12 milliards: c'est le nombre total d'être humains que les ressources disponibles sur la planète pourraient nourrir, alors que la population mondiale actuelle ne compte que 6,5 milliards d'individus.





8 milliards : c'est le bénéfice net, en francs suisses, réalisé par Nestlé en 2005. Cette multinationale suisse représente la plus grande société agroalimentaire du monde.

Sélection d'organisations



- Association Européenne de Libre-Echange (AELE)
- Banque mondiale bureau de Genève
- Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU)
- Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED)
- Fonds Monétaire International (FMI)
- Organisation Internationale du Travail (OIT)
- Organisation Mondiale du Commerce (OMC)
- OXFAM International
- Programme Alimentaire Mondial (PAM)
- Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
- **₩Orld Economic Forum (WEF)**

Association Européenne de Libre-Echange (AELE)

Rue de Varembé, 9-11 1211 Genève 20





But: Supprimer les barrières douanières et les autres restrictions aux échanges commerciaux en vue de l'établissement, puis du renforcement d'un système de libre-échange multilatéral.

Principales activités :

• soutenir l'activité économique en Europe et surtout pour les Etats membres (Liechtenstein, Suisse, Islande et Norvège);

• assurer un libre accès aux marchés pour les compagnies issues de la zone AELE.

Deux dates importantes :

Entrée en vigueur de la Convention cadre qui signe la création de l'AELE.

1994 Accord de libre-échange avec la Communauté Economique Européenne (CEE).

Type d'organisation : Organisation Internationale Intergouvernementale.

Siège de l'organisation : Le siège du Secrétariat Général est à Genève.

Secrétaire Général (2006) : M. Kare BRYN.

Nombre de collaborateurs : 25 personnes au siège de Genève.

Site web: www.efta.int

Banque mondiale - bureau de Genève

Ch. Louis Dunant 3 Case postale 66 1211 Genève 20 Tél.: 022 748 10 00

Buts : Lutter contre la pauvreté et améliorer le niveau de vie des hommes en aidant les populations à se prendre en charge et à maîtriser leur environnement par la fourniture de ressources, la transmission de connaissances, le renforcement des capacités et la mise en place de partenariats dans les secteurs public et privé. Assurer un appui financier et technique pour l'ensemble des pays en développement.

Principales activités :

- procurer une vaste gamme de services sous forme de conseils, d'analyses et d'assistance technique dans le domaine de l'éducation ainsi que des prêts et des crédits pour développer l'éducation ;
- financement de la lutte contre le SIDA;
- lutter contre la corruption et ses conséquences sur le développement durable ;
- contribuer à l'allégement de la dette des pays pauvres et très endettés (PPTE) ;
- prêts à faible intérêts, dons dans les domaines comme l'éducation, la santé, les infrastructures et la communication.

Année de création : 1944, lors de la Conférence de Bretton Woods.

Type d'organisation : Organisation Internationale, spécialisée dans la finance, faisant partie du système des Nations Unies. La Banque mondiale est composée de 2 organismes distincts : la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) et l'Association internationale de développement (IDA).

Siège de l'organisation : Washington. Le bureau de Genève s'occupe de la communication stratégique.

Président (2006): Paul Wolfowitz (Etats-Unis).

Nombre de collaborateurs : neuf personnes à Genève dont une qui traite de l'environnement, quatre du commerce et quatre des affaires externes misant sur la communication stratégique.

Sites web: www.banquemondiale.org

Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU)

Palais des Nations 1211 Genève 10 Tél.: 022 917 12 34

Courriel: info.ece@unece.org

Buts : La CEE-ONU, en tant qu'instance multilatérale, facilite une intégration et une coopération économiques plus poussées entre ses 56 États membres et favorise le développement durable et la prospérité économique, notamment par la concertation sur les politiques à mener ; la négociation d'instruments juridiques internationaux dans les domaines du commerce, du transport et de l'environnement ; l'échange et la mise en oeuvre de pratiques optimales ainsi que de compétences économiques et techniques; la coopération technique à l'intention des pays à économie en transition.

Principales activités :

- favoriser des relations harmonieuses entre tous les pays membres et renforcer leur intégration à l'échelle régionale et mondiale ;
- offrir un cadre régional pour élaborer ou harmoniser des conventions, normes et règlements;
- procéder ou faire procéder à des enquêtes et études sur les problèmes économiques et techniques des pays membres de la Commission et sur l'évolution économique et technique dans ces pays, ainsi que dans l'ensemble de l'Europe;
- entreprendre ou faire entreprendre le rassemblement, l'évaluation et la diffusion de renseignements d'ordre économique, technique et statistique ;
- renforcer l'efficacité de l'ONU par la mise en oeuvre, au niveau régional, des résultats des conférences et sommets mondiaux se tenant sous l'égide des Nations Unies.

Deux dates importantes :

1947 : le Conseil économique et social crée la CEE-ONU afin d'aider à la reconstruction et au développement économique de l'Europe après la fin de la deuxième guerre mondiale.

1990 - Période de l'après-guerre froide : Riche de son expérience en matière de coopération entre l'Est et l'Ouest, la CEE-ONU devient un organisme clef dans les efforts ayant pour objet de faciliter l'intégration des pays d'Europe centrale et orientale et des anciennes républiques soviétiques dans l'économie mondiale et de préserver la cohésion du continent.

Statut juridique: La CEE-ONU est l'une des cinq commissions régionales de l'ONU.

Siège de l'organisation : Genève.

Secrétaire exécutif (2006) : Marek Belka (Pologne).

Nombre de collaborateurs : 219 à Genève.

Site web: www.unece.org

Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED)

Palais des Nations Av. de la Paix 8-14 1211 Genève 10 Tél.: 022 917 12 34



Buts : Aider les pays en développement à tirer le meilleur parti des possibilités de commerce, d'investissement et de développement qui s'offrent à eux. Faciliter leur intégration de façon équitable au sein de l'économie mondiale afin de favoriser leur essor.

Principales activités :

- servir de forum de discussions sur les problèmes de commerce et de développement ;
- mener des travaux de recherche et d'analyse dans les domaines du commerce international, de l'investissement, de la technologie et du développement des entreprises ainsi que les problèmes de mondialisation et des stratégies de développement;
- dispenser une assistance technique adaptée aux pays en développement.

Année de fondation: 1964 [Depuis 1964 et tous les quatre ans, la CNUCED se réunit: Genève, Suisse (1964); New Delhi, Inde (1968); Santiago, Chili (1972); Nairobi, Kenya (1976); Manille, Philippines (1979); Belgrade, République Serbe (1983); Genève, Suisse (1987); Carthagène, Colombie (1992); Midrand, Afrique du Sud (1996); Bangkok, Thaïlande (2000); Saõ Paulo, Brésil (2004)].

Type d'organisation : Organisation internationale du système des Nations Unies spécialisée dans le domaine du commerce, de l'investissement et du développement.

Siège de l'organisation : Genève.

Secrétaire général (2006): Dr. Supachai Panitchpakdi (Thaïlande), depuis septembre 2005.

Nombre de collaborateurs : 400 à travers le monde.

Budget régulier : 45 millions de dollars.

Fonds Extrabudgétaire: 24 millions de dollars par an réservés exclusivement aux activités de coopération technique.

Site web: www.unctad.org

Fonds Monétaire International (FMI)

Rue de Moillebeau 58 1209 Genève

Tél.: 022 918 03 00



Buts : Promouvoir la stabilité économique et prévenir les crises; contribuer à la résolution des crises lorsqu'elles se produisent; promouvoir la croissance et lutter contre la pauvreté dans le monde. Pour atteindre ces objectifs, le FMI exerce trois fonctions essentielles : surveillance, assistance technique et octroi de prêts.

Principales activités :

- Promouvoir la coopération monétaire internationale ;
- Faciliter l'expansion et la croissance harmonieuse du commerce mondial ;
- Promouvoir la stabilité des taux de change des monnaies nationales ;
- Aider à établir un système multilatéral de paiements courants ;
- Mettre ses ressources (moyennant des garanties adéquates) temporairement à la disposition des pays confrontés à des difficultés financières.

Date de création : 1944, lors de la Conférence de Bretton Woods.

Type d'organisation : Agence spécialisée des Nations Unies.

Siège de l'organisation : Washington.

Directeur Général (2007) : Dominique Strauss-Kahn (France).

Nombre de collaborateurs : environ 2'700 employés, dont 2 à Genève.

Sites web: www.imf.org

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Viale delle Terme di Caracalla 00153 ROMA - ITALIA

Bureau de liaison : Palais des Nations (B.560) - 1211 Genève 10



But : Atteindre la sécurité alimentaire pour tous

(voir http://www.fao.org/docrep/009/j8038f/j8038f01.htm#a)

La FAO veille à ce que les êtres humains aient un accès régulier à une nourriture de bonne qualité qui leur permette de mener une vie saine et active. A cet effet, l'Organisation déploie ses efforts pour améliorer les niveaux de nutrition, la productivité agricole et la qualité de vie des populations rurales et pour contribuer à l'essor de l'économie mondiale. En outre, la FAO fournit son assistance, non médiatisée, aux populations et nations à la recherche de leur autonomie. La FAO offre une instance neutre et les connaissances de base nécessaires pour bâtir un consensus.

Principales activités :

Mettre l'information à la portée de tous : La FAO sert de réseau de connaissances spécialisées, met à profit les compétences techniques de son personnel spécialisé afin de recueillir, analyser et diffuser les données utiles au développement. Elle publie des centaines de bulletins d'information, de rapports et d'ouvrages, distribue des revues, crée de multiples cédéroms et accueille des dizaines de forums électroniques.

Partager l'expertise en matière de politiques : La FAO met au service des ses Membres (189 États et une organisation membre, la Communauté européenne) son expérience unique dans l'élaboration de politiques agricoles, le soutien à la planification, la mise au point d'une législation idoine et la création de stratégies nationales visant au développement rural et à la réduction de la faim.

Servir de lieu de rencontre pour les États : Quotidiennement, des dizaines de responsables et d'experts du monde entier se réunissent au siège ou sur le terrain pour établir des accords sur les grandes questions de l'alimentation et de l'agriculture. En tant qu'instance neutre, la FAO offre une tribune où les nations riches et pauvres peuvent se retrouver pour approfondir des thèmes d'intérêt commun.

Porter les connaissances sur le terrain : Un éventail unique de connaissances est utilisé dans des milliers de projets de terrain pour lesquels la FAO mobilise et gère des millions de dollars provenant des pays donateurs, des banques de développement et d'autres sources. Elle fournit les connaissances techniques et offre, dans certains cas, elle-même des financements. Dans les situations de crise, elle agit en coopération avec le Programme alimentaire mondial (PAM) et d'autres organismes humanitaires pour protéger les moyens d'existence ruraux et aider les agriculteurs à reconstruire leur vie.

Quelques dates:

1943 Quarante-quatre chefs de gouvernements, réunis à Hot Springs, Virginie (Etats-Unis), s'engagent à fonder une organisation permanente pour l'alimentation et l'agriculture

1945 La première session de la Conférence de la FAO à Québec (Canada) porte création de la FAO comme organisme spécialisé des Nations Unies

1951 La FAO transfère son siège de Washington D.C. (Etats-Unis) à Rome (Italie).

16 octobre de chaque année : Journée mondiale de l'alimentation (voir http://www.fao.org/getinvolved/worldfoodday/fr/)

Type d'organisation : organisation intergouvernementale, institution spécialisée du système des Nations Unies

Siège: Rome

Directeur général : M. Jacques Diouf (Sénégal)

Agents (siège, bureaux décentralisés, projets) : 3600

Répartis en: Administrateurs: 1240 / Administrateurs nationaux et assistants administrateurs: 160

Services généraux : 2190

Personnalités ayant un lien avec l'Organisation : 24 célébrités, « Ambassadeurs de la FAO » apportent talent et influence en s'engageant à titre personnel et professionnel à défendre les questions humanitaires universelles sur lesquelles se fonde la mission de la FAO. Parmi elles, les joueurs de football Raul et Roberto Baggio, le groupe de rock mexicain Mail, le chanteur sénégalais Youssou N'Dour, la chanteuse israélienne Noa...

Site web: www.fao.org

Organisation internationale du Travail (OIT) Bureau international du Travail (BIT)

Route des Morillons 4 CH - 1211 Genève 22 Tél.: 022 799 61 11



Buts: L'OIT a été créée pour faire progresser la cause de la justice sociale et contribuer ainsi à une paix universelle durable, essentiellement en établissant des normes internationales relatives au travail.

La fin de la guerre froide et le processus de globalisation ont apporté de profonds changements dans le monde du travail. C'est la raison pour laquelle l'OIT a adopté l'Agenda pour le Travail Décent; il vise à ce que toutes et tous accèdent à un travail productif dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité humaine. De part sa structure tripartite unique dans le système des Nations Unies, l'OIT associe à tous ses travaux les représentants des travailleurs et des employeurs aux côtés des représentants gouvernementaux.

Principales activités :

L'Agenda pour le Travail Décent est un cadre de développement qui s'appuie sur quatre grands objectifs stratégiques. De ces objectifs, étroitement interconnectés et qui se consolident les uns les autres, découlent les activités de l'organisation :

- Promouvoir et faire appliquer les normes du travail, ainsi que les principes et droits fondamentaux au travail ;
- Accroître les possibilités pour les femmes et les hommes d'obtenir un emploi décent ;
- Étendre le bénéfice et l'efficacité de la protection sociale pour tous ;
- Renforcer le tripartisme et le dialogue social.

L'argument qui sous-tend la politique de l'OIT est que le progrès économique et le respect croissant des droits de l'homme doivent aller de pair. Les principes et droits fondamentaux au travail en constituent le fondement essentiel, le « plancher » sur lequel construire le Travail Décent. Ils doivent être respectés par les 179 pays membres de l'Organisation et visent la reconnaissance de la liberté d'association et du droit de négociation collective, l'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire, l'abolition du travail des enfants et l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

Pour atteindre ses objectifs, l'OIT élabore alors des politiques déclinées en instruments juridiques internationaux, met en œuvre un vaste programme de coopération technique et exécute des programmes de formation, d'éducation et de recherche venant à l'appui des autres formes d'action.

Date de création :

1919 (Le Traité de Versailles, signé en 1919, a donné naissance à l'OIT en même temps que voyait le jour la Société des Nations. Seule l'OIT a survécu à la Seconde Guerre mondiale. En 1969, date de son 50e anniversaire, elle a reçu le prix Nobel de la paix).

Type d'organisation: Institution Internationale spécialisée du système des Nations Unies depuis 1946.

Siège de l'organisation : Genève.

Directeur Général (2006): Juan Somavia (Chili).

Nombre de collaborateurs : 2'600 (au siège et sur le terrain).

Sites web: www.ilo.org

Organisation Mondiale du Commerce (OMC)

Centre William Rappard rue de Lausanne 154 CH-1211 Genève 21 Tel.: 022 739 51 11



But : Contribuer à favoriser, autant que possible, les échanges commerciaux en établissant, notamment, des règles internationales et multilatérales qui interdisent la mise en place de barrières douanières et autres pratiques protectionnistes empêchant le fonctionnement du libre commerce entre les Etats.

Principales activités :

- servir de lieu de négociation pour l'élaboration des règles commerciales ;
- faire respecter les règles commerciales qui ont été négociées ;
- coopérer étroitement avec le FMI, la Banque Mondiale et les autres organisations multilatérales dans le but de parvenir à une plus grande cohérence dans l'élaboration des politiques économiques au niveau mondial ;
- assister les pays en développement et les pays en transition vers une économie de marché ;
- contribuer au relèvement des niveaux de vie, à la réalisation du plein emploi et à un niveau élevé, toujours croissant du
 revenu réel et de la demande effective, ainsi qu'à l'accroissement de la production et du commerce de marchandises et
 de services, tout en permettant l'utilisation optimale des ressources mondiales conformément à l'objectif de développement durable.

Date de création : 1995, entrée en vigueur des accords de Marrakech (1994) qui signent la création de l'OMC.

Type d'organisation : Organisation Internationale Intergouvernementale.

Siège de l'organisation : Genève.

Président (2006): M. Pascal Lamy (France).

Nombre de collaborateurs : 608 collaborateurs à Genève.

Sites web: www.wto.org

OXFAM International (Oxford Committee for Famine Relief)

15, rue des Savoises 1205 Genève Tél : 022 321 23 71



Buts : Oxfam International est une confédération de 12 organisations qui, avec leurs 3000 partenaires répartis dans plus de 120 pays, élaborent des solutions durables à la pauvreté et à l'injustice. Pour maximiser l'impact de leurs actions, les 12 organisations membres d'Oxfam International abordent de manière collective les multiples facteurs de la pauvreté, qui par nature, sont d'ordre mondial. Oxfam International vise à sensibiliser à l'échelle mondiale l'opinion publique sur la question de la justice économique et sociale qui constitue un facteur primordial du développement durable. Par le biais de nos campagnes à l'échelon mondial, nous aspirons à promouvoir une conscience et une motivation allant de pair avec un sentiment de citoyenneté mondiale. En cherchant le soutien de la société civile, nous souhaitons faire que la justice sociale soit une priorité aussi importante que la croissance économique.

Principales activités :

- développement et Humanitaire/conflits: Notre travail en matière de développement vise à appuyer les personnes de manière à ce qu'elles puissent améliorer leurs moyens de subsistance et diriger elles-mêmes leur propre vie. Nous travaillons également avec des personnes touchées par des catastrophes humanitaires, en adoptant des mesures préventives, en développant des capacités de réaction et en fournissant aussi de l'aide d'urgence. Nous avons une grande expertise dans l'aide humanitaire et d'urgence, particulièrement dans le domaine de l'eau, des sanitaires et hygiène;
- plaidoyer: Notre expérience concernant les véritables problèmes auxquels les pauvres sont confrontés se double d'un travail de recherche et de plaidoyer de haut niveau. Celui-ci vise à influer les politiques et les pratiques internationales afin de garantir à chacun les mêmes droits, les mêmes chances et les mêmes ressources et de leur permettre d'améliorer et de prendre les commandes de leur vie ;
- campagnes: Nos campagnes de mobilisation, les alliances que nous bâtissons et notre travail média sont conçus pour sensibiliser le grand public aux solutions réelles à la pauvreté dans le monde. Ils visent ainsi à motiver le grand public et lui permettre, en stimulant un sentiment de citoyenneté mondiale, de jouer un rôle actif dans le mouvement pour le changement;
- commerce / Trading (magasins deuxième main): toutes les recettes vont aux programmes de développement et humanitaires gérés par Oxfam.

Deux dates:

1947 en décembre, premier magasin d'Oxfam (Charity shop) en Angleterre – Il y en a maintenant 750 au Royaume- Uni et dans différents pays du monde.

1995 création d' OXFAM International.

Type d'organisation : Organisation Non Gouvernementale internationale.

Siège de l'organisation : Oxford (Angleterre).

Directeur Exécutif (2006): Jeremy Hobbs (Oxfam International).

Nombre de collaborateurs: 10 personnes à Genève (bureau de plaidoyer – commerce international / humanitaire et

conflits.)

Site web: www.oxfam.org/fr/about

Programme Alimentaire Mondial (PAM)

Maison Internationale de l'Environnement Chemin des Anémones 11-13 1219 Châtelaine

Tél.: 022 917 85 81



Buts : Le PAM est la plus grande organisation humanitaire et nourrit plus de 100 millions de personnes dans plus de 80 pays pauvres du monde. Sa mission est d'éradiquer la faim dans le monde.

Aujourd'hui, le monde produit suffisamment de quoi nourrir tous les hommes, femmes et enfants de la planète pour qu'ils mènent une vie active et en bonne santé. Or, plus de 815 millions de personnes souffrent de la faim dans le monde, 25,000 personnes en meurent chaque jour, avec un enfant toutes les cinq secondes. Le problème de la faim est lié a celui de la pauvreté. Les ressources sont disponibles mais les gens qui ont faim n'ont pas les moyens de se procurer de quoi se nourrir.

Le PAM estime que le problème de la faim doit être en tête des priorités de la communauté internationale car on ne saurait parler de développement sans régler au préalable le problème de la faim. Un homme qui a faim n'a en effet pas le temps, ni l'énergie de travailler au développement de son pays.

Depuis sa création en 1963, le PAM, dont le siège est à Rome, a investi 30 milliards de dollars E.-U. et utilisé plus de 47 millions de tonnes de produits alimentaires pour combattre la faim, promouvoir le développement économique et social et fournir des secours dans les situations d'urgence.

Principales activités :

- secours: le PAM est toujours en état d'alerte, prêt à mobiliser l'aide alimentaire pour la livrer dans les zones frappées par des catastrophes naturelles ou dues à l'action de l'homme ;
- le PAM est présent dans des situations de guerre comme au Liban, au Darfour, en République démocratique du Congo ainsi que pour répondre aux besoins des victimes d'inondations en Ethiopie, des tsunamis en Asie du sud est, des tremblements de terre et sécheresse. Son action s'étend de la Corée du Nord à l'Amérique latine en passant par l'Afrique ou une grande partie de son action est concentrée;
- développement : la malnutrition détruit lentement les actifs les plus précieux pour le développement d'un pays: les enfants et les travailleurs. A travers de projets nourriture contre travail, l'aide alimentaire est un des moyens les plus efficaces de protection contre la pauvreté à long terme. Des ouvriers sont payés en nourriture pour effectuer un travail qui bénéficie aussi a l'ensemble de la communauté : construction/réparation de routes, réhabilitation de terres agricoles, irrigation des champs, etc. Le PAM est également convaincu que la meilleure façon de lutter contre la faim et la pauvreté dans le monde est d'investir dans l'éducation. Or, aujourd'hui plus de 300 millions d'enfants ne vont pas à l'école parce que leurs parents sont trop pauvres et ont besoin du salaire que rapporteront leurs enfants pour les nourrir ou encore s'ils y vont, c'est le ventre vide. Or, il est bien connu que ventre affame n'a pas d'oreille.

Date de création: 1963.

Type d'organisation : Organisation des Nations Unies responsable de l'aide alimentaire dans le monde.

Siège de l'organisation : Rome.

Directeur Exécutif (2006): James T. Morris.

Nombre de collaborateurs : 10'520 au total dont 7 à Genève.

Sites web: Anglais: www.wfp.org

Français: www.wfp.org/french

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

Maison internationale de l'environnement (MIE I) 11-13 chemin des Anémones

CH - 1219 Châtelaine Tél.: 022 917 85 36

Buts : Le PNUD est le réseau mondial de développement dont dispose le système des Nations Unies. Présent dans 166 pays, il les aide à identifier leurs propres solutions aux défis auxquels ils sont confrontés en matière de développement. Il relie les pays aux connaissances, expériences et ressources dont leurs populations ont besoin pour améliorer leur vie. Il contribue à renforcer les capacités de ces pays en les aidant à restructurer leurs institutions, réformer les lois et former leurs compétences professionnelles.



Principales activités :

- promouvoir la démocratie grâce à la réforme ;
- promouvoir des initiatives nationales en faveur des plus démunis ;
- prévenir les crises et soutenir le redressement ;
- favoriser une gestion rationnelle des ressources naturelles pour aider les plus pauvres ;
- répondre à la crise du SIDA;
- atteindre les objectifs de développement pour le Millénaire, à savoir réduire la pauvreté de moitié d'ici à 2015.

Naissance du programme : novembre 1965

Type d'organisme : Programme dépendant du système intergouvernemental des Nations Unies..

Sièges de l'organisme : New York (mondial) ; Genève (européen).

Administrateur actuel (2006): Kemal Dervis (Turquie).

Nombre de collaborateurs :

Présent dans 166 pays, le Programme emploie plus de 7'000 personnes à travers le monde.

Personnages publics en lien avec l'organisme :

Zinédine Zidane et Ronaldo, footballeurs professionnels français et brésilien et ambassadeurs itinérants du PNUD. Misako Konno, actrice japonaise et ambassadrice itinérante du PNUD.

Prince Héritier Haakon Magnus de Norvège, ambassadeur itinérant du PNUD.

Princesse Basma Bint Talal de Jordanie, ambassadrice honoraire du développement humain.

Site web: www.undp.org/french

World Economic Forum

91-93 route de la Capite 1223 Cologny

Tél.: 022 869 12 12



OF THE WORLD

But : Le World Economic Forum entend contribuer à résoudre les problèmes de notre époque ainsi qu'améliorer l'état du monde par la collaboration entre les acteurs venant des différents secteurs : politiques, économiques et sociaux.

Le meeting annuel se déroule normalement à Davos (GR) en janvier. Plusieurs meetings régionaux sont organisés pendant l'année.

Principales activités :

- Proposer un lieu de dialogue et de discussion sur les grands problèmes sociaux et économiques de la planète ;
- Mobiliser des ressources financières afin de créer des initiatives dans des différents domaines :
 - par exemple pour reconstruire les lieux d'habitation atteints par les catastrophes naturelles ou humaines à l'aide du programme DRN (Desaster Ressource Network) ;
 - pour lutter contre toute forme de corruption qui constitue l'un des plus grands dangers contre le développement. Pour cela « PACI» (Partnering Against Corruption Initiative) a été créé ;
 - pour promouvoir l'accès à l'éducation par le partenariat entre des entreprises, gouvernements et acteurs sociaux. Notamment grâce à la GEI (Global Education Initiative).

Date de fondation: 1971.

Type d'organisation : Organisation Internationale indépendante, impartiale et à but non lucratif.

Siège de l'organisation : Cologny/Genève.

Président (2006): Professeur Klaus Schwab (Suisse).

Nombre de collaborateurs : 231 collaborateurs à Cologny/Genève.

Sites web: www.weforum.org

Quelques conventions

Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT)

Entrée en vigueur de l'accord : le 1er janvier 1948.

Après la Deuxième guerre mondiale, une série d'organismes – connus sous le nom d'institutions de Bretton Woods (Banque mondiale, Fonds monétaire international) – voient le jour afin de coordonner et de réglementer la coopération économique internationale. Dans ce contexte, un groupe de pays entame des négociations sur les tarifs douaniers internationaux, parvenant à s'entendre sur un ensemble de normes destinées à libéraliser leurs échanges commerciaux. Ces normes ont donné lieu à « l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce», signé le 30 octobre 1947 par 23 pays.

Le GATT affiche deux objectifs : une réduction progressive des obstacles aux échanges (barrières tarifaires et non tarifaires) et l'abolition des pratiques faussant la concurrence (dumping, subventions, etc.) L'accord repose sur trois principes fondateurs :

- La non-discrimination entre partenaires commerciaux : l'article 1 établit le principe de la clause de la nation la plus favorisée. Ce principe signifie que tout accord entre deux pays se traduisant par une réduction des tarifs douaniers s'applique automatiquement à tous les autres partenaires économiques. En ce sens, il ne peut y avoir de favoritisme envers une nation en particulier, toute discrimination positive ou négative s'appliquant de la même manière à l'ensemble des pays signataires des accords du GATT.
- La réciprocités des réductions tarifaires : une nation bénéficiant d'une réduction des tarifs douaniers de la part de ses partenaires commerciaux doit en contrepartie abaisser aussi ses tarifs douaniers.
- La transparence des politiques commerciales : les accords du GATT prévoient dans leur article 11 que les pays signataires ne peuvent compenser les baisses de tarifs douaniers par des limitations quantitatives du commerce extérieur.

Accord général sur le commerce des services (AGCS)

Entrée en vigueur de l'accord : le 1er janvier 1995.

L'AGCS constitue l'annexe 1B de l'Accord de Marrakech instituant l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 1994. Il s'agit d'un accord multilatéral de libéralisation des échanges des services. Il représente le premier ensemble de règles approuvées dans le cadre d'un accord multilatéral, applicable juridiquement au commerce international des services.

Ses objectifs sont, selon l'OMC, d'améliorer les conditions en matière d'investissement, de stabiliser les relations commerciales et de parvenir à une libéralisation progressive des services dans le cadre de négociations ultérieures. L'AGCS concerne à lui seul 160 secteurs de services (aménagement urbain, tourisme, services postaux, environnement, énergie, éducation, santé, etc.) En résumant, on peut dire que l'accord comprend deux grands volets :

- Les listes d'engagement des pays : chaque pays choisit quels domaines il souhaite libéraliser, c'est-à-dire ouvrir à des prestataires de service étrangers, et à quelles conditions ces derniers peuvent fournir des prestations (on appelle cela les concessions). Ni l'OMC, ni les pays membres ne peuvent contraindre un pays à ouvrir un domaine contre son gré. Les engagements pris sont de deux types :
 - a) les engagements sans restrictions, par lesquels un pays permet aux prestataires de service étrangers d'accéder à un domaine sur pied d'égalité avec les prestataires nationaux.
 - b) les engagements avec restrictions, qui permettent à un pays de limiter l'accès au marché pour les prestataires étrangers et/ou de ne pas les traiter sur pied d'égalité avec les prestataires nationaux.
- Les engagements généraux : les pays s'engagent à rendre publique leur réglementation en matière de service, (selon le principe de transparence). Ils s'engagent également à traiter tous les prestataires étrangers de la même manière (à nouveau, la clause de la nation la plus favorisée.)

Signalons que depuis janvier 2000, une nouvelle série de négociations relatives à cet accord sont en marche.

Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC)

Entrée en vigueur : le 1er janvier 1995.

L'ADPIC constitue l'annexe 1C de l'Accord de Marrakech instituant l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 1994. Cet accord vise à atténuer les différences dans la manière dont les droits de la propriété intellectuelle sont protégés de par le monde et à les soumettre à des règles internationales communes. Il stipule ainsi que le niveau minimal de protection de la propriété intellectuelle doit être en conformité avec les obligations fondamentales des principales conventions de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), de la Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle et de la Convention de Berne pour la protection des oeuvres littéraires et artistiques.

Les secteurs de la propriété intellectuelle couverts par l'Accord sont les suivants:

- droit d'auteur et droits connexes (c'est-à-dire droits des artistes interprètes ou exécutants, des producteurs de phonogrammes et des organismes de radiodiffusion);
- marques de fabrique ou de commerce, y compris les marques de service;
- indications géographiques, y compris les appellations d'origine;
- dessins et modèles industriels; brevets, y compris la protection des obtentions végétales;
- schémas de configuration de circuits intégrés;
- renseignements non divulgués, y compris les secrets commerciaux et les données résultant d'essais.

La Convention n° 138 de l'Organisation Internationale du Travail sur l'âge minimum d'admission à l'emploi

Entrée en vigueur : le 19 juin 1976.

Cette Convention a été adoptée après la Conférence générale de l'Organisation internationale du Travail, le 26 juin 1973. Elle définit l'âge minimum d'admission à l'emploi des enfants et engage tous les Etats qui la ratifient à poursuivre une politique nationale visant à assurer l'abolition effective du travail des enfants et à élever progressivement l'âge minimum d'admission à l'emploi à un niveau permettant aux adolescents d'atteindre le plus complet développement physique et mental. 147 pays ont ratifié cette Convention.

- L'âge minimum ne doit pas être inférieur à l'âge auquel cesse la scolarité obligatoire, ni à 15 ans.
- Pour les pays en développement, l'âge minimum ne doit pas être inférieur à 14 ans.

La Convention n° 182 de l'Organisation Internationale du Travail relative aux pires formes de travail des enfants

Entrée en vigueur : le 19 novembre 2000.

Cette Convention a été adoptée après la Conférence générale de l'Organisation Internationale du Travail, le 17 juin 1999, à l'unanimité par les 175 pays membres. Elle répond à la nécessité d'adopter de nouveaux instruments visant l'interdiction et l'élimination des pires formes de travail des enfants. Elle a également pour objectif de compléter la convention concernant l'âge minimum d'admission à l'emploi.

En août 2006, 161 pays l'avaient ratifiée ; signalons qu'il s'agit là de la ratification la plus rapide d'une convention de l'OIT. Elle stipule notamment que :

- Aux fins de cette convention, le terme enfant s'applique à l'ensemble des personnes de moins de 18 ans
- Aux fins de cette convention, l'expression « les pires formes de travail des enfants » comprend :
 - a) toutes les formes d'esclavage ou pratiques analogues, telles que la vente et la traite des enfants, la servitude pour dettes et le servage ainsi que le travail forcé ou obligatoire, y compris le recrutement forcé ou obligatoire des enfants en vue de leur utilisation dans des conflits armés;
 - b) l'utilisation, le recrutement ou l'offre d'un enfant à des fins de prostitution, de production de matériel pornographique ou de spectacles pornographiques;
 - c) l'utilisation, le recrutement ou l'offre d'un enfant aux fins d'activités illicites, notamment pour la production et le trafic de stupéfiants, tels que les définissent les conventions internationales pertinentes;
 - d) les travaux qui, par leur nature ou les conditions dans lesquelles ils s'exercent, sont susceptibles de nuire à la santé, à la sécurité ou à la moralité de l'enfant.
- Cette convention exige des États qui l'ont ratifiée qu'ils prennent des mesures immédiates et réelles pour supprimer ces formes de travail sur leur territoire.

91

La Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale

Date de la déclaration : le 13 novembre 1996.

Du 13 au 17 novembre 1996, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a organisé à Rome le Sommet mondial de l'alimentation. Ce Sommet a été organisé en réaction à la persistance d'une sous-alimentation généralisée et à une inquiétude croissante quant à la capacité de l'agriculture de satisfaire aux besoins alimentaires de la population mondiale. Il a réuni pendant cinq jours des représentants de 185 pays. A cette occasion, 112 Chefs d'Etat et de gouvernement et plus de 70 représentants de haut niveau d'autres pays ont adopté La Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale. En réaffirmant le droit de chaque être humain à avoir accès à une nourriture saine et nutritive, la Déclaration de Rome énonce sept engagements qui posent les fondements d'une action en faveur de la sécurité alimentaire durable pour tous :

- Les conditions générales d'un développement économique et social propice à la réalisation de la sécurité alimentaire ;
- L'éradication de la pauvreté et l'accès à une nourriture adéquate et suffisante ;
- L'accroissement durable de la production agricole ;
- La contribution du commerce mondial au renforcement de la sécurité alimentaire ;
- La préparation, la prévention et la riposte aux situations d'urgence ;
- L'utilisation optimale de l'investissement pour appuyer les ressources humaines, la production durable et le développement rural ;
- Le contrôle et le suivi d'un plan d'action en coopération avec la communauté internationale.

La Déclaration du Millénaire

Date de la déclaration : le 8 septembre 2000.

C'est lors de l'Assemblée générale des Nations unies, se tenant du 6 au 8 septembre 2000 à New York, que les 147 Etats présents ont adopté cette Déclaration. Elle propose notamment la réduction du fossé entre pays riches et pauvres, par un meilleur partage des bénéfices de la mondialisation, et rappelle l'engagement des Etats à promouvoir la démocratie et l'Etat de droit. Reconnaissants notamment leurs « devoirs à l'égard de tous les citoyens du monde, en particulier les personnes les plus vulnérables, et tout spécialement les enfants, à qui l'avenir appartient », les Etats présents ont définis six valeurs comme étant fondamentales pour le XXIème siècle - la liberté, l'égalité, la solidarité, la tolérance, le respect de la nature et le partage des responsabilités – et huit objectifs à réaliser d'ici 2015. Ces huit objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) sont les suivants : (voir en annexes pour plus de détails)

- Réduire l'extrême pauvreté et la faim
- Assurer l'éducation primaire pour tous
- Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
- Réduire la mortalité infantile
- Améliorer la santé maternelle
- Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies
- Assurer un environnement durable
- Mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

La Déclaration du Millénaire engage donc aussi bien les pays riches que les pays pauvres à tout mettre en œuvre pour éliminer la pauvreté, promouvoir la dignité de l'homme et l'égalité en droit, réaliser la paix, la démocratie et la durabilité écologique. Notons encore que l'Assemblée générale est tenue d'examiner de façon régulière les progrès accomplis dans la mise en œuvre de cette Déclaration et que le Secrétaire général doit faire publier des rapports périodiques, pour examen par l'Assemblée générale.

Références sur Internet

www.banquemondiale.org

Site de la Banque mondiale. Une mine d'or d'informations concernant le développement et l'économie mondiale. Il contient notamment des informations et des statistiques détaillées sur tous les pays du monde, des fiches thématiques et des dossiers d'actualités. Les pages suivantes sont particulièrement intéressantes :

- Page consacrée à l'Association internationale de développement (IDA).

 http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/ACCUEILEXTN/EXTABTUSFRENCH/EXTIDAFRENCH/
 0,,menuPK:1264674~pagePK:118644~piPK:51236156~theSitePK:1264512,00.html
- Des fiches thématiques explorant des thèmes spécifiques du développement (dette, agriculture, microfinance, etc.) et décrivant l'engagement, l'appui et les actions de la Banque mondiale.. http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/ACCUEILEXTN/NEWSFRENCH/0,,contentMDK:20516381 ~menuPK:1082583~pagePK:64257043~piPK:437376~theSitePK:1074931,00.html

www.ddc.admin.ch

Site de la Direction du développement et de la coopération (DDC). Très bon site, très complet, qui permet de mieux comprendre la politique suisse en matière d'aide au développement et de coopération internationale. Nous vous recommandons notamment :

- Rapport annuel de la coopération internationale de la Suisse, 2007. www.deza.admin.ch/ressources/resource_fr_168567.pdf
- → La Suisse et la Banque mondiale, 2005. http://www.deza.admin.ch/ressources/resource_fr_24502.pdf
- → Chiffres et faits sur la coopération internationale suisse. www.ddc.admin.ch/index.php?navID=21053&langID=2&userhash=2f255b32ac09afb3ff1e9b8ac8333e06
- Aide de la DDC par pays www.ddc.admin.ch/index.php?navID=21047&langID=2&userhash=2f255b32ac09afb3ff1e9b8ac8333e06

www.fao.org/index_fr.htm

Site de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Ce site est extrêmement riche : on peut y trouver des milliers d'informations sur l'agriculture dans le monde, les problèmes environnementaux, la situation de sécurité alimentaire par pays, des fiches explicatives, etc. Nous vous recommandons plus particulièrement les pages suivantes :

- → Page du Programme Spécial pour la Sécurité alimentaire. www.fao.org/spfs/index_fr.asp
- Rapport 2005 de « L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde ». ftp.fao.org/docrep/fao/007/y5650f/y5650f00.pdf
- Présentation du Système mondial d'information et d'alerte rapide (SMIAR). www.fao.org/giews/french/giews_fr.pdf
- → Carte interactive de l'insécurité alimentaire dans le monde.

 www.fao.org/es/ess/faostat/foodsecurity/FSMap/flash_map.htm
- Statistiques de la sécurité alimentaire. www.fao.org/economic/ess/en/
- Texte de la Déclaration de Rome.

 www.fao.org/docrep/003/w3613f/w3613f00.htm

www.food-force.com/fr/

Jeu en ligne ou à télécharger conçu par le PAM afin de sensibiliser les jeunes (ou moins jeunes) au problème de la faim dans le monde. Le joueur est un employé du PAM confronté à une grave crise alimentaire et doit accomplir un certain nombre de missions. Des outils pédagogiques sont également en ligne pour mieux faire comprendre ce qu'est la faim, quelles sont les personnes qui en souffrent, quelles en sont les conséquences, etc. Très instructif.

www.ilo.org

Site de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). On peut y consulter et télécharger de nombreux rapports sur les différentes activités de l'organisation, dont notamment :

- → Le travail décent pour tous.
 - www.ilo.org/global/About_the_ILO/Mainpillars/WhatisDecentWork/lang--fr/index.htm
- A propos de l'OIT (historique, buts, missions, ...)

 www.ilo.org/global/About_the_ILO/lang--fr/index.htm
- → les événements et campagnes en cours ou passés.

 www.ilo.org/global/What_we_do/Events/lang--fr/index.htm
- → Fenêtre sur le monde du travail www.ilo.org/wow/lang--fr/index.htm
- → Tous les départements et bureaux de l'Organisation www.ilo.org/global/Departments__Offices/lang--fr/index.htm
- → Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) www.ilo.org/ipec/lang--fr/index.htm
- La base de données sur les normes internationales du travail (ILOLEX) www.ilo.org/ilolex/french/convdisp2.htm

www.unece.org

Site de la CEE/ONU. Il présente les principaux programmes de cette organisation, des statistiques et des publications d'experts, mais également des jeux en rapport ses activités et l'ONU.

www.undp.org/french/

Site du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Essentiel pour mieux comprendre la mission de l'organisation et ses activités. Très intéressant aussi pour sa page destinée aux Objectifs du millénaire pour le développement. Nous vous proposons de consulter les pages suivantes :

- → Présentation du PNUD, sa mission, ses objectifs. www.undp.org/french/about
- → Page consacrée aux Objectifs du millénaire pour le développement. www.undp.org/french/mdg/index.shtml
- Rapport mondial sur le développement humain, 2007-2008. http://hdr.undp.org/en/reports/global/hdr2007-2008/chapters/french/

www.wfp.org/french/

Site du Programme Alimentaire Mondial, en français. Beaucoup moins riche que son corollaire en anglais (www.wfp.org/english/), mais vous y trouverez cependant une présentation du PAM, de sa mission et de ses principales activités. Nous vous renvoyons notamment vers les pages suivantes :

- Brochure intitulée « le PAM, 40 ans de lutte contre la faim. » Contient un historique de l'organisation, des explications sur ses activités et sur les différents projets qu'elle mène.
- http://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/liaison_offices/wfp046001.pdf
- ➡ Brochure concernant les conséquences de la faim sur la capacité d'apprentissage. Très instructif. www.wfp.org/policies/introduction/other/documents/pdf/La_faim_dans_le_Monde_2006_Fr_Aper%C3%A7u_g%C3%A9n%C3%A9ral.pdf

www.wto.org/indexfr.htm

Site de l'Organisation Mondiale du Commerce. Il regorge d'informations aussi diverses que passionnantes. Il est notamment possible de consulter les principaux accords commerciaux et d'en comprendre les enjeux, d'avoir accès à une base de données de statistiques commerciales mondiale, de lire les dernières analyses et les nouvelles liées au domaine, de tester ses connaissances, etc. Un site vraiment très complet. Nous vous recommandons plus particulièrement les pages suivantes :

- Pour une introduction en douceur, voici une présentation de l'OMC en quelques mots : www.wto.org/french/thewto_f/whatis_f/inbrief_f/inbr00_f.htm
- Pour une meilleure compréhension des activités et de la mission de l'organisation, un film d'une durée de 1h22 est en ligne. L'intention de ce film est de donner un aperçu général du fonctionnement de l'organisation, afin de bien faire comprendre ses tâches fondamentales.
 - http://events.streamlogics.com/wto/2005fr/index.html (puis cliquer sur « Présentation multimédia »)
- Explications détaillées concernant l'ACGS accompagné d'un test de connaissance. www.wto.org/french/tratop_f/serv_f/cbt_course_f/signin_f.htm
- Statistique du commerce international : accès à la fois à une base de données par pays et aux publications annuelles des Statistiques du commerce international.
 - www.wto.org/french/res_f/statis_f/statis_f.htm
- → Rapport sur le commerce mondial, 2006.
 - www.wto.org/french/res_f/booksp_f/anrep_f/world_trade_report06_f.pdf
- → Résumés des différentes conférences ministérielles.

 www.wto.org/french/thewto_f/minist_f/minist_f.htm
- → Page consacrée au cycle de Doha : explications, négociations, etc. www.wto.org/french/tratop_f/dda_f/dda_f.htm
- Glossaire concernant la terminologie de l'organisation. Très complet. www.wto.org/french/thewto_f/glossary_f/glossary_f.htm

Commerce équitable

Voici une petite sélection de sites ayant trait au commerce équitable :

- → Le site de l'organisation Max Havelaar.
 - www.maxhavelaar.ch/fr
- → Le site de l'organisation STEP. www.step-foundation.ch/fr
- Le site du magasin genevois Fair Trade. . www.fairtraide.com

Objectifs du Millénaire pour le développement

Outre celle du PNUD, de nombreuses pages Internet sont dédiées aux OMD. Nous vous recommandons plus particulièrement les suivantes :

- ➡ Site des Nations Unies consacré aux OMD. Très complet. www.un.org/french/millenniumgoals/index.shtml
- → Site officiel du Projet du Millénaire pour le développement (en anglais). www.unmillenniumproject.org/
- Ce site présente, en anglais, les progrès dans l'évolution des OMD. Très intéressant mais très technique. http://mdgs.un.org/unsd/mdg/Home.aspx

Sources couverture



- Chaîne de montage http://www.psa-peugeot-citroen-press.co.uk/releases-2007.php
- Plateforme pétrolière http://www.logdigi.com/client/
- **3** Gestion de l'eau http://www.oecd.org/document/47/0,3343,fr_2649_37465_36198027_1_1_1_1,00.html
- Récolte du café http://www.uniterra.ca/uniterra/fr/partenaires/partenaires_et_secteurs/commerce_equitable/cafe_equitable_la_cooperative_asobagri_au_guatemala_et_le_cafe_nelligan_au_quebec.html
- Wikimedia, bourse de Sao Paulo http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Sao_Paulo_Stock_Exchange.jpg
- 6 Blog, travail des enfants http://childrentrafficking.blogspot.com/2009_04_01_archive.html
- 7 Chine, containers http://www.japanfocus.org/-Nouriel-Roubini/2940
- FAO/Giulio Napolitanoe
 http://www.iaea.org/NewsCenter/Multimedia/PhotoGallery/plant-breeding/htmlgallery.html